1220

BUREAU DU DEPOT LEGAL
DEPT.-PERIODIQUES,
BIBLIOTHEQUE NAT.,
1700 ST-DENIS,
MONTREAL 129.

La Voix de l'Est

VOL.36 — No 215 JEUDI 25 FÉVRIER 1971 DIX CENTS

Québec a f... ses engagements

- J.-J. Bertrand

QUEBEC (PC) — Le chef de l'Opposition à l'Assemblée nationale, M. Jean-Jacques Bertrand, a dénoncé, hier, le gouvernement Bourassa en l'accusant d'avoir failli à ses engagements envers la population québécoise, particulièrement dans ses politiques économiques.

Dans un long discours de 32 pages prononcé en Chambre sur la motion de prise en considération du discours d'ouverture de la session du lieutenant-gouverneur, M. Bertrand a également accablé l'administration libérale de ses prises de position "brumeuses" dans le domaine constitutionnel.

M. Bertrand, qui prononçait son dernier grand discours en tant que chef du parti, a terminé son allocution en soumettant une motion de censure envers le gouvernement pour "avoir manqué à son devoir et à ses promesses en omettant d'élaborer et d'appliquer une politique propre à stimuler l'essor économique et à combattre le chômage au Québec".

Trois choses

En retour, l'ancien premier ministre a proposé au gouvernement de "s'empresser" de faire trois choses pour tenter de relever l'économie, d'après lui. Il a exhorté le gouvernement à "confesser en toute franchise et honnêteté que des slogans électoraux ne sauraient tenir lieu de politique économique, surtout quand il s'agit d'affronter la situation extrêmement périlleuse qui sévit présentement dans le domaine de l'emploi; à reconnaître aussi que cette politique économique doit, pour concilier les impératifs de la démocratie avec ceux de la liberté d'entreprise, s'élaborer en étroite collaboration avec tous les agents de l'économie; à confier à une commission parlementaire la tâche d'entreprendre immédiatement des consultations avec des chefs d'entreprises, les centrales syndicales, les administrateurs de capitaux, les organismes de promotion industrielle et les autres agents de l'économie, en vue d'élaborer et d'appliquer de toute urgence des mesures propres à créer de nouveaux emplois et à faire profiter le Québec des talents et de la compétence de ses jeunes diplômés".

Tout au long de son exposé, le chef de l'Opposition a rappelé des promesses électorales de M. Bourassa et cité des extraits de journaux pour tenter de démontrer que le gouvernement, après dix mois d'administration, n'a pas réussi à s'imposer comme une "équipe jeune, dynamique et composée d'économistes compétents".

M. Bertrand a rappelé le fameux slogan de 100,000 nouveaux emplois des libéraux en disant que, pour les 11 premiers mois de 1970, seulement 10,000 nouveaux emplois ont été créés.

Ce dernier a affirmé que "plus le premier ministre actuel va s'avancer sur la même voie, plus il devra reculer à son tour".

Stratégie fédéraliste

Dans l'esprit de M. Bertrand, une telle méthode de procéder démontre la véritable stratégie des "enragés" de la centralisation fédéraliste.

D'après lui, "toute la stratégie des enragés de la centralisation depuis dix ans est très claire: elle consiste essentiellement à amener le Québec à se lier d'avance à l'option fédéraliste avant même qu'on ne se soit entendu sur l'essentiel, c'est-à-dire sur la répartition des pouvoirs".

C'est pour cela que "l'Establishment" fédéral a fait pression auprès du parti libéral du Québec pour qu'il se proclame irrévocablement fédéraliste sans attendre que le terme ait été redéfini dans le sens désiré par la population du Québec, a poursuivi M. Bertrand.

Le projet de formule d'amendement de la constitution permet, dans sa forme actuelle, que six provinces sur dix constituent la majorité simple nécessaire pour apporter une modification à la constitution canadienne. M. Bertrand croit déceler dans les agissements du gouvernement de M. Trudeau "une offensive centralisatrice du gouvernement fédéral sur tous les fronts à la fois".

Il a cité en exemple le domaine des affaires municipales où, selon M. Bertrand, M. Robert Andras, ministre fédéral chargé du logement, a tenté de se tailler un ministère des Affaires urbaines, champ de juridiction réservée aux provinces.

M. Bertrand a dit que la population du Québec "ne sera jamais tranquille tant que le premier ministre lui-même continuera de cacher, soit par son silence, soit par des formules équivoques et brumeuses, les vacillements de sa pensée constitutionnelle".

Débat d'urgence sur le chômage

Par ANDRE BELLEMARE

QUEBEC (PC) — A l'issue de la première journée entière de la deuxième session du gouvernement Bourassa, tout semble indiquer que les ministériels devront faire face à une attaque concertée des trois partis de l'opposition sur la question du chômage.

D'après la coutume, les discours en réponse au discours d'ouverture du lieutenant - gouverneur permettent à l'opposition de s'adonner à une critique générale des diverses politiques du gouvernement.

Mais, cette fois-ci, l'Union nationale, le Ralliement créditiste et le Parti québécois attaqueront sur un front particulier: la hausse du taux de chômage au Québec.

Les règlements sessionnels permettent des débats d'une durée maximum de 25 heures sur l'adresse en réponse au discours du lieutenant - gouverneur et il semble bien que ce débat prendra l'allure d'un débat d'urgence sur le chômage.

La conjoncture économique des derniers mois que a fait grimper le chômage à un niveau élevé, le plus haut depuis 1960, fournira ainsi à l'Opposition l'occasion de pilonner le gouvernement sur son flac le plus vulnérable: l'économie.

Il n'y a pas un an, en effet, le chef du Parti libéral menait une campagne électorale intense axée essentiellement sur l'économie et l'emploi.

Son slogan "Québec, au travail" et l'engagement de créer 100,000 nouveaux emplois avant la fin de 1971 ont laissé naître des espoirs chez les travailleurs et ont contribué dans une large mesure à déloger l'Union nationale installée au pouvoir depuis quatre ans.

Quelques mois plus tôt, soit en janvier 1970, M. Bourassa était porté à la direction du parti par les militants grâce à un thème analogue, soit le développement des ressources, la relance de l'emploi et la mise en place de stimulants économiques.

Au cours de la première session, en juin 1970, les partis de l'Opposition, dont plusieurs membres faisaient leur apprentissage à l'Assemblée nationale, se sont appliqués à installer leurs armes en batterie.

Ils ont également prétexté la "chance qu'ils devaient accorder" à la nouvelle équipe ministérielle de démontrer ce dont elle était capable.

M. Bourassa, lui-même un économiste, avait présenté au corps électoral québécois, en avril 1970, une équipe composée, disait-il, de jeunes administrateurs, dynamiques et compétents.

Après dix mois d'administration, la situation économique du continent nord - américain, perturbée particulièrement par l'inflation, s'est détériorée et le chômage a atteint des proportions alarmentes.

Le Québec n'a pas été épargné et, au mois de janvier, le Québec comptait quelque 234,000 des 738,000 chômeurs du Canada, soit 56,000 de plus que le mois précédent.

Au cours des 11 premiers mois de 1970, l'augmentation des nouveaux emplois n'a été que de 10,000 pendant que le nombre des sans travail s'accroissait de 23,000.

Offensive générale

Dès les premiers instants de la nouvelle session, le Parti québécois a provoqué un précédent en réclamant un débat d'urgence sur la "situation catastrophique" du chômage avant même que le premier ministre n'ait prononcé le discours inaugural.

Le débat fut refusé par le président de l'Assemblée nationale, M. Jean - Noel Lavoie, mais, hier, le chef de l'Opposition, M. Jean-Jacques Bertrand, consacra la plus importante partie de son discours au problème économique.

Il blâma le gouvernement de n'avoir pas " fait son devoir" pour mettre en place les dispositifs nécessaires à la relance de l'économie et à la diminution du chômage.

Il termina son allocution par la présentation d'une motion de non-confiance à l'endroit du gouvernement sur cette question.

Interprétation

La bataille de l'interprétation des chiffres est commencée et le leader parlementaire du gouvernement et ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Gérard D. Lévesque, a tenté de démontrer que la situation n'est pas si grave.

Selon lui, la nouvelle méthode d'évaluer le taux du chômage, en tenant compte du taux de chômage désaisonnalisé et des acteurs saisonniers, permet d'affirmer que la situation est en train de s'améliorer.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce ne partage pas le pessimisme de l'Opposition car, a-t-il dit, dans un discours, hier, à l'Assemblée nationale, le niveau de l'emploi, qui était passé de 2,143,000 à 2,121,000 travailleurs entre janvier et août 1970, commence de se redresser.

Selon lui, en citant des chiffres du Bureau fédéral de la statistique, le niveau de l'emploi s'est chiffré à 2,152,000 en septembre 1970 et à 2,199,000 en janvier 1971.

M. Lévesque a souligné qu'un tel " redressement" ne s'est pas fait sentir encore en Ontario et aux Etats - Unis et que pour cette raison, notamment, " il y a tout lieu d'être optimiste au Québec."

De leur côté, le Ralliement créditiste et le Parti québécois s'apprêteraient eux aussi à proposer chacun une motion de blâme envers le gouvernement sur la présumée faillite de celui-ci dans l'application de ses politiques économiques.

D'autant plus que, d'après les prévisions de certains économistes à Ottawa le taux du chômage pourrait connaître une nouvelle hausse en février et atteindre près d'un million de travailleurs.



$1,000,000 de haschisch

Le Bureau fédéral des narcotiques de la Nouvelle Orléans a réussi un magistral coup de filet lorsque ses agents, au terme d'une enquête de 5 mois, ont mis la main sur $1,000,000 de haschisch et plusieurs armes à feu de fort calibre. Dans ce seul district, 22 personnes ont été arrêtées dont cinq Israéliens. Dans l'ensemble du pays, 143 arrestations ont eu lieu parmi lesquelles figurent celles de personnalités de la mafia et $13,000,000 de narcotiques dont de la cocaine, de l'héroine, et de la marijuana, ont été saisis.

Les empreintes de Rose et Pierre Laporte relevées sur un communiqué

Par RUSS PEDEN

MONTREAL (PC) — Les empreintes digitales de Paul Rose et du ministre Pierre Laporte ont été relevées sur un communiqué diffusé en octobre dernier par le Front de libération du Québec, a déclaré mercredi, en cour, un expert de la Gendarmerie royale.

Le servent Lloyd Dunham d'Ottawa, qui compte 17 années de service avec la Gendarmerie, témoignait au procès de Rose, accusé de l'enlèvement et du meurtre de M. Laporte. Le procès en est à sa cinquième semaine.

Le témoin a affirmé avoir relevé les empreintes des deux hommes sur une demande de rançon trouvée à Montréal le dimanche 11 octobre, le lendemain de l'enlèvement du ministre. Les empreintes des journalistes qui avaient découvert le communiqué ont également été relevées.

Le sergent Dunham n'avait pas encore terminé sa déposition lorsque le juge Marcel Nichols a ajourné le procès à aujourd'hui.

Plus tôt, un autre expert de la GR avait déclaré, dans son témoignage, que quatre des huit communiqués reliés au rapt de M. Laporte avaient été dactylographiés sur la même machine et sur la même sorte de papier.

Machines à écrire

Le sergent Lionel Lepage a souligné que le caractère des lettres imprimées sur les quatre communiqués felquistes était le même que celui des bribes de messages dactylographiées sur des bouts de papier trouvés dans la maison de Saint-Hubert où, selon la police, M. Laporte aurait été sequestré pendant une semaine.

Le sergent a présenté à la cour deux machines à écrire de marque Remington trouvées dans la maison de Saint-Hubert. Une des deux machines était en bon état tandis que l'autre avait été démantelée.

Au cours de la journée, Rose a été amené à la salle d'audience pour être identifié par l'agent André Ménard de la Sûreté du Québec, qui a pris les empreintes digitales de l'accusé après son arrestation au mois de décembre.

Rose, toujours vêtu de ses jeans et son chandail brun, a été ramené à sa cellule après l'identification d'usage. En quittant la salle, il a lancé: "La vraie prison, c'est le Québec."

D'autre part un reporter d'une station radiophonique appelé à la barre des témoins a affirmé avoir découvert le 27 octobre dernier une enveloppe rose contenant une lettre manuscrite et le passeporte de l'accusé.

Jacques Payac a expliqué qu'il avait trouvé l'enveloppe dans une poubelle du centre-ville à la suite d'un coup de téléphone anonyme à la station CKAC. Il a précisé qu'il avait remis le tout à la police sans avoir touché le contenu de l'enveloppe avec ses doigts.

La lettre de trois pages, signée par le FLQ, lançait un appel aux Québécois pour qu'ils aident le Front dans sa "lutte à finir contre les actes de terrorisme du gouvernement". C'était le dernier des huit communiqués felquistes versés au dossier par la Couronne.

Plus de 30 témoins ont été appelés à la barre mercredi matin pour permettre d'établir dans quelles mains ils étaient passés avant de parvenir à la cour.

Certains des communiqués émis durant la semaine du 10 au 17 octobre étaient accompagnés de lettres écrites à la main par M. Laporte.

Rose n'assiste pas à son procès, ayant été banni de la cour le 8 février pour sa conduite jugée inacceptable. Comme l'inculpé refuse d'être représenté par un avocat, Me Claude Boisvert a été nommé par le Barreau du Québec pour suivre son procès à titre d'"observateur", avec droit d'intervenir en sa faveur.

Le conflit des enseignants

Le gouvernement accepte de reprendre les négociations

QUEBEC (PC) — Le ministre de la Fonction publique, M. Jean-Paul L'Allier, a informé l'Assemblée nationale, mercredi, que la partie patronale, dans le conflit opposant le gouvernement aux enseignants, accepte la proposition de la CEQ-Corporation des Enseignants du Québec- de reprendre les négociations. Ces négociations, qui portent principalement sur un projet de reclassification des enseignants, ont été interrompues le 15 février.

Au cours d'une conférence de presse en matinée mercredi, M. Yvon Charbonneau, président de la CEQ, déclarait que la centrale recommandait aux 70,000 enseignants pour une période indéterminée, tout débrayage.

"Comme la proposition syndicale est conforme à l'exigence de la partie patronale, que cessent les grèves tournantes pour que les négociations se poursuivent, -la partie patronale a accepté la proposition de la CEQ," a dit M. L'allier.

M. L'Allier a dit encore qu'étant donné la reprise des négociations et le retour au travail des enseignants, le gouvernement avait décidé de ne pas faire siéger jeudi, comme il l'avait prévu, la commission parlementaire de la fonction pour qu'elle examine le litige.

"La séance de la Commission parlementaire exercerait une pression indue sur la table de négociations," a dit M. L'Allier. Les porte-parole des trois partis d'opposition à l'Assemblée nationale ont signifié au ministre qu'ils accueilleraient avec joie sa communication.

M. Claude Charron (PQ-Saint-Jacques) a dit regretter toutefois au nom de son parti, la décision de ne pas réunir la Commission parlementaire. Il a soutenu que l'Alliance des professeurs de Montréal, en particulier, souhaite la réunion de la Commission afin qu'elle garde son contact avec le public. En matinée, M. Charbonneau disait que la CEQ trouvait malvenue cette réunion de la Commission parlementaire qui ne servait "qu'à politiser le problème au lieu de le régler". Les grèves tournantes des enseignants ont débuté à Montréal le 25 janvier.

JOUEZ $4.00
GAGNEZ $200,000
600 GAGNANTS, $600,000. EN PRIX.
SUPER-LOTO

BEAU TEMPS MAUVAIS TEMPS
Coke... le vrai de vrai
Coca-Cola

Régions de Montréal, de l'Outaouais, des Cantons de l'Est, de la Mauricie, des Laurentides et de Québec: généralement ensoleillé. Minimum de 5 à 10 dans la Mauricie et d'environ 15 dans les autres régions. Maximum de 30 à 35. Aperçu pour vendredi: devenant nuageux avec risque de neige légère.

CINZANO
APERITIF

Nouvelles Régionales

Chauffeur de camion attaqué à Villeroy et abandonné près de Mont-Saint-Hilaire

MONT-SAINT-HILAIRE — La mésaventure de la victime d'un vol de marchandises valant $125,000 et de son camion, Angelo Filion, a pris fin, hier, à Mont-Saint-Hilaire alors qu'un collègue a découvert l'infortuné, menottes aux mains, dans un espace de repos en bordure de l'Autoroute transcanadienne.

Tout a commencé l'avant veille, alors que M. Filion ronflait allègrement dans la cabine de son énorme camion, garé dans un parc de repos sur la même route mais à Villeroy, entre Victoriaville et Québec. L'homme devait ramener de la Vieille capitale une cargaison de $125,000 de cigarettes à destination de Montréal.

Un bruit a tiré le chauffeur de son paisible sommeil. Il a constaté que des gens frappaient à la vitre de son camion dont toutes les portes étaient fermées à clef. Il s'agissait de trois cagoulards armés qui l'ont obligé sous la menace à ouvrir sa porte.

M. Filion a alors été immobilisé au moyen de menottes et les malfaiteurs ont aussi pris la précaution de lui couvrir les yeux et la bouche de ruban gommé. Le chauffeur dormait depuis une quinzaine de minutes quand l'incident est survenu.

Le québécois a alors été transporté dans la voiture des malfaiteurs et les deux véhicules ont pris la route en direction de Montréal. A un certain moment l'auto et le camion ont connu des difficultés de coordination et failli ne plus se retrouver. A la fin, ils ont suivi la route ensemble jusqu'à Mont-Saint-Hilaire, lieu où les bandits ont décidé d'abandonner leur prisonnier.

Ils ont donc abandonné M. Filion dans un autre parc de repos, situé à cet endroit et pris la poudre d'escampette avec la voiture ainsi que le camion et son précieux contenu de $125,000 en cigarettes. Le tracteur de la remorque en question appartient à une firme portant le nom de Chicoutimi Transport.

Le chauffeur du camion est demeuré pendant un certain temps au parc de repos jusqu'à ce qu'un autre chauffeur de camion découvre son confrère menottes aux mains. La Sûreté du Québec a ensuite été alertée de l'incident et l'enquête au sujet de cet important vol a été confiée à ses limiers.

Quant à M. Filion, il a été en mesure de regagner par la suite sa demeure de Québec quelque peu ébranlé par cette aventure.

Rencontre entre les cultivateurs et le ministre Toupin

SAINT-HYACINTHE -- Une délégation de 2,000 agriculteurs du Québec a rencontré le ministre de l'Agriculture du Québec et les députés des secteurs ruraux. Une forte proportion de cultivateurs de la région de Saint-Hyacinthe,soit 200, faisait partie du groupe.

La discussion avec le ministre Normand Toupin a porté sur trois points principaux, la loi du syndicalisme agricole pour la présente session; le marasme des producteurs d'oeufs et leur fédération provinciale depuis plusieurs mois et enfin les nouvelles politiques du ministère de l'Agriculture.

Les délégués de la région ont participé autant par leur présence que par leurs interventions toutes aussi valables les unes que les autres à l'avis d'un porte-parole de l'UCC locale parce que centrées sur des problèmes essentiels. En plus de leur apport d'un solide appui aux revendications générales de la journée, les cultivateurs de la région ont attiré l'attention du ministre sur des points à caractère régional mais à répercussion provinciale, par exemple l'encouragement de la culture de la betterave pour la libération du marché du lait et l'opportunité à d'autres régions moins favorisées d'une production accrue dans ce domaine.

Un porte-parole de l'UCC locale dit que ce qui a frappé surtout dans l'ensemble, c'est la qualité et la compétence de toutes les interventions. Une ombre au tableau cependant, une minorité des députés de secteurs ruraux étaient présents. De notre région, seul M. Marcel Ostiguy, député de Rouville a assisté à cette rencontre. Selon l'UCC locale plusieurs cultivateurs ont été déçus de cette faible représentativité.

Toujours selon la même source, la journée a prouvé dans l'ensemble le sérieux des cultivateurs dans leurs revendications, Ils sont repartis non pas consolés prêts à un retour sur la colline parlementaire s'il y a lieu.

Nouvelles brèves

L'an dernier, les resserres de la Croix-Rouge ont prêté gratuitement, à quelque 51,000 personnes, environ 60,000 accessoires pour chambres de malades.

•••

Lorsque vous donnez du sang à la Croix-Rouge, vous ne donnez qu'environ les quatre-cinquièmes d'une chopine ce qui représente à peu près le quinzième de la teneur sanguine moyenne du corps humain. Et le sang se reconstitue de lui-même, presque entièrement, dans les vingt-quatre heures qui suivent.

Deux accidents dans le secteur du Lac Brome

LAC BROME (JDB) -- La tempête de neige qui a sévi, en début de semaine sur toute la région, a été la cause de plusieurs accrochages dans le territoire du Lac Brome.

Le premier s'est produit, mardi, à l'intersection des routes 39 et 52, à proximité de l'échangeur des Cantons de l'Est, à Foster. Il s'agit d'une collision entre deux automobiles, gênées par la chaussée mal dégagée.

Une Ford '66, propriété de Waterloo Auto Parts du 959 rue Foster à Waterloo, étaitconduite par M. Louis-Philippe Quintal, domicilié au 9 rue Potvin, dans la même municipalité. Ce véhicule a subi pour plus de $200 de dégâts.

L'autre voiture, impliquée dans l'accident, est une Chevrolet '68, au volant de laquelle se trouvait Mme Margot Webster, de la RR 3 à Foster. Plus de $500 de domages ont été occasionnés à cette automobile.

On ne déplore, heureusement, aucun blessé. Les deux conducteurs présentent néanmoins certaines contusions, mais sans gravité. Les premières constatations d'usage ont été dressées par un agent de la sûreté municipale de Lac Brome, M. Jean Grenier.

Un peu plus tard, un autre accident se produisait sur le chemin conduisant à West Bolton, aux environs de 5 heures. Une légère poudrerie, jointe à l'épaisse couche de neige recouvrant la route, entravait particulièrement la circulation sur ce chemin secondaire.

Les véhicules impliqués dans l'accrochage, une Datsun '69 et un Chrysler '70 appartiennent respectivement à Mme Rhoda Northrup, résidente de West Bolton et à M. William Norman Sryrer, de la RR 2 à Knowlton. Les dommages matériels causés aux deux automobiles s'élèvent à un peu plus de $200.

Les constatations ont été, cette fois, effectuées par le constable Ralph Seaton, de Lac Brome.

La Mosquée a dû être fermée temporairement

SAINT-CESAIRE (AP) — Un bris dans les tuyaux au sous-sol de la salle des Chevaliers de Colomb de St-Césaire, et l'inondation qui s'ensuivit, ont été la cause de la fermeture temporaire du local des jeunes, La Mosquée.

Selon le président de l'Association de La Mosquée, M. Réal Lafrance, les travaux de réparation devraient être terminés vendredi, et les membres peuvent s'attendre à une ouverture très prochaine. Les jeunes qui aimeraient se procurer leur carte de membre pourront s'adresser au restaurant "Chez Claude" à St-Césaire.

Les prix du marché

MONTREAL PC — Les arrivages étaient modérés, la demande bonne et les prix stables, mercredi au marché des bestiaux de Montréal.

Arrivages: 11 bêtes à cornes, 72 veaux, 11 ovins et trois porcs.

Les bouvillons de qualité moyenne valaient de $28.50 à $30.25, les communs de $23.25 à $28.00.

Les bonnes vaches ont rapporté de $20.00 à $23, les moyennes de $20.25 à $21.50, les communes de $18.50 à $20, les vaches destinées à la charcuterie et à la mise en conserve de $13.00 à $18.

Les bons taureaux se vendaient de $25.50 à $28.25, les communs et les moyens de $21.50 à $25.

Les bons veaux ont rapporté de $43.00 à $47.00, les moyens de $37.00 à $42.50, les communs de $25.50 à $36.50.

Le prix des porcs et des ovins n'a pas été établi.

Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants 92 points, 64, 93 points, 65; commission canadienne des produits laitiers, 65.

Fromage: blanc, 52; jaune, 53.3.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation No 1 en sacs: 24 à 27, procédé par rouleau, No 1 en sacs 2 1-2 à 24 1-2; pour nourrissage, en sacs, 21 à 22.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage, 19 1-2; poudre de lait, 6 à 6 3-4.

Pommes de terre: prix de gros: Québec, nouvelle récolte, $1.20 à $1.25 les 50 lbs.

Prix des oeufs: Prix minima des grossistes aux détaillants en boîtes d'une douzaine: A-extra gros, 45 1-4; A-gros, 42 3-4; A-moyens 36 3-4; A-petits, 34 1-4.

Activités du Club d'âge d'or, jeudi

FARNHAM (DNC) — Le Club d'âge d'or de Farnham organise pour jeudi, le 25 février, une vente à $0.01. Cette vente commencera à 1 heure p.m. pour se poursuivre jusqu'à la fin de la soirée.

Il y aura plusieurs prix de présence et des rafraîchissements. Samedi, le 27, il y aura également une partie de cartes, avec prix de présence, spectacle et goûter.



Brigitte et ses neuf chiots

Maman Brigitte, une caniche miniature de 13 livres, a donné naissance récemment à neuf chiots, ce qui est un évènement assez inusité pour cette race canine. L'heureux papa ne pesait lui-même que 7 livres. Brigitte et ses chiots appartiennent à M. et Mme Philippe Desjardins, de St-Césaire.

(Photo, Maurice Leroux)

Pas d'augmentation du taux de la taxe prévue pour Bromont

BROMONT (JDB) -- M. Martial Lalande, secrétaire trésorier de la municipalité de Bromont, vient de rendre public un avis selon lequel, le règlement No 112 avait été adopté lors de la séance du conseil municipal du 16 février dernier.

Ce règlement décrète l'imposition des taxes foncières; celles-ci se montent à $1 du $100. d'évaluation, ce qui signifie que les contribuables de Bromont ne connaîtront aucune augmentation de taxe, cette année encore.

Le règlement, qui est déposé au bureau de l'hôtel de ville, a reçu la visite de plusieurs citoyens, intéressés à prendre connaissance de l'avis public.

Les répartitions du budget n'ont pas encore été communiquées à date, puisque le budget est actuellement à l'étude à Québec, pour fins d'homologation.

Le taux de $1 est un des plus bas de toute la région, étant donné la gamme de tous les services mis à la disposition de la population et qui en font une des villes les plus modernes et les progressives qui soit actuellement.

D'autant plus que l'évaluation globale de Bromont est passée de $3,400,000 pour l'an dernier à $5,800,000 en 1970. Cette augmentation est la conséquence d'une planification à long terme, axée sur l'aménagement du territoire. Le dynanisme dont fait preuve cette jeune ville qui ne pense qu'en fonction d'expansion et de développement économique, ne cesse d'attirer l'industriel tout autant que le touriste.

Lors de cette séance du conseil municipal de Bromont, lecture a été faite d'une lettre émanant du ministère des Terres et Fôrets approuvant, en date du 11 février, le changement de nom du Lac Tétreault en Lac Bromont. Une requête à ce sujet avait été rédigée par le conseil de ville lors de la rencontre de début de février.

Un concours d'art oratoire organisé par le club Lions de Cowansville

COWANSVILLE (JDB) -- Le club des Lions de Cowansville, qui vient de fêter son 25e anniversaire de fondation, organisera très prochainement un concours d'art oratoire. Ce

Ce concours est réservé aux élèves de l'école polyvalente Massey-Vanier, qui déléguera quatre participants masculins et quatre participantes féminines. Ces étudiants sont ceux qui se sont classés les premiers lors des épreuves d'art oratoire qui se sont déroulées dernièrement à la polyvalente.

Les élèves pourront présenter un sujet de leur choix, excepté un thème touchant aux domaines de la politique et de la religion. Le texte ne devra pas être lu, ni récité par coeur, mais sera présenté d'une manière compréhensible et vivante par le sujet. Une deuxième épreuve aura également lieu, cette fois, les participants devront improviser sur un thème imposé, choisi par les membres du club des Lions.

Les gagnants auront l'occasion de participer au concours d'art oratoire destiné à tous les districts des Lions; en outre, ils se feront remettre un trophée gravé à leur nom.

La présidence de la section française du concours d'art oratoire a été confiée à M. André Gauthier, et c'est M . W. D. Duke qui est en charge de la section anglaise.

En organisant cette activité, le club des Lions de Cowansville veut prouver combien sa préoccupation essentielle reste, sans contredit, la jeunesse, et toutes les facettes de sa formation. Pour les étudiants, le fait d'être sélectionné pour participer au concours du club des Lions revêt une grande importance.

Car, selon un éducateur, ce concours d'art oratoire ouvre à l'adolescent le domaine de la pensée "pure", va lui permettre de s'engager dans la voie de toutes les spéculations, philosophique, sociale, esthétique, etc... Il devait notamment ajouter que l'éveil de la pensée abstraite est une étape importante dans le développement de l'adolescent, puisqu'elle lui permet d'accéder aux idées, aux idéaux de la société qui l'entoure; et ceci, dans la mesure où les adultes voudront bien lui faciliter cet accès en considérant avec bienveillance, en encourageant et non en la rabrouant, cette jeunesse pensée qui, bien souvent, s'enivre de son propre jeu, s'enchante de son propre spectacle.

Nouvelles brèves

Ce sont les volontaires qui accomplissent plus de 90% des travaux de la Croix-Rouge.

•••

On trouve encore des milliers d'anciens combattants dans les hôpitaux qui leur sont consacrés à travers le Canada. Les volontaires de la Croix-Rouge visitent ces anciens combattants, s'offrent à rédiger leur correspondance, faire leurs emplettes et leur rendent nombre d'autres petits services. Grâce à la Croix-Rouge, plus de 11,000 patients, en 1970, ont participé aux programmes d'artisanat, assisté à des projections de films ou à des soirées de "chantons-en-coeur".

•••

Au cours de 1970, plus de 800,000 enfants et adultes canadiens ont participé aux programmes de sécurité aquatique et de formation au leadership de la Croix-Rouge. Ces programmes comportent tous les aspects de l'enseignement de la sécurité aquatique depuis la natation de base jusqu'aux techniques de sauvetage.

La police de Farnham a accompli un travail gigantesque en janvier

FARNHAM (AD) -- Dans son rapport qu'elle vient de rendre public pour le mois de janvier, la Sûreté municipale de Farnham rapporte que les différents vols commis au cours de ce mois ont rapporté quelque $4,600 à leurs auteurs, dont $2,500 pour deux vols d'automobiles, $1,500 pour différents vols simples, $450 pour des vols par effraction et finalement $150 pour un vol avec violence. Toutefois, le rapport des activités n'indique pas le nombre de vols perpétrés dans cette ville pour la même période.

Par ailleurs, les enquêtes menées pendant le mois ont permis à la police de récupérer pour $4,000 du montant total des marchandises volées; la police a effectivement éclairci les deux vols d'automobiles ainsi que le vol avec violence, bien qu'elle n'ait pas retrouvé l'argent subtilisé dans ce dernier cas. Elle a également élucidé tous les vols simples et retrouvé la totalité de la marchandise volée dont la valeur était de $1,500.

Chapitre de la circulation

Au chapitre de la circulation, le bilan mensuel de la Sûreté municipale de Farnham indique que 15 accidents de la circulation sont survenus au cours du mois de janvier, dont aucun accident mortel, ni aucun accident avec blessé. Le rapport n'indique cependant pas le montant des dommages matériels encourus lors de ces accidents.

Les policiers de cette ville ont d'autre part décelé deux causes de facultés affaiblies durant le mois; ils ont également entrepris et complété 67 enquêtes de tous genres, en plus de répondre au grand total de 1,020 appels, dont la plupart enregistrés au bureau, soit 830 comparativement à 190 dans les autos-patrouilles.

La Sûreté municipale de Farnham a par ailleurs apporté son assistance à d'autres corps policiers à 53 reprises, dont trois fois pour effectuer des arrestations et les 50 autres fois pour enregistrer des plaintes.

La force constabulaire a également apporté son concours aux autres services municipaux de Farnham à au moins 121 occasions; elle a aussi effectué un service de surveillance en32 autres occasions.

Aucun incendie

Enfin, la brigade contre les incendies de Farnham n'a reçu aucun appel au cours du mois de janvier et n'a, par conséquent, signalé aucun incendie dans la ville.

Rumeurs démenties

WATERLOO — La rumeur voulant que deux industries de Waterloo soient sur le point de fermer leurs portes a été formellement démentie, a-t-on appris de bonne source.

Effectivement, il était question ces jours-ci à Waterloo que Lines Brothers et Vico Metal ferment boutique et déménagent en Ontario.

Du côté de Lines Brothers, on a dit que c'était totalement faux et qu'il n'en était pas question. Lines se spécialise dans la fabrication de jouets et de produits pour enfants.

Pour ce qu est de Vico Metal, filiale de Vilas industries, les personnes rejointes ont déclaré qu'elles n'avaient jamais entendu parler d'une telle rumeur. Cette compagnie fabrique de l'ameublement scolaire. Elle emploie une centaine de personnes tandis que Lines Brothers emploie quelque 200 ouvriers.

Farnham en bref...

FARNHAM (GMM) — Une grande partie de l'ordre du jour de l'assemblée municipale, qui aurait dû être étudié par les autorités compétentes cette semaine a été reportée à lundi, le 1er mars.

Ce report est dû au départ précipité des conseillers pour tout d'abord étudier sur les plans du Palais des sports, des réparations urgentes à effectuer. Puis les plans n'étant pas suffisants pour qu'une opinion soit établie, la visite impromptue de l'ensemble du conseil à l'édifice en question.

Comme le début de l'assemblée avait été plus qu'orageux à cause d'une "vive discussion" entre le public et les conseillers, les autorités municipales n'ont pas repris l'assemblée interrompue seulement pour 30 minutes en vue de l'étude des travaux à entreprendre au Palais des sports.

Cependant, il semble que les points laissés en suspens seront repris lundi, tout comme sera reprise la discussion au sujet du maintient ou de l'abandon de l'appel interjeté sur le jugement cassant le rôle d'évaluation foncière homologué le 5 mai 1969 et décrété invalide par le juge Guy Genest.

Il est également vraisemblable que les conseillers décideront, lundi prochain, s'il est avantageux pour Farnham de se rapprocher du Conseil de développement du Haut Richelieu. Cet organisme a adressé au conseil une invitation pour la réunion du 21 mars qui se tiendra à Henryville et où il sera présenté aux membres du conseil un plan directeur concernant la voirie à travers la région.

Les conseillers Normand Lague et François Martin ont demandé qu'une lettre soit envoyée à la Voirie provinciale, bureau d'Iberville, pour qu'un inspecteur soit dépêché à Farnham afin de vérifier l'état du pont de la rue Jacques-Cartier. Ce dernier est reconnu "dangereux" par les autorités municipales.

L'ingénieur-conseil de la cité de Farnham devra "relocaliser" les poteaux électriques de la rue Saint-Paul afin de vérifier avec l'Hydro-Québec l'espace restant et devant lui être accordé pour les servitudes.

La Jeune chambre de Farnham a fait savoir au conseil municipal qu'elle a adopté une résolution et qu'elle a fait parvenir ce texte au ministère de la Voirie provinciale afin que Farnham devienne le "centre" régional de cette administration.

Le conseil remercie la Jeune chambre de son intérêt à "la chose publique". Mais, avant d'appuyer une action en ce sens, M. Normand Lague, conseiller, a suggéré que la cité étaye sa demande sur des arguments irréfutables à la suite d'une étude sérieuse de la situation.

Cependant, la Voirie a fait connaître à la cité sa décision de lui rendre la juridiction sur toutes les routes réputées provinciales et à l'intérieur du territoire de Farnham. Il reviendra dorénavant à la cité d'en assurer l'entretien tant pour le déneigement que pour le pavage.

Avant de poursuivre les procédures en vue du recouvrement des dépenses encourues par la cité au sujet du rôle d'évaluation foncière en vigueur, le secrétaire-trésorier, M. Jean-Bernard Luneau, devra s'assurer de la "solvabilité" de la firme des Estimateurs associés qui a effectué la confection du rôle cassé par le juge Guy Genest.

Malgré l'opposition du conseiller Normand Arcand, la cité exige que toute facture présentée pour paiement soit signée par le responsable du service concerné ou soit accompagnée d'une réquisition signée par lui.

La cité a demandé à la Commission municipale du Québec de l'autoriser à emprunter temporairement de la Banque canadienne impériale de commerce, par un ou plusieurs billets, à un taux d'intérêt ne dépassant pas 8 1/2% l'an, une somme de $80,000 pour son fonds d'administration budgétaire en attendant la rentrée des taxes. Cette somme sera cependant remboursable à partir du 30 avril.

La Voirie provinciale a acquis de la cité de Farnham, pour la somme de $1, pour 329,745 pieds carrés de terrain afin d'y construire la voie de contournement qui améliorera sensiblement la circulation dans la ville et alentour de la ville de Farnham.



Nombreux accrochages

La tempête qui a sévi sur toute la région, en début de semaine, a été la cause de nombreux accrochages plus ou moins importants. Au lendemain de la tempête, on trouve dans les cours de garages, plusieurs véhicules endommagés, témoin cette automobile, qui a subi de lourds dommages, lors d'un accident survenu dans la région de Cowansville.

(Photo JdB)

Deux blessés dans des accidents dans la région de Cowansville

COWANSVILLE (JdB) -- La Sûreté municipale de Cowansville ne signale, pour la journée de mercredi, qu'un seul accrochage, qui aurait occasionné de légères blessures à une résidente de Cowansville.

L'accident s'est produit un peu après 11 heures, mercredi matin, à l'intersection de la rue Bell et du Grand Boulevard Nord, lorsque les deux véhicules sont entrés en collision frontale.

Les automobiles impliquées dans cette accrochage ont subi de lourds dommages matériels; soit $500 à la Chevrolet Acadian '71, propriété de M. Luc Racine, résidant à la RR1, à East Farnham et plus de $650 à l'Acadian '67 pilotée par Mme Germaine Lemire, domiciliée au 112 rue Willard, à Cowansville.

Cette dernière a dû être transportée à l'Hôpital Brome-Missisquoi Perkins de Cowansville, par le service ambulancier Désourdy. Mme Lemire souffrait de vives douleurs aux côtes et se plaignait d'avoir de la difficulté à respirer. Dès son arrivée à l'établissement hospitalier, elle a subi plusieurs examens en vue de déterminer la cause exacte des douleurs ressenties, Mais il semblerait qu'elle ait quitté l'hôpital dès le début de la soirée.

Pour sa part, M. Paul Miclette, chef de la police de Dunham, rapporte un accident survenu, au début de la soirée de mardi. Un petit garçon, âgé d'environ 7 ans, enfant de M. et Mme Fernand Desnoyers de Dunham, a été renversé par un automobiliste; l'accident qui aurait pu avoir de très graves conséquences s'est fort heureusement terminé, puisque le garçonnet ne présentait que des égratignures aux jambes et souffrait d'une entorse aux pieds. Par mesure de précaution, le chef de police, M. Paul Miclette a décidé de transporter l'enfant à l'Hôpital de Cowansville d'où il devait ressortir quelques instants plus tard, après avoir passé plusieurs examens.

Quant au conducteur impliqué dans cet accident, il s'agit de M. R. Stowe, qui est domicilié au 102 rue Hillcrest, à Cowansville. Les constatations ont été effectuées par le chef de la police de Dunham, M. Paul Miclette.

Situation normale à l'hôpital B.M.P.

COWANSVILLE (JdB) -- La menace de grève, qui avait plané en début de semaine, sur le chantier de l'Hôpital Brome Missisquoi Perkins de Cowansville, est complètement levée. En effet, des négociations avaient été entreprises dès lundi matin, soit avant que le débrayage ne devienne effectif; les rencontres ont été interrompues dans la journée de mardi, puisque la plupart des responsables manquaient à l'appel, à cause de la mauvaise température qui a affecté toute la région.

Mercredi matin, tous les ouvriers, soit environ une soixantaine d'hommes, avaient repris le travail normalement, les négociations ayant abouti.

Rappelons que les travaux d'aménagement et d'agrandissement de l'Hôpital étaient presque terminés, seules restaient en activités trois entreprises: la compagnie Becker pour la plomberie, la compagnie Dosco pour l'installation du circuit électrique et les entreprises Beauregard pour les travaux de peinture des locaux.

Le mouvement de débrayage avait commencé, dans la région, par le chantier de la compagnie IBM à Bromont, ce que voyant, les contracteurs occupés aux chantiers de l'Hôpital B.M.P. ont pris les devants et entamé les négociations.

ANNONCE

Comment est votre ouïe...

Chicago, Ill. — Une offre gratuite d'intérêt spécial pour les gens qui entendent mais ne comprennent pas les mots vient d'être lancée par Beltone. Une réplique du plus petit appareil auditif jamais fabriqué par Beltone sera donnée absolument gratuitement à quiconque répondra à cette annonce.

Essayez-la dans la tranquillité de votre foyer et constatez par vous-même comment elle se porte avec confort, ceci sans aucun frais ou obligation. Vous la garderez, car elle est à vous gratuitement. Pesant moins de ⅛ d'once..., elle est entièrement au niveau de l'oreille. Aucun fil ne relie l'oreille au corps

Ces modèles d'essai, qui ne fonctionnent pas, sont gratuits; nous vous suggérons de demander le vôtre sans tarder. Et, nous le répétons, il n'y a aucun déboursé ni aucune espèce d'obligation de votre part. Adressez votre demande à:

BELTON SERVICE
65 Wellington Sud
Département V
Sherbrooke, P.Q.

OUVERT SAMEDI JUSQU'À 5 H.

Ayez CONFIANCE en votre

RAPPORT D'IMPÔT

Faites valoir vos droits en matière d'impôt! Confiez à Block le soin d'obtenir pour vous toutes les déductions autorisées et de tirer parti de tous les dégrèvements possibles. Notre service est rapide, pratique et notre tarif est très raisonnable. Et nous sommes sûrs de nous!



$5 Déclarations complètes

ADVERTISED IN LIFE et plus

GARANTIE

Nous garantissons le rapport précis de toute déclaration d'impôt. Si nous commettons toute erreur qui vous occasionne une amende ou de l'intérêt, nous acquitterons ceux-ci.

H&R BLOCK LTEE

Les plus grands spécialistes de l'impôt au Canada avec plus de 300 succursales au pays

8 COURT, GRANBY (PRES DE PRINCIPALE)

Sur semaine de 9 h. a.m. à 9 h. p.m. Samedi de 9 h. a.m. à 5 h. p.m.

372-3544

SANS RENDEZ-VOUS

COLLÈGE SAINT-ANDRÉ
ST-CÉSAIRE
Dirigé par LES FRÈRES DE SAINTE-CROIX
PENSIONNAT-EXTERNAT
COURS SECONDAIRE I

EXAMENS D'ADMISSION à 1.30 H.
LES SAMEDIS 27 FÉVRIER

POUR RENSEIGNEMENTS
BUREAU DES ADMISSIONS
Collège St-Andre
1390 Notre-Dame,
St-Cesaire,
Cté Rouville,
Tel: 469-2601

BINGO
PAROISSE DE L'ASSOMPTION
Tous les JEUDIS
à 7 h. 30 P.M.
$800. EN PRIX
coin ST-CHARLES Sud et HORNER
GRANBY
Bienvenue à tous !

Nouvelles de Granby

120 - 2 Principale 372-5772
Paul Bourget
FLEURISTE - FLORIST GRANBY
FLEURS POUR TOUTES OCCASIONS

Me Trudel craint qu'on n'ait que des miettes

Granby doit multiplier les pressions pour obtenir d'importantes industries

GRANBY — La ville de Granby doit multiplier les rencontres et démarches auprès des hauts fonctionnaires du ministère provincial de l'Industrie et du Commerce et du ministère fédéral de l'Expansion économique régionale de façon à obtenir l'implantation d'importantes nouvelles industries dans le vaste parc industriel qu'on est en voie de créer à coups de centaines de milliers de dollars.

C'est le conseiller municipal Bernard Trudel qui affirme ainsi qu'il faut multiplier les contacts et même exercer de très fortes pressions auprès des autorités provinciales et fédérales. Celui-ci craint que Granby n'obtienne que des miettes si la ville ne procède pas de cette façon.

Les membres du conseil discutaient du prix de vente des terrains industriels lorsque le conseiller Trudel a fait ces commentaires et on venait tout juste de faire allusion à l'investissement de quelque $25 millions par IBM à Bromont ainsi qu'à un autre investissement tout aussi important par une compagnie américaine à Magog.

Me Trudel est d'avis que ce sont les gouvernements supérieurs qui disposent des instruments, c'est-à-dire des programmes nécessaires, pour intéresser et inciter les entreprises étrangères à investir chez nous. Pourtant, il soutient qu'on n'a pas à consacrer toute l'énergie locale à cette fin.

D'après ce conseiller, ce qui importe d'abord et avant tout c'est de se tenir bien près des hauts fonctionnaires fédéraux et provinciaux susceptibles d'orienter les investisseurs étrangers vers Granby. Soutenant que ce sont les gouvernements supérieurs qui dirigent ces industriels vers l'une ou l'autre des régions du Québec, Me Trudel croit qu'il faudrait cogner plus souvent à leurs portes et cela avec beaucoup d'insistance.

Le conseiller a affirmé qu'il ne faut pas craindre d'aller faire de l'anti-chambre à Québec ou Ottawa puisque c'est la seule façon d'agir pour obtenir d'importants investissements. On risque autrement de n'obtenir que des miettes.

En somme, le conseiller Trudel veut qu'on rappelle fréquemment et avec insistance aux autorités provinciales et fédérales que Granby a besoin d'importants investissements et que cette ville leur offre tous les services requis. Et, comme ces mêmes autorités ne sont pas étrangères au choix de la région et de la ville où l'investisseur ira, il faut les inciter à penser à Granby en les talonnant continuellement.

Sur ce, on a fait remarquer que le pouvoir des gouvernements est d'autant plus important qu'ils consentent des subventions aux industriels décidés à investir en autant qu'ils investissent dans les régions ou villes désignées. Ce sont donc eux, dans une large part, qui décident de la région ou de la ville qui accueillera l'investisseur. Pourquoi, alors, ne pas exercer de pressions ?

Cela est tellement vrai, a-t-on fait remarquer, que récemment encore, les autorités municipales d'une ville n'ont appris qu'au moment de l'annonce officielle de l'investissement dans leur ville le nom de la compagnie concernée. Jusque là, les administrateurs municipaux connaissaient l'existence d'un projet d'importance, sans toutefois en savoir davantage.

On a cependant fait remarquer que cela ne signifie pas que le conseiller industriel, M. P.-Horace Boivin, doive cesser toutes communications avec les industriels étrangers susceptibles de venir s'établir à Granby. Bien au contraire. Granby peut certes profiter de ses contacts, mais on estime que les gouvernements supérieurs et le fédéral, surtout, ont beaucoup plus d'influence et d'atouts auprès des industriels étrangers que Granby peut en avoir. Ce qu'il faut donc, c'est s'assurer que les gouvernements supérieurs penseront à Granby en orientant les industriels.

Les prix du terrain

Quant au prix de vente du terrain industriel, les membres du conseil sont d'avis qu'il devrait être fixé à $0.10 le pied carré, sauf dans le cas des industriels déjà informés d'un prix de $0.06.

La ville perdrait, semble-t-il, à vendre le terrain à un prix inférieur à $0.10. Les membres du conseil ne semblent toutefois pas à faire de ce prix une condition "sine qua non".

Le conseiller Bernard Trudel a sur ce fait remarquer qu'il se foutait du prix auquel on vendrait le terrain. "Ce qui importe, a-t-il ajouté, c'est d'amener des industriels".

Il semble bien, selon les informations données à la table du conseil municipal, que certaines compagnies soient actuellement intéressées à venir s'établir à Granby. Elles auraient même déjà procédé au choix de leur terrain. On en a toutefois pas dit davantage sur le sujet.



La bonne humeur règne lors des dîners hebdomadaires de la Caisse d'entraide économique de Granby, même si l'organisateur, M. Richard Côté, invité des chefs d'entreprises tel que M. Léo-Paul Gravel qui compte bien, dans un an, avoir plus de 200 employés sous ces ordres, ce qui réjouit à l'avance le maire de Granby, M. Jean-Louis Tétreault.

(Photo J. Petit)

Enquête du coroner le 2 mars

ROXTON POND (AD) — Le coroner du district de Shefford, le Dr Henri Picard, présidera mardi, le 2 mars à l'enquête en rapport avec la mort du jeune Claude Deneault, de Roxton Pond, qui a succombé le 12 octobre, à l'Hôpital général de Shefford, aux multiples blessures qu'il avait subies quelques heures plus tôt lorsque sa bicyclette avait été renversée par une voiture non loin de la demeure de ses parents.

L'enquête du coroner débutera à 7 heures 30, mardi soir, et se déroulera à l'hôtel de ville de Granby en présence du procureur de la couronne pour le district de Bedford, Me Claude Noiseux.

Cette enquête a pouj but de déterminer les circonstances qui ont entouré le décès du jeune homme. Elle vise effectivement à déterminer si la mort de l'adolescent est attribuable à une négligence criminelle, à un acte de violence, à la conduite coupable de quelqu'un ou encore à une cause accidentelle.

Mortellement blessé

Cette tragédie est survenue le 12 octobre, soit le jour du congé de la fête de l'Action de Grâces, lorsque la bicyclette que chevauchait le jeune homme a été renversée par une voiture sur la route No 13, à l'extrémité de la municipalité de Roxton Pond, dans le comté de Shefford.

Grièvement blessé, Claude Deneault avait été transporté d'urgence à l'Hôpital général de Shefford, où il devait expirer quelques heures plus tard en dépit des nombreux efforts déployés par les médecins pour lui conserver la vie.

La jeune victime était âgée de 14 ans et était le fils de M. et Mme Arthur Deneault, de Roxton Pond, dans le comté de Shefford.

Concert-détente au Montplaisant

GRANBY -- M. William Bourdeau, organiste granbyen, donnera, dimanche le 14 mars, à la chapelle des Pères Trinitaires du Montplaisant, un concert-détente.

M. Bourdeau jouera à l'orgue des airs populaires que tous aiment entendre. Simultanément au concert, il y aura une projection de diapositives.

Organisé par les Pères Trinitaires, et au profit de cette paroisse, le concert commencera à 8 h. 30 heures.



La Jeune chambre de Granby et les représentants des institutions bancaires de la ville se sont réunis, hier, pour établir un cours de comptabilité administrative à l'intention des hommes d'affaires de Granby.

(Photo La Voix de l'Est, J. Petit)

Cours en gestion des affaires organisé par la Jeune chambre

GRANBY (JF) -- La Jeune chambre de Granby mettra bientôt sur pied un cours de comptabilité administrative à l'intention des hommes d'affaires et des dirigeants de petites ou moyennes entreprises de Granby.

C'est ce qui fut décidé, hier, à l'issue d'une rencontre entre M. Jean-Paul Breton, président de la Jeune chambre, M. Claude Jutras, directeur du service des cours de gestion de la Chambre de commerce du Québec, et une dizaine de représentants des institutions bancaires de la ville de Granby.

Ces cours, offerts par le ministère de l'Education du Québec en collaboration avec la Chambre de commerce de la province de Québec, visent à apprendre aux dirigeants des petites ou moyennes entreprises à gérer de façon plus efficace leurs entreprises par une comptabilité bien comprise et bien appliquée.

Ces cours furent organisés en 1963 lorsqu'on découvrit que seulement 5% des hommes d'affaires au Québec avaient bénéficié de cours de comptabilité. Depuis deux ans, les cours ont profité à quelque 2,000 hommes d'affaires qui ont pu ainsi améliorer la gestion de leur commerce. A l'aide d'études de cas et de discussions en groupe, les hommes d'affaires pourront partager l'expérience des autres et faire partager leur propre expérience vis-à-vis des points précis ou des problèmes qu'ils ont eu à envisager.

Ce cours aussi appele "gestion comptable" est un cours parmi l'éventail des cours offerts par le ministère de l'Education que l'on offrira à Granby à la suite du succès de ce dernier. Toutes les personnes désireuses de suivre ce cours pourront se renseigner auprès des gérants des institutions bancaires qui seront davantage en mesure de les informer sur les normes à suivre.



Un étudiant du CEGEP, Patrick Ferrero, vient d'être désigné comme directeur de l'action politique sur les campus des Cantons de l'Est. Sa fonction consistera à mettre sur pied des comités d'action politique dans tous les CEGEP et facultés des Cantons de l'Est...

Ces comités d'action politique font partie intégrante des commissions jeunesses du parti libéral du Canada. De plus, Patrick Ferrero sera également membre de la délégation du Québec qui se rendra, en fin de semaine, au congrès national des jeunes libéraux du Canada, à Winnipeg. Avec la participation de M. Bernard Barbera, directeur régional des commissions jeunesses, le comté de Shefford sera doublement représenté à Winnipeg...

Les syndiqués de la Simonds Saw auront une assemblée générale, le dimanche 28 février, en la salle des Chevaliers de Colomb sur la rue Dufferin, à 9 h. 30 AM. Il sera question du rapport des négociations et d'une demande de conciliation auprès du gouvernement...

Plusieurs personnes ont profité de la belle température, hier, pour enlever la neige sur les toits des maisons et des garages... Il est à prévoir que si le beau temps persiste, ce sera un "sport" fort populaire durant le prochain week end...

La période de dégel n'est pas encore véritablement commencée et les rues sont de plus en plus dangereuses... Au rythme où surgissent les trous, les employés de la voirie peuvent s'attendre à ne pas chômer au cours du printemps et de l'été...

La Caisse d'économie des Travailleurs de la Montrose tiendra son assemblée générale annuelle, le dimanche, 28 février, à 1 h. 30, au 371 rue St-Jacques à Granby. Cette Caisse a déjà deux ans d'existence...



M. Hubert Pilon, directeur commercial des Cantons de l'Est pour Air Canada (à droite), a conclu au nom de sa compagnie un accord de deux ans avec le Festival de la Chanson de Granby. M. Yves Gagnon, coordonnateur des Loisirs de Granby et du Festival, est d'avis que la participation d'Air Canada permettra l'atteindre de nouveaux buts et d'étendre le rayonnement du Festival.

Le Festival de la Chanson aidé par Air Canada

GRANBY (par Elizabeth Poisson-Farand) — Le premier geste posé par la compagnie aérienne Air Canada pour encourager et appuyer le domaine culturel francophone au Canada s'est en fait réalisé dans notre ville puisque les dirigeants d'Air Canada ont décidé de collaborer au Festival de la Chanson de Granby.

C'est ce qu'à révélé le coordonnateur des Loisirs de Granby Inc. et du Festival de la Chanson de Granby, M. Yves Gagnon, qui vient de conclure un accord avec la haute direction d'Air Canada par l'intermédiaire de M. Hubert Pilon, nouveau directeur commercial pour les Cantons de l'Est.

Le Festival de la Chanson de Granby a terminé en décembre se seconde année d'opération, avec succès, et entreprend une troisième session qui connaîtra plusieurs modifications dans plusieurs domaines, et notamment un rayonnement à l'Est du Canada, soit l'Ontario et les provinces maritimes, en plus du Québec, couvert depuis deux ans.

Ainsi, selon M. Gagnon, en associant sa destinée à cette grande maison aérienne qu'est Air Canada, le Festival de la Chanson de Granby pourra atteindre de nouveaux buts, et possiblement étendre le Festival é l'échelle nationale ou internationale. "Evidemment Air Canada a des possibilités immenses et un rayonnement mondial très puissant, de dire M. Gagnon, et c'est un avantage du Festival de jouir de la participation et de la collaboration de cette compagnie".

Pour sa part, M. Hubert Pilon affirme que Air Canada a découvert la véritable valeur du Festival de la Chanson de Granby et a jugé, après étude, que ce Festival était vraiment valable.

C'est un contrat de deux ans qui a été signé entre le Festival de la Chanson et Air Canada. Selon l'avis de M. Gagnon, ce contrat est plus avantageux que celui établi avec le premier commanditaire qui s'est joint à l'organisation de ce concours amateurs il y a deux ans, et permettent au Festival de prendre beaucoup plus d'ampleur: "Le Festival vient d'associer sa destinée à cette grande maison aérienne qui nous permettra, nous le croyons sicèrement d'atteindre de nouveaux buts. Cette généreuse participation, Air Canada nous l'a accordée consciente de seconder et d'apporter à notre effort culturel, lesservices essentiels à sa réussite", de dire M. Gagnon, visiblement heureux de l'aboutissement des démarches entreprises l'automne dernier.



Et le chapeau s'en va...

Heureusement, les voitures n'ont, en tout temps, pas le droit de stationner sur ce côté de la rue. Sinon elles risqueraient de se faire lourdement endommager lorsque le chapeau de neige et de glace quittera définitivement ce toit de hangar. Une fois encore, on peut rappeler aux propriétaires de faire déneiger le toit de leurs immeubles quelle qu'en soit la valeur, avant d'avoir à réparer des dommages à autrui.

(Photo J. Petit)

Carousel produirait 2,500 perruques par semaine en '72

GRANBY (GMM) — La Caisse d'entraide économique de Granby a reçu M. Léo-Paul Gravel, administrateur de la Vogue Carousel de Granby Ltée, lors de son dîner mensuel. Ce dernier s'est présenté comme n'étant pas un conférencier "en vogue", mais bien celui de Vogue Carousel.

Cet humour de chef d'entreprise de 39 ans, père de 4 enfants parmi lesquels se comptent trois filles et un garçon, à la tête de 38 employés fabriquant chaque semaine 600 perruques après quelques semaines d'opération, a été récompensé.

En effet, le maire de Granby, M. Jean-Louis Tétreault, président de la Caisse, a souligné qu'il espérait bien que M. Gravel, dans un an, lorsque son usine tournera à plein rendement, n'aura plus à se plaindre d'être desservi par une rue en "gravelle"...

Outre cet échange de mots d'esprit, un exposé très sérieux fut fait à l'assistance. M. Gravel, qui est très fier de l'usine qu'il dirige à Granby, précisa que Vogue Carousel a d'autres usines que celle-ci, soit deux à Brooklyn, une en Californie, trois à Porto-Rico et une autre à Montréal où, d'ailleurs, le service des ventes est établi.

Si actuellement les 38 employés de l'usine fournissent 600 perruques par semaine, les prévisions de la compagnie laissent escompter que d'ici un an Vogue emploiera deux cents personnes qui feront chaque semaine 2,500 perruques. De 5 à 10% du personnel sera de la main-d'oeuvre masculine.

C'est la première industrie du genre au Canada et tous les produits sont manufacturés avec du matériel canadien, sauf les cheveux eux-mêmes, qui sont fournis par Union Carbide, des Etats-Unis.

La Caisse d'entraide économique de Granby ne cesse de progresser et pour le premier anniversaire de l'organisme son président, M. Jean-Louis Tétreault, espère bien compter 450 membres. Pour atteindre ce résultat, il lui reste quelque temps puisque le premier anniversaire aura lieu le 12 mai. La Caisse en compte maintenant 427.

Actuellement, la Caisse a un actif de $1,637,367 dont $1,197,033.97 est de capital à recevoir des sociétaires. Ce qui n'empêche qu'elle a en portefeuille $19,800 d'obligations de Manic-Granby et qu'elle a prêté $145,000 sur hypothèques.

Au passif de la Caisse, au 1er février 1971, n'apparaissent pas les intérêts dûs aux sociétaires étant donné que le taux doit en être déterminé à la fin de l'année sociale de l'organisme.

Il est toutefois dore et déjà déterminé que les intérêts à payer au deuxième trimestre, soit à la fin de décembre, se chiffreraient à $13,000.

Parmi ses projets, la Caisse espère pouvoir organiser des visites industrielles dans les usines installées à Granby grâce à son aide financière. Cela répondrait à un voeu généralement émis dans les milieux s'intéressant à la progression industrielle de la ville.

$77.1 millions en débits portés aux comptes de banque

MONTREAL -- L'Association des banquiers canadiens a révélé aujourd'hui que les débits portés aux comptes de banque individuels pour le mois de janvier, 1971 à Granby sont de $77.1 millions.

Ces chiffres comprennent tous les montants portés par les banques aux comptes de leurs clients (compte courant, compte de chèques et compte d'épargne) dans toutes les succursales de la région. On a exclu la valeur des chèques tirés sur la banque du Canada, sur le gouvernement du Canada et par les banques à charte sur elles-mêmes afin de fournir une indication de l'activité économique dans le seul secteur privé.

Dupont accusé d'avoir mis le feu à la prison locale de Montmagny

MONTMAGNY (PC)— Michel - Henri Dupont, un immigrant français âgé de 23 ans, a été accusé, mercredi, devant le juge de paix Gilles Corriveau, au palais de Justice de Montmagny, d'avoir illégalement et volontairement mis le feu, le 28 janvier dernier, à Montmagny, commettant ainsi un crime d'incendie.

L'accusation a été portée à la demande du commissaire des incendies de Québec, Me Cyrille Delage, à la suite d'une enquête tenue la veille, à Montmagny.

Dupont était alors détenu aux cellules du palais de Justice de Montmagny pour comparaître comme témoin au procès de Jacques Mesrine et Jeanne Schneider, qui étaient accusés du meurtre de Mlle Evelyne Leboutillier de Percé.

Le Café-CEGEP risque de fermer ses portes

GRANBY (APG) — Le Café CEGEP, café étudiant qui a ouvert ses portes il y a trois mois, risque de les fermer très bientôt s'il ne reçoit pas un appui massif de la part de tous les jeunes intéressés à ce qu'un tel café existe.

Voici le communiqué que M. Gaétan Boulay, l'un des responsables nous a fait parvenir: "Ce lieu de rencontre qui a été créé par des jeunes pour des jeunes devra sinon fermer ses portes, tout au moins se déplacer car les responsables se retrouvent sur le pavé après avoir travaillé dur pour le construire. Il n'est pas nécessaire d'être devin pour voir que cet établissement n'est pas d'une très grande rentabilité (on pourrait même parler d'une sous-rentabilité). Mais malgré toutes ces maladresses, nous sommes prêts à recommencer à zéro pour assurer aux jeunes de Granby un petit coin à eux, tout simplement pour passer le temps autre part qu'au restaurant ou "ailleurs". Tout ce que nous vous demandons, c'est d'être présent, le vendredi 26 février, à 9 h. P.M. pour le dernier spectacle du Café-CEGEP au 23 rue Dufferin. Ce spectacle présentera plusieurs jeunes artistes de la région. Si vous êtes là, vendredi, en grand nombre, nous recommencerons, mais si au contraire vous nous laissez tomber, il ne vous restera plus qu'à retourner au restaurant ou "ailleurs".

Le Café-CEGEP, selon M. Boulay devrait déménager au plus tard le 1er mars à la suite de certaines circonstances qui ne sont pas du ressort des responsables. C'est pourquoi ils demandent le soutien des jeunes avant de louer un autre local pour continuer leurs activités.

Un actif de $100,446 à la Caisse d'économie

GRANBY - (APG) -- La Caisse d'économie des Travailleurs de la Montrose a maintenant un actif de $100,446 après deux années d'activités au sein de la collectivité granbyenne.

Les disponibilités se chiffrent à $22,819 et les prêts sur reconnaissance de dettes à $76,800.

D'ailleurs, les membres pourront prendre connaissance du rapport annuel de la Caisse à l'assemblée générale qui aura lieu, le dimanche, 28 février, au 371 rue St-Jacques. De plus, il y aura présentation des rapports des divers comités. L'assemblée débutera à une heure et demie de l'après-midi.

Le gérant de la Caisse, M. Gérald Fontaine, compte sur une participation nombreuse des adhérents afin de discuter d'une façon plus démocratique des nouveaux projets pour l'année qui vient.

"Les membres, par leur adhésion à un mouvement tel que le nôtre, se voient attribuer des services autres que l'emprunt et qui produisent de l'économie", de dire M. Fontaine.

"De nos jours, poursuit-il, le travailleur aime qu'on s'occupe de lui, qu'on lui présente quelque chose de nouveau, pas seulement que des offres de prêts d'argent; la Caisse d'économie par la bonne compréhension s'aperçoit que sans les travailleurs membres, les différents services de la Caisse ne pourraient pas exister."

"C'est pourquoi, de conclure M. Fontaine, les dirigeants de la Caisse cherchent à procurer aux membres des services qui cadrent bien avec leurs besoins."

C'EST UN PRIX D'AMI !
CONSTATEZ-LE
EN NOUS VOYANT POUR UNE 1971
DUSTER
• LIVRAISON IMMEDIATE
Shefford
CHRYSLER PLYMOUTH LTEE
SERVICE DE REMORQUAGE
24 HEURES PAR JOUR
CHEMIN ST-PAUL, GRANBY 378-9051

THEATRE PALACE GRANBY
372-4466
À L'AFFICHE CE SOIR!
Philosophie Dans Le Boudoir
couleurs
2 GRANDS FILMS A L'AFFICHE
L'Etalon
PROCHAIN CONCERT
Roger WHITTAKER
Billets en vente au Theatre et Pharmacie Centrale 182 rue Principale a Granby

Editorial

Pour assurer l'essor de l'économie québecoise

Il y a un peu de tout dans le discours inaugural de M. Bourassa.

Les mesures que le premier ministre se propose de soumettre à l'attention de l'Assemblée nationale intéressent à peu près tous les secteurs de la vie québécoise.

Mais c'est évidemment sous le thème de l'économique que se déroulera la session, la lutte contre le chômage demeurant la principale préoccupation du gouvernement.

Il reste à savoir, cependant, la façon dont M. Bourassa appliquera sa philosophie économique.

Les mesures qu'il suggérera auront-elles une influence déterminante sur l'avenir économique, social et culturel du Québec? Espérons-le.

Le gouvernement, si l'on peut s'exprimer ainsi, a une côte ardue à monter. Le chemin de la prospérité est parsemé de nombreux obstacles.

Il lui faudra démontrer la valeur de sa politique destinée à sortir la province du marasme dans lequel elle est plongée.

Il lui faudra surtout expliquer clairement la façon dont il entend aborder les problèmes dont la solution ne relève pas complètement de sa compétence.

Dans l'opinion du premier ministre, "Le fédéralisme canadien doit tenir compte autant des impératifs nécessaires au développement économique du Québec qu'au caractère culturel distinct de la société québécoise".

Cela est bien évident, mais c'est cette nécessité qu'il faut traduire dans les faits et c'est à ce niveau que surgissent les difficultés. Ottawa semble prêt à agir, mais dans quel sens et dans quelle mesure? Voilà le point à éclaircir.

Pour le moment, M. Bourassa n'en révèle pas beaucoup à ce sujet. Il semble se conformer à la tradition parlementaire, selon laquelle le gouvernement, dans le discours inaugural de la session, prend soin de cacher ses plans d'attaque.

On ne peut donc dire, même s'il paraît animé de bonnes intentions, si sa politique est valable. Chose certaine, c'est qu'il sera, au cours des délibérations de l'Assemblée nationale, la cible favorite de l'opposition qui lui rappellera souvent sa promesse de créer cent mille emplois.

Les mesures législatives

Son programme économique sera ainsi scruté de très près, puisque pour en arriver à des résultats concrets la législation ne suffit pas. Elle doit être complétée par des décisions administratives, financières et budgétaires tout aussi efficaces.

L'intention du gouvernement est d'orienter les lois actuelles d'aides au développement industriel vers une meilleure utilisation des ressources.

Les industries motrices de développement et créatrices d'emplois seront aussi, dit-il, privilégiées dans l'attribution des subventions publiques.

Il proposera par ailleurs des programmes d'assistance technique aux petites et aux moyennes entreprises, une loi des fonds industriels municipaux, une assistance aux commissariats industriels, des prêts à taux d'intérêt réduits, la création d'une agence de développement industriel, une participation accrue à l'objectif des ministères à vocation économique, la création d'organismes paragouvernementaux, etc.

Mais c'est là, soulignons-le, une énumération de mesures dont on ignore encore la portée et dont il est ainsi impossible d'apprécier l'importance.

Sans doute, donneront-elles des résultats, mais, au point où en est le Québec, ce ne sont pas des demi-mesures ou encore des mesures boîteuses dont il a besoin, mais des mesures constituant un plan d'action dynamique et efficace.

Le gouvernement a raison de préciser qu'il n'a pas la prétention de pouvoir résoudre tous les problèmes québécois en une seule session.

Il est indiscutable qu'il ne peut, par exemple, apporter immédiatement une solution au chômage. Ceux qui le critiquent et le critiqueront le savent eux-mêmes.

Mais on est cependant en droit de s'attendre à un programme législatif et administratif apte à réorienter le Québec dans la voie du progrès.

Débats longs et orageux

Au cours de cette session, on en entendra, bien sûr de toutes les couleurs. Les débats seront longs et orageux. Et loin d'être toujours justifiés.

Certains députés en profiteront pour se faire du capital politique, tout en se prétendant les seuls et uniques protecteurs du peuple.

De ces gens, il y en a dans tous les parlements du monde, et l'Assemblée nationale ne fait certes pas exception à cette règle.

Espérons, cependant, qu'ils n'abuseront pas de la situation et qu'ils sauront se taire à l'occasion pour faciliter l'adoption des mesures essentielles à la reprise de l'économie.

Le rôle du député et en particulier du député de l'opposition n'est pas de mettre les bois dans les roues, mais de chercher à améliorer, si possible, la législation de l'Etat.

Et la situation actuelle du Québec est bien assez grave pour l'engager à ne pas déroger de cette règle de conduite.

Ce que le peuple québécois attend de sa députation, en effet, ce n'est pas tant des discours qu'une étude sérieuse, réfléchie, de toutes les mesures qui lui sont soumises, pour que, lors de leur application, elles soient réellement bénéfiques.

L'Assemblée nationale, dira-t-on, est le lieu où les représentants du peuple doivent discuter les problèmes de l'heure. Cela est évident. Mais il ne leur fait jamais perdre de vue que la solution des problèmes ne dépend pas de la longueur des débats.

En maints cas, en effet, ils auront sûrement intérêt à se taire.

Espérons donc que nos députés, quelle que soit leur allégeance politique, sauront se conduire comme des hommes conscients de leurs responsabilités.

Roland Gagné

La Voix de l'Est ABC

Journal quotidien publié par
La Voix de l'Est Ltée.
136 Principale, Granby

Journal fondé en 1935

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication, de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

Camelot		Poste	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par jour	.10					
Samedi	.25	Canada	3.50	8.50	15.00	25.00
Semaine	.75					
Année	38.00	Etats-Unis	4.50	12.50	22.50	37.00

Courrier de la deuxième classe Enregistrement no 0679



(Reproduction autorisée par La Presse, Montréal) (Droits réservés)

Des élections fédérales en 1971 ?

Par DAVE Mc INTOSH

Dans les milieux libéraux d'Ottawa on évoque, avec beaucoup de discrétion la possibilité que de nouvelles élections fédérales soient organisées l'automne prochain.

Les Conservateurs, par contre, en parlent plus ouvertement. Il y a, en fait, plus de conservateurs que de libéraux qui croient que ces élections pourraient bien avoir lieu en septembre ou octobre. Et, le leader de l'opposition, M. Robert Stanfield, a déjà conseillé à ses partisans de se préparer à une telle éventualité.

Tandis que dans l'entourage de M. Trudeau on semble vouloir écarter la perspective d'élections générales cette année, un libéral éminent a déclaré, mardi, dans une interview: "Il ne faut pas en écarter la possibilité. On pourrait avoir à y songer sérieusement d'ici quelques mois".

Les libéraux qui croient à cette thèse, estiment que la plupart, sinon tous les indices économiques, enregistreront une reprise d'ici l'été. Le chômage sera alors en baisse et le taux de croissance de l'inflation relativement faible.

Ils considèrent donc que M. Trudeau serait mieux avisé d'organiser les élections fédérales en automne, plutôt que d'attendre le printemps ou le début de l'été 1972 qui auront été précédés, selon toute vraisemblance d'un hiverhaut en chômage.

La décision

S'il est vrai que l'ultime décision dépend de M. Trudeau, il n'en demeure pas moins que ce dernier pourrait céder aux pressions de certains milieux et de certains événements.

Aux termes de la constitution, M. Trudeau qui a été élu en juin 1968, n'est pas tenu d'organiser de nouvelles élections avant juin 1973. Mais, on ne croit pas qu'il attendra la fin de son mandat pour revenir devant l'électorat. Car, entre-temps, il risque de se trouver dans une position peu avantageuse.

Quoi qu'il en soit, ce n'est que l'été prochain que M. Trudeau aura à se prononcer, en tenant compte de deux facteurs de première importance: les indices économiques et les résultats de la conférence fédérale - provinciale sur la réforme de la constitution qui se tiendra à Victoria, en juin.

Les libéraux qui préfèrent attendre 1972 font valoir que les Etats-Unis connaîtront alors une prospérité économique dont les effets se feront sentir au Canada, cette prospérité aura été suscitée par le président Nixon, en vue des élections présidentielles américaines qui doivent avoir lieu en automne 1972.

"Le Québec doit demeurer bilingue"

OTTAWA (PC) — Si l'anglais cessait d'être langue officielle devant les tribunaux du Québec, cela ferait de la province un ghetto unilingue et diviserait le Canada, a déclaré le sénateur Paul Desruisseaux au Sénat.

Le sénateur libéral du Québec a dit qu'il espérait que le premier ministre de la province, M. Robert Bourassa, rectifierait la déclaration qui lui a été attribués la semaine dernière, selon laquelle le français devrait devenir l'unique langue officielle devant les tribunaux du Québec, tout comme l'anglais l'est dans les autres provinces.

"Le Québec devrait demeurer intégralement bilingue, estime le sénateur. Il faudrait pousser les autres provinces à faire de tout le pays un pays de plus en plus bilingue.

Aux termes de l'Acte de l'Amérique du nord britannique, l'anglais et le français sont autorisés devant les tribunaux du Québec et à la législature. Le même principe devrait s'appliquer aux autres provinces, a dit M. Desruisseaux, qui a ajouté que M. Bourassa n'a pas mandat pour faire la paix avec les séparatistes à leurs conditions.

Pas injuste

Pour le sénateur Lionel Choquette (PC-Ontario) seul le Québec peut se payer le luxe du bilinguisme dans ses tribunaux, car il a des juges, du personnel et des avocats bilingues.

A son avis, en n'admettant l'anglais dans les tribunaux que sur demande spéciale, le Québec agit comme les autres provinces et ne commet aucune injustice.

Il est courant dans les tribunaux de l'Ontario, par exemple, que la langue française soit utillisée si la plupart des protagonistes d'un procès sont francophones.

Cependant, le sénateur A.H. McDonald (L-Saskatchewan) estime que l'abolition de l'anglais comme langue officielle dans les tribunaux du Québec constitue une mesure rétrograde qui va à l'encontre du principe du bilinguisme.

La politique et la CSN

MONTREAL (PC) — Les tenants du "deuxième front", c'est-à-dire de l'extériorisation du syndicalisme en dehors des cadres stricts de la convention collective, ont remporté une importante victoire, hier, au conseil confédéral de la CSN, en réussissant à faire augmenter le budget des Services de l'action politique et de l'éducation, et ce malgré l'opposition du trésorier de la centrale, M. Jacques Dion.

C'est le vice-président du Conseil central de Montréal, M. Michel Bourdon, candidat défait à la vice-présidence de la CSN lors des élections de décembre dernier, qui a réussi à faire amender le budget de M. Dion de façon à ce que la centrale consacre $8,000 de plus à l'action politique et $4,000 à l'éducation.

La CSN consacrera donc $160,000 sur une période de deux ans à l'action politique, en déplacements, salaires, frais d'automobiles, dépenses pour réunions, papeterie et documents et "libération de militants". Cela équivaut à quatre cents par mois par membre, sur un per capita mensuel budgeté de $1.42.

Finies les folies

Les débats ont néanmoins été marqués d'une violente sortie du président de la Fédération nationale du vêtement, une des plus importantes fédérations de la CSN, M. Jean-Noël Godin.

M. Godin a soutenu que la folie de la politique, ça n'a pas d'affaires avec les syndicats.

"On n'a pas d'argent pour donner des services à nos membres dans les fédérations. Mais pour faire de l'action politique, on a de l'argent. Il faut arrêter de payer pour ces maudites folies-là."

Il a profité de l'occasion pour faire le procès des "idéologues, des rêveurs et de tous ceux qui préconisent une extension de l'action de la CSN sur ce deuxième front, alors qu'elle n'a pas encore consolidé son action sur le premier front, celui de l'application des conventions collectives".

L'écrivain Roger Lemelin:

"L'assassinat de Laporte a, en une nuit, fait vieillir notre peuple de 10 ans"

VANCOUVER (PC) — L'assassinat de M. Pierre Laporte "a en une nuit, fait vieillir notre peuple de 10 ans", a déclaré mercredi l'écrivain Roger Lemelin, devant le Canadian Club de Vancouver.

Dans son allocution qu'il avait intitulée "que se passe-t-il au Québec?", M. Lemelin a rappelé que rien n'était simple dans sa province, mais que — si les gens de Vancouver se sentaient un peu perdus — hé bien, il en était de même pour les Québécois francophones.

C'était la première déclaration importante du romancier et auteur dramatique de 51 ans sur les récents troubles au Québec. Il a conclu son allocution de la façon suivante:

"Il sera de plus en plus difficile d'être Canadien, en tenant compte du Québec. C'est un défi que les citoyens courageux et intelligents se donneront la peine de relever.

"C'est mon idée. Pendant 103 ans, grâce à des compromis, de la patience, par instinct et en travaillant, nous avons réussi à animer, à maintenir et à faire grandir cette formidable abstraction moderne qui s'appelle le Canada.

"Au Québec, la majorité des citoyens espèrent relever le défi avec succès et sont prêts à servir cet immense pays à l'avenir illimité. Les anarchistes constituent une minorité, de petites cellules complètement détachées de la population, de cette merveilleuse population francophone du Québec, qui est en sorte une plume flamboyante au chapeau de notre pays."

Passion politique

L'auteur des "Plouffe" a fait une revue rapide des événements historiques ayant influencé la population francophone du Québec.

"Nous sommes en train de devenir adultes trop rapidement" a-t-il dit. "En 10 ans, il nous a fallu apprendre et digérer trop de nouveautés, exiger des corrections à un grand nombre d'injustices de la part de la majorité anglophone.

"Un groupe imposant de jeunes sont devenus aveuglement marxistes, maoistes, castristes, sans prévoir les implications de telles philosophies sur notre avenir.

"Quand nous étions jeunes, nous rejetions plutôt nos élans passionnés sur les femmes. De nos jours, les jeunes se passionnent beaucoup plus pour les idées politiques que pour les femmes. Cette sorte de passion ne donne pas des enfants forts. C'est la disparition de l'individualisme. Des bandes, des chapelles se forment, parce qu'elles offrent un refuge à la majorité des faibles, reculant devant les problèmes complexes d'aujourd'hui".

M. Trudeau avait raison

Pour M. Lemelin, les problèmes entre francophones et anglophones sont moins graves que celui du rejet des valeurs établies par la jeunesse, parce que pour eux le bonheur devient de plus en plus difficile à trouver.

L'assassinat de Pierre Laporte a, en une nuit, fait vieillir notrre peuple de 10 ans. Et, quand M. Pierre Elliott Trudeau a déclaré que la loi des mesures de guerre avait pour but de mettre un frein à une insurrection appréhendée, il avait raison.

"Le vent était dans les voiles et les étudiants étaient prêts à entrer en action... La plupart des gens ont cru d'ailleurs que le Front de libération du Québec aurait dû être déclaré illégal, lorsque la première bombe avait explosé, il y a sept ans. Entre-temps, des agitateurs de toutes sortes et des maoistes se sont infiltrés dans les syndicats, les universités, les écoles supérieures, les journaux et la presse électronique.

"En réalité, l'exemple des terroristes arrêtés crée constamment des imitateurs. Par cellules de quatre ou cinq, plusieurs groupes de jeunes louent des maisons de fermes aux environs de Montréal pour y vivre en hippies..."

Deux provinces

Malgré leurs tendances radicales, le premier ministre Trudeau et le premier ministre québécois, M. Robert Bourassa, peuvent trouver un appui solide au Québec, parce que, selon M. Lemelin, il s'git en réalité de deux provinces, soit de Montréal et du reste de ce coin de pays habité par des Canadiens français.

Ignorant en grande partie de ce qui se passe à Montréal, les Québécois ruraux ont été très indignés par l'assassinat de Pierre Laporte.

A l'opposé, les Montréalais vivent dans un enfer de pollution, de problèmes économiques et d'une indifférence humaine qui font d'eux presque des robots. Mais les Montréalais francophones sont conscients depuis quelques dizaines d'années qu'ils ont été les victimes d'une certaine arrogance du groupe minoritaire des Montréalais anglophones.

Plus que les habitants du reste du Québec, les Montréalais cherchent instinctivement un bouc émissaire sur lequel rejeter la responsabilité de leur malaise. Il est difficile pour les Québécois des régions rurales de comprendre le traumatisme collectif subi par les Montréalais francophones, qui se comportent comme une majorité menant une vie de ghetto.

Selon M. Lemelin, ceci explique pourquoi 30 pour cent des électeurs de la région métropolitaine ont appuyé le Parti québécois de M. Lévesque, lors des dernières élections provinciales. Ces 30 pour cent condament toutefois le FLQ. Mais intérieurement, chacun en vient à la conclusion que le terrorisme a, d'une façon attiré l'attention du reste du Canada qui devra travailler à accorder une importance plus juste au Québec.

Selon M. Roger Duhamel

La crise d'octobre retarderait la création de districts bilingues

Par DONAT VALOIS

OTTAWA (PC) — La création de districts bilingues au pays pourrait bien être retardée ou compromise en raison du climat actuel découlant notamment de la crise d'octobre.

En effet, le président du Conseil consultatif des districts bilingues, M. Roger Duhamel, n'a pas écarté, mercredi pareille éventualité alors qu'il répondait à des questions des membres du club Richelieu d'Ottawa.

M. Duhamel était conférencier d'honneur au déjeuner hebdomadaire de cet organisme et avait plus tôt parlé du mandat et du travail du conseil qu'il préside.

Il a révélé que le conseil a terminé depuis quelque temps une enquête à travers le pays destinée à déterminer le nombre de districts bilingues qui devraient être établis ainsi que les endroits où ils devraient l'être.

M. Duhamel a précisé que ce rapport, qui contient plusieurs recommandations, sera dans quelques semaines présenté au gouvernement Trudeau qui, en vertu de la loi des langues officielles, devra, dans les 15 jours qui suivront, le déposer aux Communes.

Il s'agit d'un rapport technique, a précisé le président du conseil, ajoutant que le gouvernement était libre de retenir les recommandations qu'il voulait. "Il peut en adopter seulement 30 pour cent", a-t-il donné comme exemple.

Ambiguité

Plus tard, lors d'une période de questions, M. Duhamel a admis que le rapport n'arrivait peut-être pas à un moment opportun. Il a souligné que les événements tragiques d'octobre-la crise québécoise-étaient récents et qu'il semblait exister une certaine "ambiguité" en ce qui a trait à la reconnaissance future de l'anglais devant les tribunaux provinciaux au Québec.

La personne qui venait d'interroger le conférencier lui avait demandé si "le climat est favorable" à la publication du rapport du comité consultatif des districts bilingues.

M. Duhamel devait ajouter: "il pourrait arriver que le gouvernement pour des raisons de prudence politique classe notre rapport sur les tablettes".

Le conférencier a rappelé que ce projet de district bilingues provient des recommandations de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme au Canada.

En vertu de la loi des langues officielles qui a été votée en 1969, lors de la première session du gouvernement Trudeau, des districts bilingues pourraient être établis dans les régions du pays où la minorité francophone ou anglophone représente au moins 10 pour cent de la population.

Dans ces districts bilingues qui,selon M. Duhamel pourraient englober un village, une ville, un comté ou même une province entièrement -tant est flexible la loi-les services fédéraux seraient bilingues.

M. Duhamel a expliqué que cela ne signifie pas que le gouvernement devra augmenter automatiquement le personnel oeuvrant dans ses bureaux où seront créés les districts bilingues ou qu'il mettra à pied les fonctionnaires unilingues.

Loin de là. Le gouvernement verra plutôt à ce que certains fonctionnaires soient bilingues afin que ceux qui parlent français ou anglais puissent être servis ou renseignés dans leur langue lorsqu'ils communiqueront avec les services fédéraux.

Pour étayer davantage son avancé, M. Duhamel a souligné qu'il pourrait bien arriver que l'on établisse un district bilingue dans un endroit, un village par exemple, où, à part le bureau de poste, il n'existe aucun service fédéral.

"Ce que le gouvernement fédéral vise, c'est le bilinguisme institutionnel et non individuel", a souligné M. Duhamel.

Par ailleurs, le conférencier a indiqué que l'effort du gouvernement fédéral, une fois que des premiers districts bilingues auront été établis, cherchera à amener les gouvernements provinciaux à reconnaître ces districts afin qu'eux aussi implantent le bilinguisme dans leurs propres services.

M. Duhamel a, d'autre part, révélé que le conseil actuel sera remplacé par un autre lorsque le gouvernement aura terminé, au cours de l'année financière actuelle, le recensement de la population canadienne.

Le nouveau conseil verra alors si d'autres districts bilingues devront être créés là où la minorité atteint plus de 10 pour cent de la population.

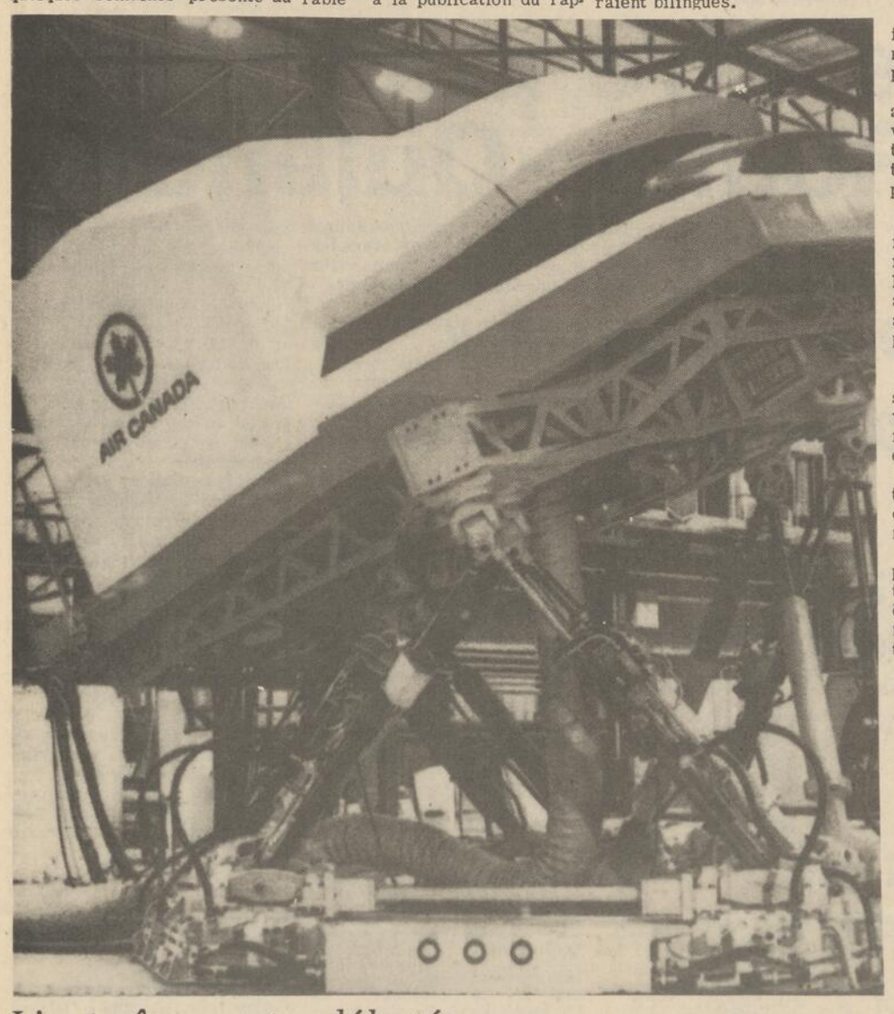
Il a expliqué que le conseil actuel a utilisé les données du recensement de 1961 pour formuler ses recommandations.

Ces données sont évidemment périmées, a-t-il dit, aussi le futur conseil consultatif qui pourra être également composé de 10 membres, verra à corriger la situation.



"Y en a-t-y des pitons..."

Le poste de pilotage d'un Boeing 747 est couvert de cadrans, boutons, contrôles de toutes sortes permettant aux responsables du vol d'assurer la plus grande sécurité aux 365 passagers pouvant prendre place dans la vaste cabine. Le premier 747 de Air Canada assurera la liaison Vancouver-Toronto à partir du 25 avril. Mais ce n'est qu'un début.



L'entraînement a débuté

Afin d'entraîner les pilotes de Boeing 747 qui prendront les commandes du premier avion livré à Air Canada et dont le service débutera le 25 avril 1971, la compagnie a acheté, au coût de $3,000,000 ce simulateur de vol qui est installé dans un hangar du CAE à Montréal.

La Corporation de développement suscite un combat idéologique

Par GERMAIN DION

OTTAWA (PC) — La Corporation de développement du Canada, ce "monstre" ou ce "bâtard", selon les partis, a continué, mercredi de susciter un débat idéologique aux Communes.

Le bill, que la Chambre étudiait en deuxième lecture pour la troisième journée, est trop socialiste pour les conservateurs et les créditistes et pas assez pour les néo-démocrates.

Il propose la création d'une société canadienne dans laquelle le gouvernement fédéral investirait au début $250 millions sur une période de trois ans, mais en fin, les actions de la compagnie seraient offertes en vente au grand public.

La CDC agirait ni plus moins comme une sorte de David contre tous les Goliath étrangers de la haute finance qui voudraient mettre main sur les industries canadiennes. Telle est du moins l'intention du gouvernement.

Mais, mercredi, M. Arnold Peters NPD — Témiskaming,a reproché au gouvernement d'avoir "abâtardi" la CDC en refusant d'en prendre un entier contrôle.

Favoritisme

Le gouvernement fédéral, selon le NPD, devrait acheter et conserver toutes les actions de la CDC-réplique de la Société générale de financement au Québec-et s'en servir comme d'une poutre majeure pour appuyer une politique générale de planification au Canada.

M. Jacm çPC-Pembina), de l'Alberta, estime au contraire que le même gouvernement ferait fausse route en privant les individus de la part de propriété à laquelle ils ont droit.

Selon lui, la CDC manifestera son utilité principale en tenant à distance les sociétés multinationales qui monopolisent, au Canada comme dans d'autres pays, une portion croissante des capitaux pour le développement industriel.

"Nous ne nous appartenons plus, a-t-il dit. Nous sommes les filiales de monopoles américains, européens ou japonais."

Dans une autre optique, M. Jack Murta (PC-Lisgar), du Manitoba, a affirmé que la CDC telle que constituée, servira d'instrument au gouvernement, pour la réalisation de projets à rénumération politique intéressée.

Ce qui est bien pire, a-t-il ajouté, c'est que le gouvernement réalisera ses objectifs avec l'argent des contribuables.

Ni socialiste, ni capitaliste

Pour sa part, M. Alastair Gillespie(L-Toronto-Etobicoke a déclaré que la Corporation parrainée par le ministre des Finances, M. Edgar Benson, ne devait être "ni socialiste ni purement capitaliste".

La FTQ s'engage dans une bataille à finir

CHICOUTIMI (PC) —Le président de la Fédération des travailleurs du Québec FTQ, M. Louis Laberge, a déclaré mardi que la bataille des vendeurs d'automobiles du Saguenay - Lac St-Jean n'est plus celle du local 500 de l'Union des employés de commerce, mais celle de la FTQ.

M. Laberge a fait cette promesse aux vendeurs d'automobiles de Chicoutimi et de Jonquière qui ont été congédiés par leurs employeurs et qui font du piquetage depuis le 6 décembre dernier devant les garages. Depuis, ils n'ont reçu aucun bénéfice monétaire de leur syndicat, même si la constitution du local 500 en prévoit dans ces cas.

"Nous créons immédiatement un comité d'éducation qui mettra à raison les "scabs", a dit le président de la FTQ. Tous les syndicats affiliés à la FTQ vont aider les 29 vendeurs, autant sur le plan financier que sur le plan moral".

Bataille à finir

"La FTQ s'engage dans la bataille et elle va prendre tous les moyens pour la gagner, a dit M. Laberge. Votre bataille devient la nôtre. Nous sommes là non pour la diriger mais pour l'épauler. Ce n'est d'ailleurs plus la bataille d'un groupe de vendeurs, mais celle de ceux de toute la province de Québec."

Le président de la FTQ a, par ailleurs avoué que le décret des vendeurs d'automobiles n'avait pas été soumis au ministère du Travail.

"Je dois vous dire que c'est la raison pour laquelle le secrétaire général du local 500, M. Jean-J. Côté, a été congédié, a souligné le leader syndical. Ce devrait être fait depuis longtemps, mais nous avons été pris au dépourvu. C'est pourquoi la FTQ prend définitivement la situation en main".

On sait qu'une vingtaine de membres du local 500 avaient occupé les locaux de leur union, à l'édifice de la FTQ, la semaine dernière, à Québec, pour protester contre le congédiement de M. Côté.

Négociations

L'occupation des locaux a pris fin lundi matin à la suite d'une entente intervenue dimanche soir prévoyant le retrait graduel de la tutelle, et d'autres modalités que le président de la FTQ doit rendre publiques cette semaine.

Entre-temps, M. Laberge a annoncé qu'il serait présent mercredi à la rencontre avec la section des propriétaires de garages du Saguenay.

"Ils ont accepté de nous rencontrer et je serai à la table des négociations accompagné du chef négociateur de la FTQ, de deux agents d'affaires du groupement et de l'officier responsable des relations extérieures", a conclu M. Laberge.

Manifestation contre la grève des autobus scolaires

RIMOUSKI PC — Les cours ont été suspendus, mercredi matin, et ne reprendront que lundi prochain, à l'école polyvalente Paul-Hubert, à Rimouski, où la moitié des 3,200 élèves de l'institution ont tenu une manifestation, mardi après-midi, contre la grève des autobus scolaires.

Le directeur général de la commission scolaire régionale du Bas-St-Laurent, M. Gérard Grenier, a déclaré mercredi que les cours avaient été suspendus afin de permettre une étude de toutes les mesures appropriées à la reprise des cours et pour assurer le succès scolaire des étudiants.

Il a précisé que la direction de la régionale et de l'école étudiaient, avec les enseignants, les modifications à apporter au programme afin de récupérer les cours perdus depuis le début de la contestation.

On sait que dès lundi, des étudiants avaient occupé des locaux de l'école pour protester contre la grève des autobus scolaires et qu'une vingtaine de policiers avaient dû défoncer une porte pour les déloger.

Dossiers analysés

M. Grenier a déclaré que le dossier de chacun des étudiants de l'école Paul-Hubert sera analysé à son mérite en vue d'amener une prise de conscience de la part des parents et des enfants.

A la suite de cette analyse, a-t-il ajouté, les enseignants se rendront rencontrer les parents, à domicile, afin de discuter du cas de chaque enfant et tenter d'assurer le succès de son année scolaire.

M. Grenier a avoué qu'il y aurait des renvois définitifs à la suite de cette étude, notant qu'il y en a déjà eu cinq depuis le début de l'année scolaire. Mais, a-t-il souligné, la contestation des derniers jours ne sera pas le seul critère.

Mater la contestation

La décision de fermer les portes de la polyvalente pour trois jours a été prise par la commission scolaire régionale, mardi soir, lors d'une réunion régulière.

Le président de la Régionale, M. Emmanuel Roy, a déclaré que cette mesure a été adoptée afin de mater la contestation qui s'est installée à l'intérieur de l'école depuis quelques jours.

Les nombreux parents qui assistaient à cette réunion se sont presque tous déclarés solidaires de la position prise par la Régionale, alors que les étudiants présents ont désapprouvé le geste. Selon un leader étudiant, "la direction va profiter de cette purge pour se débarasser des gens qui ne pensent pas comme elle".

Thant reproche à Londres d'avoir violé les résolutions du Conseil de sécurité avec ses ventes d'armes

NATIONS UNIES (AFP) — Dans une déclaration publiée mercredi, le secrétaire général des Nations unies, U Thant, avec tous les égards de forme dus à la Grande - Bretagne en tant que grande puissance membre permanent du Conseil de sécurité reproche au gouvernement de Londres d'avoir violé les résolutions du Conseil de sécurité de 1963, 1964 et, plus réeemment, du 23 juillet 1970 stipulant un embargo complet et inconditionnel sur les fournitures d'armements à l'Afrique du Sud.

Dans cette déclaration, M. Thant conteste également la validité de la décision du gouvernement britannique "d'envisager la question des fournitures d'armes à Pretoria du point de vue des intérêts de la Grande-Bretagne".

Après avoir rappelé la teneur des résolutions du Conseil de sécurité portant embargo sur les ventes d'armements à l'Afrique du Sud, la déclaration du secrétaire général, U Thant, est ainsi libellée:

"Le gouvernement du Royaume Uni a fait savoir le 22 février 1970 qu'il avait décidé de vendre à l'Afrique du Sud un certain nombre d'hélicoptères et de pièces de rechange pour des équipements militaires précédemment fournis par le Royaume-Uni.

Accord de vente

Cette décision aurait été prise comme suite à des avis donnés par les conseillers juridiques du gouvernement britannique, qui ont estimé que le Royaume-Uni était tenu de fournir des hélicoptères afin d'équiper trois frégates anti-sous-marins que le Royaume-Uni avait fournies en application des accords de Simonstown, et de remplacer les équipements et les stocks initiaux de tous les navires fournis en vertu de l'accord ainsi que d'autres équipements nécessaires pour maintenir leur efficacité.

Les conseillers juridiques ont ajouté que l'accord ne faisait pas obligation générale et permanente au gouvernement du Royaume-Uni d'autoriser la fourniture d'armes au gouvernement sud-africain.

A ce propos, le secrétaire général note que, dans sa résolution de juillet 1970, le Conseil de sécurité a demandé, comme on l'a indiqué plus haut, l'application de l'embargo sur les armes "inconditionnellement et sans réserves quelles qu'elles soient".

Espoir déçu

"Bien que le Royaume-Uni se soit abstenu lors du vote de cette résolution ainsi que de la résolution ultérieure de l'Assemblée générale, on espérait que le gouvernement britannique tiendrait pleinement compte de ces résolutions pour prendre une décision.

D'autre part, le secrétaire général note que le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères du Royaume-Uni a déclaré ce qui suit: "En ce qui concerne toute nouvelle vente à l'Afrique du Sud, nous devons réserver notre propre position et envisager cette question du point de vue des intérêts britanniques".

Le secrétaire général a souligné à maintes reprises l'importance que présente l'embargo sur les armes, réaffirmée par le Conseil de sécurité, en tant que mesure devant contribuer à régler la grave situation qui existe en Afrique australe. Il réitère l'espoir que l'embargo sera pleinement appliqué par tous les Etats.

Une option de gestion agricole

JONQUIERE (PC) — Le CEGEP de Jonquière offrira, à compter de septembre prochain, une option professionnelle de gestion agricole qui permettra d'acquérir, en deux années, une formation d'exploitant de ferme.

Le CEGEP de Jonquière sera l'un des premiers en province à offrir une telle option, réalisant ainsi un souhait exprimé par l'UCC, lors de son 46e congrès annuel, tenu en novembre 1970.

"C'est le gain le plus considérable pour la classe agricole du Saguenay - Lac St-Jean, a déclaré mardi M. Paul-Arthur Fortin, directeur général du CEGEP, en annonçant ce nouveau cours qui sera accessible à tous les étudiants du secondaire V de même qu'aux gradués de l'option agriculture, au niveau de l'enseignement professionnel secondaire.

FUTURS MARIES Voici

TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN A UN PRIX RIDICULE JAMAIS VU DANS LA REGION

TOUTE VENTE COMPTANT: UN ESCOMPTE ADDITIONNEL VOUS SERA REMIS

FAUT FAIRE PLACE A LA NOUVELLE MARCHANDISE

MACHINE A COUDRE AVEC CABINET

$129.

VALEUR REG. $ 229.00

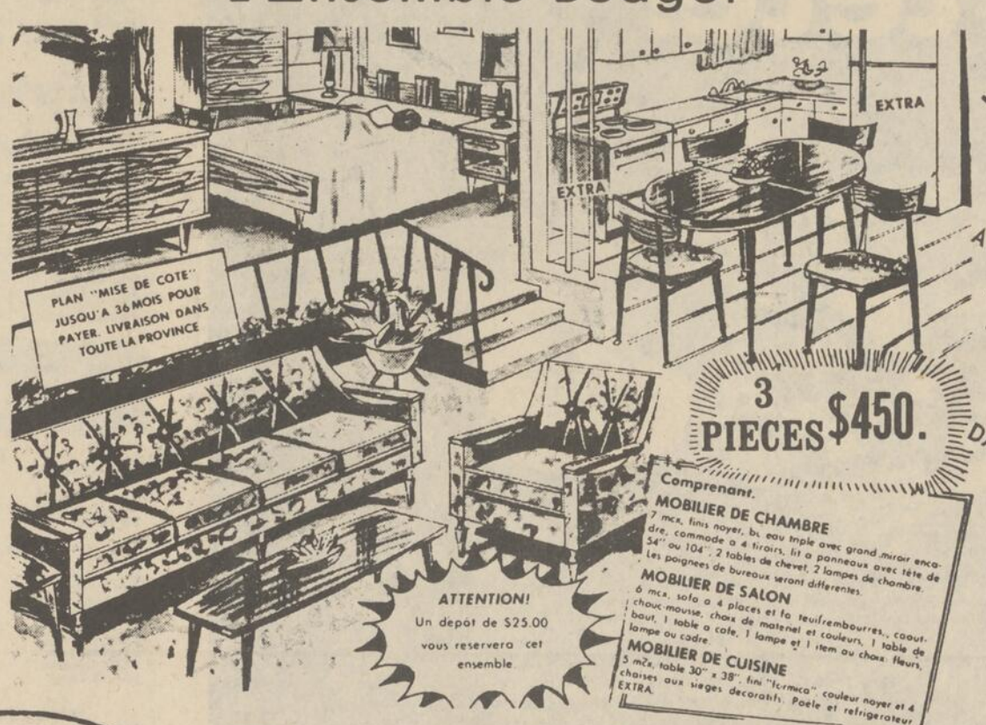
L'Ensemble Budget $450

C'EST UN DEPART VERS LES AUBAINES

AUCUN FRAIS D'ENTREPOSAGE

AUCUN FRAIS DE FINANCE JUSQU'A LA LIVRAISON

LIVRAISON GRATUITE DANS TOUTE LA PROVINCE



AGENCE

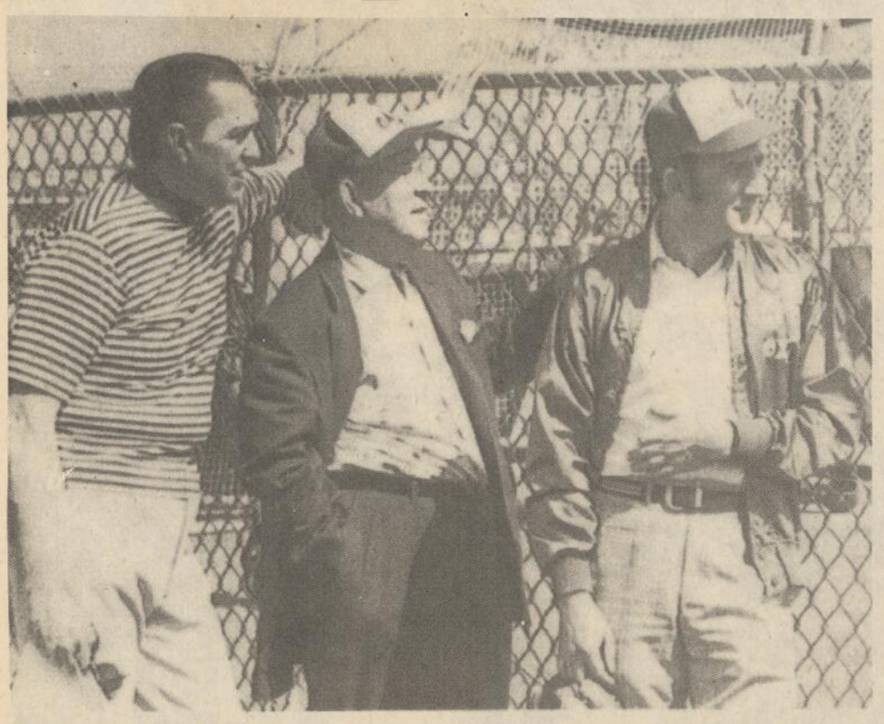
KELVINATOR

MOTOROLA

ELECTROPHONIC

Ameublement Laliberté inc.

1455, RUE DES CASCADES — ST-HYACINTHE (sous-sol rest. Chaumière) TEL. (514) 773-9723



De la visite!

Les Expos de Montréal poursuivent toujours leur entraînement à West Palm Beach, Floride. Au cours de la séance d'hier, l'ancien premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson (au centre), était un spectateur intéressé. On reconnaît également John McHale (à gauche) et Charles Bronfman, président du conseil d'administration des Expos.

Six Granbyens aux Gants Dorés

GRANBY — M. Albert Jones, responsable du club de boxe Horizon de Granby, nous informe que six de ses protégés prendront part à la première ronde des Gants Dorés, le 8 mars prochain à Montréal. Ces jeunes Granbyens sont: André Burelle (132 lbs), Robert Bernier (132 lbs), Roger Lussier (147 lbs), Lefty Ménard (147 lbs), Gaston Auclair (156 lbs) et Raymond Auclair (156 lbs).



Albert JONES

Ces jeunes boxeurs s'entraînent depuis plusieurs semaines sous la direction de M. Jones, qui multiplie les conseils et les différents trucs du métier.

M. Jones est confiant de voir ses protégés réaliser de belles performances aux Gants Dorés, signalant qu'ils ont suivi un rigoureux entraînement.

Comme on le sait, Granby est représenté aux Gants Dorés depuis plusieurs années, grâce au magnifique travail de M. Albert Jones, qui dépense temps et argent à la cause de la boxe à Granby.

C'est lui qui a découvert Luc Pivin; comme on le sait, ce dernier a connu de beaux succès sous la gouverne de M. Jones.

Si Granby est sur la "mappe" dans le monde de la boxe, c'est grâce à M. Jones, un travailleur infatigable.

Waterloo joue à Cowansville

COWANSVILLE (L.L.) — Les Apollos de Cowansville, après une saison plus que satisfaisante considérant l'alignement variable qui caractérisa les joutes de la saison, clôtureront leur saison locale et régulière ce soir, en recevant les Pingouins de Waterloo dans un match cédulé pour 8.00 hres.

Les partisans qui se réuniront dans l'enceinte du Pavillon des Sports, assisteront à une joute de premier ordre car les deux instructeurs inciteront leurs joueurs à intimider l'adversaire grâce à du jeu viril, afin de prendre l'initiative dans les premières rencontres des séries éliminaoires qui débuteront vendredi c'est à dire demain soir à 8.00 hres.

D'ailleurs, la série devrait se rendre à la limite de sept joutes si on analyse le bilan de chaque équipe sur sa patinoire et à l'étranger. Les Pingouins n'ont encaissé aucun revers chez eux tandis que les Apollos ne s'inclinèrent qu'une maigre fois devant leurs partisans.

Donc, avis à tous les sportifs, que jeudi les infatigables Apollos lutteront pour la dernière fois en cette saison régulière et qu'ils offriront un spectacle digne du meilleur hockey; le vainqueur de la rencontre nous donnera une idée du participant de la série finale contre Bedford, sans aucun doute.

Face au Bedford ce soir

Deux parties en deux jours pour les Apollos

GRANBY — Les Apollos de Granby entreprennent à compter de ce soir, une série de deux joutes à Granby en l'espace de 24 heures. En effet, Granby reçoit les Braves de Bedford ce soir à 8 heures trente, dans la seule joute au programme de la ligue de la Belle Province.

Demain soir à 9 heures, les hommes de John Mentis seront opposés aux Cosmos d'Acton Vale, dans un match qui décidera probablement du championnat de la saison régulière.

L'équipe locale est toujours installée en deuxième place, à trois points des meneurs. Une victoire ce soir réduirait la marge à un seul point, avec une chance de devancer Acton Vale en tête, via un autre gain demain sur les Cosmos.

Toutefois, les Apollos devront jouer les joutes une à la fois, car les Braves de Bedford pourraient bien causer une désagréable surprise au Granby.

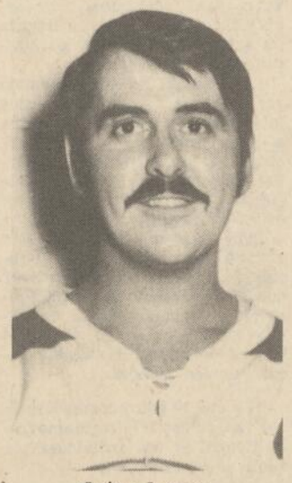
Les Braves veulent terminer en troisième position et ils devront remporter leurs trois dernières joutes pour parvenir à cette fin.

Actuellement, Bedford accuse un retard de cinq points derrière les Jets de Farnham; comme on le sait, ces derniers ont clôturé leur saison mardi soir à Cowansville, l'emportant 11 à 7.

Du côté des Apollos, le gérant-général Luc Turmel nous révélait que l'aillier Yvan L'Ecuyer, blessé il y a quelques semaines, ne pourrait revenir au jeu cette saison, à moins d'un miracle. En ce qui regarde le défenseur Gaétan Jacques, on espère son retour pour ce soir, mais il demeure un débutant douteux.

Si l'on jette un coup d'oeil aux statistiques, on remarque que Granby n'a compté que 142 buts depuis le début de la saison, ce qui lui donne le 4e rang au point de vue offensif. Nul doute que l'instructeur John Mentis voudra remédier à cette situation, surtout avec l'arrivée des séries éliminatoires. Une chance que la défensive tient le coup, car les Apollos auraient trouvé la saison passablement longue...

Donc avec une série de deux joutes à Granby, ce soir et demain, les sportifs de Granby seront comblés, alors qu'ils assisteront au dénouement de cette épuisante course au championnat. Rappelons que la partie de ce soir débute à 8 heures trente. Voici maintenant les compteurs des Apollos:



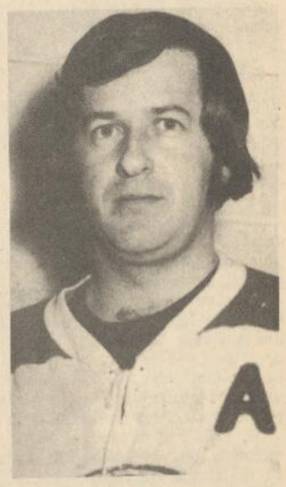
Gaétan Jacques

COMPTEURS

	PJ	B	A	PTS
	B	A	Pts	Pun
Denis Alivizatos	17	28	45	22
Gaétan Labrecque	21	21	42	13
Robert Doucet	18	18	36	6
Alain Jodoin	15	20	35	68
Robert Bibeau	13	19	32	40
Yvan L'Ecuyer	10	13	23	16
Réal Jodoin	6	17	23	38
Raymond Chaussé	9	11	20	53
Yves Massé	3	13	16	34
Gaétan Jacques	5	8	13	85
Roch Tardif	4	8	12	35
Gaétan Grondin	3	8	11	8
Réal Gamache	6	4	10	16
André Déragon	4	6	10	20
Michel Blanchard	0	8	8	22
Arthur Plouffe	3	2	5	12
Yves Lallier	1	2	3	4
Mario Hudon	0	1	1	2
Claude Bruneau	0	0	0	10

GARDIENS DE BUTS

	PJ	B	A	PTS
	P.J.	B.C.	Bl.	Moy.
Claude Bruneau	13-2/3	60	1	4.39
Mario Hudon	15-1/3	76	0	4.89



Michel Blanchard

Un 3e titre pour le duo Rodina-Oulanov

LYON (AFP-PC) — La petite et brune Irina Rodina et son blond et athlétique partenaire Sergei Oulanov, pour la troisième fois, ont été couronnés champions du monde de patinage par couple.

Distancés après les imposés par leurs compatriotes Smirnova-Suraikine, ils ont complètement redressé la situation à l'occasion du programme libre et leur supériorité a été à la fois entérinée par les 9,000 spectateurs présents et également par les juges.

Les moins généreux de ceux-ci leur ont tout de même accordé au moins 5,8, tant pour la valeur technique de leur programme que pour sa qualité artistique. L'officiel soviétique leur attribua même la note maximum (6) et ce n'était pas complètement usurpé.

Rodnina-Oulanov, dignes successeurs des célèbres Belousova-Protopopov, n'ont en effet peut-être jamais mieux patiné que ce mercredi soir. Sur des airs populaires russes, ils ont accompli tout ce qu'il est possible de faire avec des patins, aux pieds et on n'ose même pas retenir une réception très légèrement défectueuse d'Oulanov à la réception d'un saut difficile.

On pensait que la blonde et jolie Smirnova, vêtue d'une seyante robe cyclamen, et son partenaire parviendraient peut-être enfin à ravir la première place à leurs compatriotes, mais Rodnina (jupette corail et corsage noir) et Oulanov ne leur ont pas permis, et pourtant le deuxième couple soviétique a fait comme à son habitude preuve de beaucoup de grâce, de respect de la mesure et de précision.

Lutte serrée

Hier soir, Rodnina - Oulanov étaient invincibles, mais les secondes n'ont échoué que de deux dixièmes de point.

Ainsi, pour la huitième fois consécutive, le titre mondial est la propriété des Soviétiques.

Mais les Américains Starbuck-Shelley et Melissa et Mark Militano n'ont pu, malgré des exhibitions de très grande qualité, qu'effriter le bloc soviétique. Cela leur a permis de prendre les troisième et quatrième places et également de conquérir la sympathie du public qui les applaudit frénétiquement et qui hua les juges, estimant qu'ils les avaient insuffisamment bien notés.

Les Canadiens Sandra et Val Beciz ont pris le 9e rang avec un total de 384.1 points, en comparaison de 419.4 par les champions.

Danseurs

Chez les danseurs, les champions russes actuels Ludmila Pachamova et Alexander Gorshkov ont conservé leur avance à la fin des figures obligatoires avec un total de 253.0 points et 18.5 points ordinaux mais ils étaient suivis de près par les Américains Judy Schwomeyer et James Sladky avec 253.4 et 19., soit un retard minime à la veille des figures libres ce soir.

Les Canadiens Louise Lind-Barry Soper occupaient le 11e rang avec 215.3 et 106.5.

Hommes

Chez les hommes, le Tchèque Ondrej Nepela et le Français Patrick Pera se livraient une chaude lutte à la veille des figures libres disputées ce soir.

C'Ville sera l'adversaire des Pingouins de Waterloo

WATERLOO (JP) — Les Pingouins de Waterloo, qui ont remporté le championnat de la ligue de hockey juvénile BMS du président Pierre Horan, joueront leur première partie d'une série quatre de sept vendredi le 26 février à 8.30 contre le Cowansville, au Pavillon des Sports de Cowansville.

A la suite d'une assemblée de la ligue BMS tenue à Waterloo, dimanche dernier, on a décidé de la façon de procéder pour les séries éliminatoires et c'est ainsi que les séries seront quatre de sept verront dans la série A, Cowansville et Waterloo, et dans la série B Farnham et Bedford.

Les dirigeants de la ligue ont aussi décidé à cette même assemblée de présenter une partie toute étoile à l'aréna de Bedford le 14 mars prochain, mettant aux prises le Bedford, champion de la saison dernière à une équipe formée des joueurs étoiles des clubs Cowansville, Farnham et Waterloo. L'équipe d'étoiles sera dirigée par le président de la ligue lui-même, M. Pierre Horan.

Le gérant des Pingouins de Waterloo Claude Bernard nous communique les dates et endroits où évolueront les Pingouins d'ici la fin des séries:

Vendredi, 26 février, 8.30 p.m. à Cowansville, Dimanche, 28 février, 7.30 p.m. à Cowansville, Vendredi, 5 mars, 8.30 p.m. à Waterloo, Vendredi, 12 mars, 8.30 p.m. à Waterloo (si nécessaire), Vendredi, 19 mars, 8.30 p.m. à Cowansville (si nécessaire), Dimanche, 21 mars, 2.30 p.m. à Waterloo. (si nécessaire).

A noter qu'il n'y a pas de partie cédulée pour le dimanche 14 mars à cause de la partie d'étoiles qui aura lieu à Bedford.

LES RÉSULTATS A Blue Bonnets

Tous droits réservés 1970 par MacMurray Publishing Co. Ltd. (Daily Racing Form)

1ère course Trot A réclamer Bourse: $1,300

Cheval	No	1/4	1/2	3/4	Fin	Temps	Cond.	Cote
Waggoners Zack	2	6	6	5	1	2:10.3	Grandmaison	6.50
Frosty Linda	3	2	2	2	2	2:10.3	Caldwell	1.80
Mr Coal Dust	5	1	1	1	3	2:10.3	Marcotte	5.50
Kintail	1	4	4	3	4	2:11	Gendron	7.40
Wee Pal	8	3	3	4	5	2:11.1	Gauthier	115.80
Mr Moot	7	8	8	8	6	2:11.3	Aubin	11.90
Wabash Charley	9	5	5	6	7	2:11.4	Deguise	19.30
Tilson Hanover	6	7	7	7	8	2:11.4	Turcotte	2.60
Dandy Lobell	4	9	9	9	9	2:12.4	White	22.45
2-Waggoners Zack	**15.00**	**5.00**	**3.20**		**Temps: 32.1 1.06.3 1.38.2 2.10.3**			
3-Frosty Linda	**—**	**3.30**	**2.70**		**Piste bonne**			
5-Mr Coal Dust	**—**	**—**	**3.50**					

2ème course Amble A réclamer Bourse: $1,100

Cheval	No	1/4	1/2	3/4	Fin	Temps	Cond.	Cote
Lovely Luann	6	8	6	2	1	2:10.4	Turcotte	1.40
Flèche Coloniale	1	5	5	8	2	2:10.4	Bédard	25.70
Frosty Ed	7	2	1	1	3	2:11	Lareau	4.75
Colonel Stone	5	7	8	3	4	2:11.1	Gamache	16.45
Bonus Angus	9	6	7	6	5	2:11.1	Deguise	11.40
Littleboy Burton	2	4	4	4	6	2:12.1	Grise	2.10
Tarrs Blackstone	3	3	3	7	7	2:12.1	Miller	70.85
Baby Sandwich	4	1	2	5	8	2:13.3	Rouleau	6.30
6-Lovely Luann	**4.80**	**3.30**	**2.70**		**Temps: 32 1.05.1 1.38 2.10.4**			
1-Flèche Coloniale	**—**	**12.70**	**6.00**		**Piste bonne**			
7-Frosty Ed	**—**	**—**	**4.60**					

Pari double à payé 31.70

3ème course A réclamer Bourse $1,400

Cheval	No	1/4	1/2	3/4	Fin	Temps	Cond.	Cote
Queen's Lafayette	1	3	1	1	1	2:09.4	Boucher	1.45
Mr Morry	6	1	2	2	2	2:10	Turcotte	30.95
Dukes Victor	5	7	7	6	3	2:10.1	Hebert	7.15
Drummond King	2	5	5	5	4	2:10.2	Bruyère	3.10
Pepper Mir	8	8	8	8	5	2:10.2	Grise	6.20
Chancy Joey	4	2	3	3	6	2:10.2	Sansoucy	30.45
Rare Byrd	3	6	6	7	7	2:10.2	Bédard	25.80
Pancho Boy	7	4	4	4	8	2:10.3	Bouthillier	3.00
1-Queen's Lafayette	**4.90**	**3.40**	**2.70**		**Temps: 32.1 1.05.4 1.38.2 2.09.4**			
6-Mr. Morry	**—**	**14.20**	**5.20**		**Piste rapide**			
5-Dukes Victor	**—**	**—**	**3.60**					

4ème course Trot A réclamer Bourse: $1,200

Cheval	No	1/4	1/2	3/4	Fin	Temps	Cond.	Cote
Observer	7	3	3	2	1	2:11	Giguère	5.15
Front Page Mir	1	2	2	1	2	2:11.1	Grandmaison	2.15
Atlantic Eton	8	7	7	7	3	2:12	Lachance	10.70
Tidy Rose	3	5	5	5	4	2:12	Gingras	35.65
High Darneau	4	16	6	6	5	2:12.1	Bouvrette	8.30
Celia'S Star	2	4	4	4	6	2:12.3	Boucher	20.40
Loveliest Mir	6	1	1	3	7	2:13	Dostie	1.60
Phantom Tercor	5	8	8	8	8	2:13	Bergeron	7.15
7-Observer	**12.30**	**4.80**	**3.30**		**Temps: 32 1.05.4 1.38.4 2.11**			
1-Front Page Mir	**—**	**3.90**	**3.30**		**Piste bonne**			
8-Atlantic Eton	**—**	**—**	**4.80**					

Quiniella: 1-7 payé 18.40

5ème course A réclamer Bourse: $1,300

Cheval	No	1/4	1/2	3/4	Fin	Temps	Cond.	Cote
Eternal Margaret	5	4	3	2	1	2:10	Caldwell	4.65
Busy Bee Terri	2	3	2	1	2	2:10	Côté	4.30
Wingy Mir	6	6	4	4	3	2:10.1	Dostie	1.60
Brunella Reward	3	2	1	3	4	2:11.2	Bardier	11.85
Bouyant Fleurie	7	7	6	5	5	2:11.4	Lachance	60.80
Brise Coloniale	4	5	5	6	6	2:12.4	Bérard	40.80
Valley Master	1	1	-	-	-	—	Bouvrette	1.80
5-Eternal Margaret	**11.30**	**6.50**	**4.30**		**Temps: 31.3 1.04.1 1.36**			
2-Busy Bee Terri	**—**	**5.40**	**3.70**		**Piste bonne**			
6-Wingy Mir	**—**	**—**	**4.30**					

6ème course Amble A réclamer Bourse: $1,200

Cheval	No	1/4	1/2	3/4	Fin	Temps	Cond.	Cote
Northwood Freddy	3	2	2	-2	1	2:09	Dubois	3.15
Rummoli Dale	1	3	3	3	2	2:09.2	Côté	0.80
Lullathorpe	7	7	7	4	3	2:09.3	Gendron	7.30
Mighty Leo	5	1	1	1	4	2:09.4	Nadeau	10.65
Total Yankee	8	8	8	8	5	2:09.4	Aubin	25.60
Notre-Dame	2	6	6	7	6	2:09.4	Bédard	18.40
Princess Mir	6	5	5	6	7	2:10.3	Paradis	14.90
Silent Butler	4	4	4	5	8	2:10.3	Gingras	15.70
3-Northwood Freddy	**8.30**	**3.30**	**2.90**		**Temps: 31.4 1.04.4 1.36.2 2.09**			
1-Rummoli Dale	**—**	**2.70**	**2.80**		**Piste bonne**			
7-Lullathorpe	**—**	**—**	**3.20**					

7ème course A réclamer Bourse: $1,300

Cheval	No	1/4	1/2	3/4	Fin	Temps	Cond.	Cote
Prima Pick	8	9	5	5	1	2:12	Bruyère	2.85
Mr Smoke	9	7	7	6	2	2:12	Turcotte	6.20
Handy Lad	2	5	6	7	3	2:12.1	Bédard	àû.60
Stirling Mir	7	1	2	2	4	2:12.1	Larochelle	9.35
Hay Man	3	4	4	3	5	2:12.2	Filion Gil	2.05
Bethel Adios	5	2	3	4	6	2:12.2	Côté	16.45
Worthy Lucia	6	3	1	1	7	2:12.2	Gendron	20.90
Adios Glove	1	6	8	8	8	2:12.3	Lachance	2.55
John Glen	4	8	9	9	9	2:12.3	Gingras	60.90
8-Prima Pick	**7.70**	**4.90**	**4.10**		**Temps: 31.4 1:06.1 1.39.4 2.12**			
9-Mr Smoke	**—**	**5.40**	**5.10**		**Piste bonne**			
2-Handy Lad	**—**	**—**	**7.80**					

Quiniella: 8-9 payé 28.00

8ème course Amble A réclamer Bourse: $1,400

Cheval	No	1/4	1/2	3/4	Fin	Temps	Cond.	Cote
Margie Victoria	1	6	6	2	1	2:09.4	Bérard	5.05
Peter Jaco	5	1	2	3	2	2:10	Grise	1.20
Brave Sir	4	3	3	6	3	2:10	Gamache	3.10
JM Captain	2	5	5	1	4	2:10.1	Bardier	7.30
J.J. Dale	7	8	8	8	5	2:10.1	Montroy	13.70
Los King	6	7	7	5	6	2:10.3	Filion Gil	13.70
Shady Valley	3	4	4	7	7	2:10.4	Gendron	23.80
GP Ibaf	8	2	1	4	8	2:11	Bergeron	19.80
1-Margie Victoria	**12.10**	**4.90**	**3.30**		**Temps: 31.1 1.06 1.38.2 2.09.4**			
5-Peter Jaco	**—**	**3.10**	**2.50**		**Piste bonne**			
4-Brave Sir	**—**	**—**	**2.90**					

9ème course A réclamer Bourse: $1,800

Cheval	No	1/4	1/2	3/4	Fin	Temps	Cond.	Cote
Saul Hanover	5	5	6	5	1	2:08.1	Gendron	2.60
Alex Hanover	1	2	3	4	2	2:08.2	Pelletier	22.90
A.C.'s Prince	6	6	1	2	3	2:08.4	White	à.40
The Trouble Maker	4	1	2	1	4	2:08.4	Gauthier	4.30
Royal Bachelor	2	3	4	3	5	2:09.1	Côté	5.10
Sherrys Time	3	4	5	6	6	2:09.1	Lareau	5.45
5-Saul Hanover	**7.20**	**4.10**	**2.60**		**Temps: 31.3 1.04.1 1.36.1 2.08.1**			
1-Alex Hanover	**—**	**12.30**	**3.40**		**Piste rapide**			
6-A.C.'S Prince	**—**	**—**	**2.50**					

10ème course Amble A réclamer Bourse: $1,100

Cheval	No	1/4	1/2	3/4	Fin	Temps	Cond.	Cote
Melody Smoky	3	5	5	4	1	2:10.1	Nadeau	3.80
Showell Adios	8	6	6	5	2	2:10.1	Bardier	4.75
Glenda Doyle	9	4	4	3	3	2:11	Boucher	21.90
Hobo Lem	4	7	7	7	4	2:11.4	Turcotte	2.70
Direct Adios	2	1	1	1	4	2:12.1	Desjardins	8.40
Fairwell Light	7	8	9	9	6	2:12.2	Grise	8.40
Starting Price	5	9	8	6	7	2:12.4	Miller	12.35
Collyers First	6	2	2	2	8	2:14.3	Geneau	60.70
Hals Delight	1	3	3	8	9	—	Lachance	3.80
3-Melody Smoky	**9.60**	**5.00**	**3.20**		**Temps: 31.4 1.04.2 1.37.4 2.10.1**			
8-Showell Adios	**—**	**6.30**	**4.20**		**Piste bonne**			
9-Glenda Doyle	**—**	**—**	**5.30**					

Exacta: 3-8 payé 41.20
Assistance: 7,356
Mutuel: 467,986.

Qui est champion !

LYON (AFP)— La cérémonie protocolaire de remise des médailles du championnat du monde de patinage par couple a été quelque peu pénible pour les couples soviétiques classés aux deux premières places.

En effet, le public continuant à estimer que les Américains Starbuck-Shelley avaient été insuffisamment bien notés par les juges, a fait à ceux-ci un véritable triomphe.

Tandis que les Américains saluaient la foule avec de grands gestes, les deux couples soviétiques attendaient, impassibles en apparence, sur les plus hauts degrés du podium.

Ce n'est qu'à la fin de la cérémonie que les spectateurs semblèrent unir les trois couples dans leurs applaudissements, lorsque ceux-ci effectuèrent, garbés de fleurs en mains, un tour de la patinoire.

St-Hyacinthe à Lachine

St-Hyacinthe — Les séries reprennent dans le circuit Montréal junior. Après un repos de trois jours, les Maskoutains reprennent la lutte et s'attaquent à un géant, Lachine. La réputation des Rapides n'est plus à faire. Les statistiques parlent par elles-mêmes, et les Maskoutains n'ont qu'à bien se tenir.

Encore là, les connaisseurs misent le gros paquet sur Lachine, une équipe qui a fait la vie dure aux Cardinaux de St-Michel, en saison régulière. Rapidité, Expérience et Robustesse sont des qualificatifs qui câdrent bien avec l'équipe Lachine. Un duel qui mettra en présence Goliath et David, dans une lutte à finir.

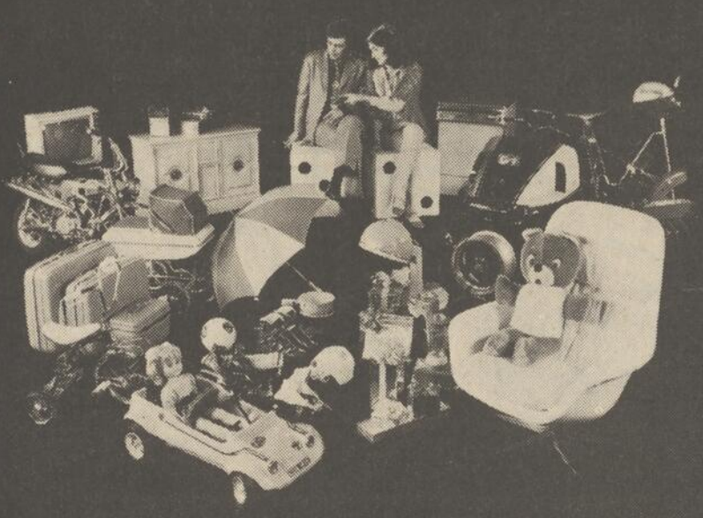
Les Maskoutains ont tenu une légère pratique mardi dernier. La série contre Boucherville n'a pas été de tout repos. Il demeure que tous y ont mis du sérieux. La nervosité se fait sentir chez les partisans locaux, quelques heures avant le début de cette série. Certains voient en Lachine un titan qui ne fera qu'une bouchée de l'équipe maskoutaine. Cette même prédiction avait été formulée, la veille de la série Boucherville-St-Hyacinthe. Nous en savons aujourd'hui le résultat.

Tout peut survenir dans une courte série. Ce sont deux équipes de hockey qui en viendront aux prises, et tout est possible. Le St-Hyacinthe Pepsi joue actuellement son meilleur hockey. L'esprit d'équipe est à son maximum. Les Rapides auront l'avantage de la patinoire durant les deux premières joutes. Mardi et jeudi prochains, la série se transportera à St-Hyacinthe.

Les Maskoutains ne seront pas seuls à Lachine, loin de là. On estime à plus de cinq cents le nombre de sportifs qui feront le voyage. Ce geste de nos gens a d'ailleurs rapporté d'heureuses dividendes dans la série contre Boucherville. Le hockey junior n'est pas mort à St-Hyacinthe. Le public de chez nous adore le hockey, spécialement lorsque l'équipe tout-entière donne un rendement de 200%.

C'est vous qui payez $$$

Servez-vous de votre tête!



Il y a sur le marché une foule de produits et de services qui font l'objet de campagnes de publicité. C'est vrai. Mais, publicité ou non, les produits ne s'imposent que s'ils sont bons. Vous, consommateur, avez la liberté de choisir les produits qui conviennent à vos besoins et à votre budget. Le choix est grand. C'est vous qui payez.

Pensez-y! Servez-vous de votre tête.
D'autre part, le fabricant a aussi droit à sa liberté . . . liberté de faire connaître son produit et les avantages qu'il comporte. Un des moyens dont il dispose pour y arriver, c'est la publicité. Oui, la publicité est nécessaire. Après, à vous de choisir, et de bien choisir en vous servant de votre tête.

La publicité, c'est la liberté.

LE PUBLICITÉ-CLUB DE MONTRÉAL

Mohns et Hampson font gagner leur nouveau club

MINNEAPOLIS (PA) — Doug Mohns a réussi un but dès son premier match dans l'uniforme des North Stars du Minnesota, et Ted Hampson en a préparé deux pour Bill Goldsworthy, hier soir, alors que les North Stars ont infligé un revers de 5-1 aux Kings de Los Angeles, dans une joute de la LNH.

Gord Labossière a réussi les deux autres buts des vainqueurs, tandis que Mike Byers évitait le blanchissage aux Kings.

Mohns est passé aux North Stars, mardi, dans un échange avec les Black Hawks de Chicago, tandis que Hampson arrivait des Golden Seals de la Californie, la même journée.

La victoire a permis aux North Stars de prendre une avance d'un point sur les Flyers de Philadelphie, au troisième rang du classement de la division Ouest, avec 55 points.

Les Pingouins de Pittsburgh accusent un retard de deux points, avec 53.

SOMMAIRE

Première période

1. Minnesota, Mohns Harris 11:09
2. Los Angeles, Byers 17 Berry 15:37

Punitions — Parisé Min 1:34, Backstrom LA 1:43, Parisé Min 4:35, Flett LA 18:35.

Deuxième période

Aucun but.

Punitions — Robinson LA 8:24, Gibbs Min 13:12, Los Angeles, banc, purgée par Robinson, 17:23.

Troisième période

3. Minnesota, Goldsworthy 22 Hampson, Grant 0:51
4. Minnesota, Goldsworthy 23 Hampton, Gibbs 4:18
5. Minnesota, Labossière 17 Parisé, Lawson 8:54
6. Minnesota, Labossière 18, 14:42

Punitions — Gibbs Min 1:26, Flett LA 5:40, Purisé Min, Byers LA 9:13, Gibbs Min 11:18, Lemieux LA 17:48.

Arnold Palmer est l'homme à battre

PALM BEACH GARDENS, Floride (AFP) — Arnold Palmer, comme tous les ans, est donné comme l'homme à battre dans le championnat de l'Association des Golfeurs professionnels (PGA), l'un des quatre grands tournois de l'année, qui débutera à Palm Beach Gardens, en Floride.

Le PGA, comme on le dénomme dans le jargon du golf, est en effet la seule grande épreuve qui manque aux fabuleux palmarès d'Arnie qui, à 41 ans, n'a pas perdu espoir de combler cette lacune. Il sera donc l'un des concurrents les plus en vue parmi les 147 golfeurs qui forment l'élite mondiale, au départ du premier tour, sur le parcours très exigeant de 7,096 verges (par 72) de Palm Beach Gardens, quartier général de la PGA.

Habituellement dernier des quatre grandes compétitions annuelles, après — par ordre chronologique — le tournoi des Maîtres, les championnats omnium des Etats-Unis et de Grande-Bretagne, le PGA, à la recherche de plus de prestige, entame cette fois la série qui constitue le "grand chelem" du golf professionnel.

Aucun golfeur n'a encore réussi à remporter les quatre grands tournois la même année, comme ce fut le cas en tennis, mais, parmi les candidats à la victoire, de jeudi à dimanche sur les bords de l'Atlantique tropicale, trois concurrents ont inscrit "les quatre grands" à leur palmarès lors de saisons différentes.

Ce sont Gene Sarazen, qui disputa le PGA pour la première fois il y a 50 ans, le Sud-Africain Gary Player, l'un des joueurs les plus précis du lot, et Jack Nicklaus qui, s'il gagne l'épreuve dimanche, sera le premier à avoir réussi la "passe de quatre" deux fois.

Nicklaus, l'un des trois millionnaires du golf, figure parmi les grands favoris comme à chacun des tournois auxquels il participe. Outre celui de Palmer, son nom est, en effet, le plus souvent avancé par les faiseurs de pronostics, avec également Billy Gasper, le troisième millionnaire, qui lui aussi, est à la recherche de sa première victoire dans le PGA.

Autres aspirants

Dave Stockton, le champion sortant, Ray Floyd, Tom Shaw, le seul à avoir gagné deux tournois cette année et plus de $70,000 de prix, sont également donnés comme possibles vainqueurs mais, d'après la structure du parcours, la majorité des spécialistes voient l'Américano-Mexicain Lee Trevino capable de l'emporter.

La brise constante, qui balaie les links en bordure de l'océan, peut être un facteur favorable au Britannique Tony Jacklin, l'inattendu gagnant du championnat omnium américain l'an dernier, habitué dans son pays à de telles conditions.

Le prix dont est doté l'épreuve n'est jamais révélé avant la première journée mais, selon les estimations, il devrait largement excéder $150,000, dont plus de $40,000 seront réservés au vainqueur.

Casper

"Le roi du Maroc joue assurément bien mieux au golf que notre vice-président Spiro Agnew", a assuré, mercredi, Billy Casper, l'un des favoris du 53e championnat de la PGA qui débute jeudi à Palm Beach Gardens.

L'Américain, qui à gagné plus d'un million de prix en espèces durant sa brillante carrière, mais qui n'a encore jamais pu gagner le PGA, se rendra au Maroc lundi avec sa femme et son fils sur l'invitation d'Hassan II.

"Le roi Hassan a considérablement amélioré son jeu ces derniers temps, a avoué Casper qui se rendit déjà par deux fois au palais royal de Rabat cet hiver. Il est capable de tourner dans les 80. Ceci provient certainement du fait qu'il peut s'entraîner plus longuement sur un parcours de neuf trous au sein même de son palais que notre vice-président", a remarqué le joueur américain.

Compte final

Montréal 5
Californie 2

Dealer Supply reprend la tête

GRANBY — Le Dealer Supply a repris la première position de la ligue des Tavernes, grâce à une victoire de 4 à 0 sur la Buvette. Pour les vainqueurs, Denis Brodeur a compilé 656 - 256 - 200 - 200. L'hôtel Windsor a eu raison de la Taverne des Sportifs 3 à 1. M. Sylvestre a réussi 548 pour les gagnants, et L. Paré 551-213 pour les perdants. L'hôtel Mont-Shefford a défait l'hôtel Royal 3 à 1. J.C. Dulac a réussi 577-261 pour le Bavarois, et D. Breton 571-237 pour le Royal.

CLASSEMENT

Dealers Supply	57
Tav. des Sportifs	54
Hôtel Windsor	44
Tav. la Buvette	42
Hôtel Royal	37
Tav. Mont-Shefford	31
Denis Breton	184.14
G. Arsenault	182.29
J.C. Dulac	180.51
G. Duclos	174.25
D. Brodeur	171.12



Daniel Comtois

Hockey

DIVISION EST

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Bost.	42	10	7	289	156	91
N. York	37	14	10	194	140	84
Mont.	29	17	12	211	160	70
Tor.	31	25	4	209	170	66
Det.	18	32	8	163	219	44
Buff.	16	34	11	159	234	43
Vanc.	18	34	6	160	213	42

DIVISION OUEST

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Chic.	39	15	6	221	147	84
S.Louis	28	18	16	164	154	66
Minn.	21	27	13	150	181	55
Phil.	22	28	10	160	178	54
Pitts.	29	27	15	176	178	53
L. Ang.	17	30	11	170	205	43
Calif.	17	40	3	147	218	37

HIER,
Mont. à Californie (non comprise)
Phil. 2 N. York 4
St-Louis 5 Pittsb. 5
Los Angeles 1 Minn. 5
CE SOIR,
Mont. à Los Angeles
Minnesota à Tor.
Vanc. à Boston
St-Louis à Detroit
Buffalo à Philadel.

LIGUE AMERICAINE
DIVISON EST

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Qué.	21	22	12	157	171	54
Mont.	21	25	10	175	190	52
Prov.	19	23	9	174	190	47
Springf.	20	29	6	176	228	46

DIVISION OUEST

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Balti.	34	13	5	209	160	73
Clevel.	28	19	6	207	150	62
Hersh.	20	24	8	168	160	48
Roch.	19	27	8	172	189	46

CE SOIR,
Hersh. à Baltimore

JUNIOR "B"

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Thet.	26	2	4	210	82	56
Gran.	20	7	6	171	99	46
Még.	18	12	5	155	116	41
Asbs.	15	14	5	138	156	35
Magog	14	17	4	170	165	32
Water.	8	22	5	121	171	21
Cowans.	1	28	5	84	251	7

HIER,
C'Ville 1 Granby 18
CE SOIR,
Thet. à Waterloo, 8.30
DEMAIN SOIR,
C'Ville à Thetford
Magog à Asbestos
Granby à Mégantic

LA BELLE PROVINCE

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Acton V.	18	6	5	200	130	41
Gran.	18	9	2	142	136	38
Farn.	13	15	4	193	205	30
Bedf.	12	16	1	156	167	25
C'Ville	6	21	4	124	187	16

CE SOIR,
Bedford à Granby, 8.30
DEMAIN,
Acton Vale à Granby, 9.00

MAJEURE DU QUEBEC

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Qué.	46	6	1	377	170	93
Shaw.	34	17	0	254	211	68
T. Riv.	32	17	1	249	195	65
Sherb.	23	27	1	221	237	47
Verdun	23	27	1	207	257	47
Dr'V.	21	27	3	223	242	45
Sorel	22	31	1	186	222	45
St.J.	21	29	1	202	238	43
Ros.	17	34	1	220	289	35
Corn.	14	37	0	204	282	28

JEUDI
T. Rivières à Dr'Ville
Shawinigan à Sorel

JUNIOR DE L'ONTARIO

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Peterb.	32	13	6	229	148	70
Ott.	32	10	5	238	146	69
Mont.	29	12	7	238	170	65
S. Cath.	29	15	4	262	190	62
Tor.	21	20	7	279	246	51
Kitch.	19	27	2	193	222	40
Ham.	20	29	2	191	258	42
London	15	23	7	171	200	37
Osha.	12	29	7	178	242	31
Niag. F.	9	37	3	148	296	21

CE SOIR,
Ott. à Peterborough

LIGUE JR RICHELIEU

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
X.Chât.	22	11	5	204	125	49
Lapr.	23	15	2	163	149	48
Long.	20	15	4	177	154	44
Valley.	17	16	6	183	173	40
Iber.	7	32	1	148	274	15

X — champion

Quatre buts pour Comtois

Les Guépards pulvérisent C'Ville

GRANBY — Si la performance des Guépards de Granby, hier soir, y est pour quelque chose, l'on peut affirmer que les hommes de Guy Charbonneau seront difficiles à vaincre lors des prochaines séries éliminatoires.

En effet, les Guépards ont bafoué, pulvérisé les Voyageurs de Cowansville 18 à 1, décrochant ainsi leur 20e victoire de la saison.

Granby a été sans pitié pour les visiteurs, les déclassant dans tous les domaines. Les Guépards ont bombardé le cerbère adversaire de 76 rondelles et ce dernier en a vu de toutes les couleurs, c'est le cas de le dire. Granby menait 5 à 0 après la première période et 10-0 après quarante minutes de jeu. Du côté des Voyageurs, c'était la débandade complète; les Guépards ont percé à volonté une défensive qui n'existait tout simplement pas. Plusieurs joueurs ont ainsi augmenté leur fiche respective dans la colonne des compteurs. Il suffit de mentionner le trio formé de Jean Marc Dubois, Daniel Comtois et Daniel Dufresne qui a récolté l'impressionnant total de 26 points au cours de la rencontre.

Comtois y est allé de quatre francs buts, alors que Daniel Laroche, Daniel Dufresne et Jean-Pierre Auger amassaient un truc du chapeau. Le défenseur Marc Courtemanche a également participé à ce festival de buts avec deux filets, tout comme Jean-Marc Dubois. Daniel Héneault a complété le pointage. L'unique filet du Cowansville était l'oeuvre de Bertrand, en troisième alors que Granby menait 14-0...

Les Guépards jouent à Mégantic demain soir, avant d'entreprendre la série quart de finale 3 de 5 dimanche soir au Palais des Sports, face aux As de Magog. La joute est prévue pour 7 heures trente et il s'agira de la grande promotion annuelle de l'équipe.

NOTES...

On a procédé au tirage de la motoneige Star Jet, gracieuseté de LS Sport, dont André Leduc est le propriétaire. L'heureux gagnant est M. Pierre Dion, 205 Bérard à Granby. Les Guépards font des heureux, via LS Sport... Dans le cadre du concours chapeau bas, trois joueurs ont été honorés hier. Il s'agit de Marc Ekdom et Daniel Comtois des Guépards et Craig Boomhover du Cowansville. M. Michel Lemonde de la brasserie Dow, a fait la présentation des magnifiques sacs de voyage... Le Rebel Speedway, par l'entremise de M. Stock Car 1970, Réal Ledoux, a également honoré cinq joueurs des Guépards. Les élus étaient Marc Courtemanche, Jean-Marc Dubois, Daniel Comtois, Jean Pierre Auger et Daniel Dufresne, qui ont tous reçu une plaque souvenir... La partie d'hier était une commandite du Dr Luc Bouchard, de la Clinique Chiropratique, rue St-Antoine...

Les trois étoiles ont été choisies par M. Gérald Bonnette de la plomberie Roberts. Il a opté pour Daniel Comtois, Daniel Laroche, et Jean-Marc Dubois... La joute marquait le retour au jeu de Richard Houle et Robert Beauchemin...

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1-Granby: Courtemanche (Laroche, Beauchemin) .39
2-Granby: Comtois (Dubois, Despars) 2.40
3-Granby: Laroche (Roy) 4.22
4-Granby: Auger (Roy, Courtemanche) 9.30
5-Granby: Comtois (Dufresne, Dubois) 12.25

Punitions: Houle 5.11, Surprenant 13.10.

DEUXIEME PERIODE

6-Granby: Dubois (Comtois, Dufresne) 8.21
7-Granby: Dubois (Comtois, Dufresne) 8.48
8-Granby: Auger (Laroche, Roy) 10.51
9-Granby: Dufresne (Comtois, Dubois) 18.06
10-Granby: Courtemanche (sans aide) 19.20

Punitions: Comtois 1.58, Boomhowej 2.0, Laroche 5.13.
Lancers: C'Ville 31, Granby 76

TROISIEME PERIODE

11-Granby: Dufresne (Dubois, Comtois) 1.32
12-Granby: Laroche (Auger, Roy) 3.24
13-Granby: Comtois (Dufresne, Dubois) 6.45
14-Granby: Comtois (Dufresne, Dubois) 11.54
15-C'Ville: Bertrand (sans aide) 12.44
16-Granby: Laroche (Roy Auger) 13.27
17-Granby: Héneault (Authier, Courtemanche) 16.20
18-Granby: Dufresne (Auger, Courtemanche) 19.28
19-Granby: Auger (Comtois, Dubois) 19.36

Punition: Despars 9.09
LANCERS: C'Ville 31, Granby 76



But de Unger

Gary Unger des Blues de St-Louis, déjoue le cerbère Les Binkley des Pingouins de Pittsburgh, à la première période du match d'hier. Le défenseur Dunc McCallum, étendu sur la patinoire, assiste impuissant à la scène. Les Blues et les Pingouins ont annulé 5-5.

Une 2e place pour Betsy

HEAVENLY VALLEY (AFP) — Le petite Américaine Barbara Cochran (20 ans) a obtenu, mercredi, sa première victoire de la saison dans le dernier slalom comptant pour la Coupe du Monde.

Barbara a été créditée du temps total de 96.37, battant la Canadianne Betsy Clifford, 2e en 97.28, et l'Autrichienne Anne-Marie Proell, 3e en 98.03.

Grâce à cette 3e place, Anne-Marie à pratiquement gagné la Coupe du Monde. Il lui suffira, en effet, de marquer seulement deux points dans les quatre slaloms géants restant à courir pour enlever définitivement le trophée Evian.

Quant à la Coupe de Monde de slalom, elle est remportée par la Française Britt Lafforgue avec un total de 70 points (deux victoires, une place de seconde), devant Betsy Clifford, 70 points également (deux victoires, une place de seconde), les deux concurrentes étant departagées par leur quatrième meilleure performance, Britt obtenant la victoire grâce à une 4e place contre une 5e a Betsy.

Cette seconde manche a été courue sous le soleil comme la première. Elle comprenait 55 portes disposées par l'Américain Hank Tauber.

Le meilleur temps de la seconde manche a été réalisé par Barbara Cochran avec 47.91, battant Proell de 55-100e, Clifford de 1.71, et Jacqueline Rouvier de 1.91, l'Espagnole Conchita Puig de 1.95, et les Autrichiennes Bernie Rauter de 2.01 et Monike Kaserer de 2.16.

Ont été disqualifiées ou ont abandonné dans la seconde manche: les Françaises, Michèle Jacot et Florence Steurer et l'Américaine Marilyn Cochran, soeur de Barabara, qui avait gagné la première manche.

Interviews

L'Autrichienne Proell, en se classant troisième du slalom spécial de Heavenly Valley, remporté par l'Américaine Barbara Cochran, à pratiquement acquis l'assurance de remporter la Coupe du Monde.

Barbara Cochran: "Après la victoire de ma soeur à Mont Sainte-Anne, je voulais moi aussi m'imposer dans un slalom. Voilà qui est fait. J'ai toujours bien contrôle ma course et, sur ce tracé meurtrier, je crois avoir été avantagée par ma petite taille."

Betsy Clifford: "Dommage. J'espérais remporter ce slalom pour gagner la Coupe du Monde de slalom. Cette deuxième place me met à égalité avec Britt Lafforgue, mais celle-ci me bat au bénéfice d'un meilleur résultat dans la quatrième épreuve. J'échoue vraiment de justesse."

Anne-Marie Proell: "Il faudrait désormais un gros incident pour que je ne remporte pas la Coupe du Monde. J'ai bien fait attention dans les deux manches, car il était essentiel que je marque des points."

Conchita Puig: "C'est mon meilleur classement en slalom spécial. En slalom géant, à Mont Sainte-Anne, j'avais aussi obtenu une 6e place. Je pense avoir obtenu ma place en première série pour l'an prochain dans les deux spécialités.

Britt Lafforgue: "Rien ne marche depuis que je suis en Amérique du Nord. Aujourd'hui, dès la troisième porte de la première manche, je me suis retrouvée assise sur mes skis et je n'ai pu me rétablir. Enfin, je gagne tout de même la Coupe du Monde de slalom, c'est une consolation."

Jean Béranger: "Désormais, seul, un miracle peut faire gagner Michèle Jacot. Mais, surtout en ski, je ne crois pas au miracle. Alors . . . En tout cas, cette défaite probable sera très salutaire, car Michèle doit comprendre que l'entrainement estival doit être pris très au sérieux."

St-Louis se rallie pour annuler 5 à 5

PITTSBURGH (PA) — Les Blues de St-Louis ont compté à deux reprises à mi-chemin de la 3e période hier soir en annulant 5-5 avec les Pingouins de Pittsburgh dans un match de la LNH.

Jean Pronovost et Nick Harbaruk ont donné une avance de 5-3 aux locaux dans la 3e reprise, mais Gary Sabourin et Gary Unger ont égalé les chances avant la fin du match.

Après que Unger eut ouvert le pointage au profit des Blues, Dean Prentice a égalé les chances, mais Frank St-Marseille a redonné l'avance aux locaux dans la première période.

Prentice et Greg Polis ont procuré une avance de 3-2 aux Pingouins dans la 2e reprise, Mais Carl Brewer, à son premier match de la saison, a nivelé le score sans aide au tout début du dernier engagement.

SOMMAIRE

Première période

1. St-Louis, Unger 15 Roberts, Connelly 5:09
2. Pittsburgh, Prentice 13 Hextall, Schinkel 8:29
3. St-Louis, St-Marseille 15 Picard 9:39

Punitions — McCreary Pgh 3:44, Lorentz SL 7:353.

Deuxième période

4. Pittsburgh, Prentice 14 Bathgate, Rupp 11:49
5. Pittsburgh, Polis 18 McCallum 16:48

Punitions — Hextall Pgh, mineure, majeure, Brewer SL, majeure, 1:50, Rupp Pgh 4:05, Sabourin SL 11:21, Selby SL 12:38.

Troisième période

6. St-Louis, Brewer 1, 1:33
7. Pittsburgh, Pronovost 15 Apps, Boyer 4:09
8. Pittsburgh, Harbaruk 11 Schock 6:16
9. St-Louis, Sabourin 14 Connelly, McCreary 7:21
10. St-Louis, Unger 16 Connelly, Lorentz 13:57

Punitions — Lorentz SL 2:31, Bordeleau SL, Kannegieisser P. 3:49, B. Plager SL, inconduite, 4:09, Boyer Pgh 5:23, Morrison Pgh 7:57.

Lancers par

St-Louis	8	11	10	— 39
Pittsburgh	13	9	9	— 31

Gardiens — Wakely, StL; Binkley, Pgh.
A — 10,005.

New York assuré d'une place dans les séries

NEW YORK (PA) — Les Rangers de New York ont finalement vaincu un de leurs plus difficiles rivaux en triomphant du Philadelphie 4-2 hier soir, à l'occasion de leur première victoire aux dépens des Flyers depuis plus de deux ans.

Vic Hadfield, Bob Nevin, Ted Irvine et Rod Gilbert se sont partagé les buts des vainqueurs tandis que André Lacroix et Jean-Guy Gendron répliquaient pour les vaincus.

Nevin a ouvert le pointage au début du match, puis Hadfield, avec son premier but en 11 matches, a porté l'avance à 2-0 dans la 2e reprise aux dépens des Flyers, que les Rangers n'avaient pas vaincus depuis janvier 1969.

Au cours de cette période, les deux clubs avaient annulé à huit reprises, les Flyers remportant les deux autres matches.

Irvine a porté la marge à 3-0 au début du dernier engagement, puis le but de Gilbert pendant un jeu de puissance est survenu entre les buts de Lacroix et Gendron.

La victoire, la première des Rangers aux dépens des Flyers à New York depuis le 16 octobre 1968., a assuré les vainqueurs dans les séries éliminatoires de la division Est de la LNH.

Première période

1. New York, Nevin 15, 4:04

Punitions — Seiling NY 1:23, Johnson Phi. Balon NY 3:42, L. Hillman Phi. 4:46, Park NY 6:28, Philadelphie (banc, purgée par MacLeish) 7:44, Gilbert NY, Lesuk Phi. 9:45, Hadfield NY 14:44, Clarke Phi. 17:26, Stemkowski NY 19:48.

Deuxième période

2. New York, Hadfield 13 Ratelle, Stewart 10:24

Punitions — Van Impe Phi. 6:21, Neilson NY 7:55.

Troisième période

3. New York, Irvine 14, 3:43
4. Philadelphie, Lacroix 15 Gendron, Clarke 5:45
5. New York, Gilbert 23 Balon, Tkaczuk 8:51
6. Philadelphie, Gendron 17 Nolet, Clarke 10:34

Punitions — Gilbert NY, Lesuk Phi. (mineures, Majeures 0:58, Neilson NY 4:40, Dornoefer Phi. Giucoming NY (purgée par Sather) 5:37, Gendron Phi. 7:06, Stemkowski NY 10:10.

Lancers par:

Philadelphie	6	4	7	— 17
New York	9	7	15	— 31

Gardiens — Favell, Philadelphie; Giacomin, New York.
A. — 17,250.



McHale préfère la Floride

Par W.R. Wheatley

WEST PALM BEACH, Floride (PC) — John McHale, président des Expos de Montréal, a révélé qu'on ne prendrait pas de décision avant la mi-été au sujet du déménagement du camp d'entraînement en Arizona.

Des gens d'Arizona ont approché la direction des Expos il y a quelque temps avec l'offre de construire un camp à Glendale, près de Phoenix.

"Rien n'est définitif au sujet de l'Arizona, a déclaré McHale hier. Je dois ajouter que nous préférons la Floride, car elle permet à de nombreux Canadiens d'assister à notre entraînement lorsqu'ils viennent passer leurs vacances."

Par ailleurs, si les Expos pouvaient occuper seuls les locaux de West Palm Beach, ils en profiteraient afin d'y installer toutes leurs filiales en même temps.

Mais ils doivent présentement partager les locaux avec les Braves d'Atlanta qui, en qualité de premiers locataires, ont la préférence.

Il ne semble pas que les Braves mettent fin à leur bail, d'autant plus que l'endroit est voisin de l'Etat de Georgie, domicile du club.

Location

On compte cinq terrains de baseball ici, ce qui permettrait aux Expos d'y installer ses cinq filiales.

Ces filiales, y compris les Whips de Winnipeg dans la Ligue internationale et le Québec dans la ligue Eastern de classe AA, s'entraînant présentement à Homestead, à 100 milles d'ici.

Par ailleurs, McHale prétend que Pompano Beach, à 40 milles d'ici, où s'entraînent présentement les Sénateurs de Washington, n'offriraient pas de locaux meilleurs qu'ici. Washington parle depuis quelques années d'évacuer Pompano.

"Ce que nous recherchons est un genre de complexe où toutes nos filiales pourraient s'entraîner avec les Expos, en somme, quelque chose dans le genre de Dodgertown à Vero Beach, Floride", a conclu McHale.

Les Torinos victorieux

COWANSVILLE (L.L.)— Les Torinos du garage Deragon inspirés par la tenue de leur gardien Gilles Tremblay ont fait un pas de plus vers les honneurs de la série finale de la ligue Dépression de Cowansville, en remportant une victoire de 4-3 sur les Woodchoppers d'East Farnham, au Pavillon des Sports de Cowansville.

René Fortin a dirigé l'attaque des vainqueurs avec deux buts. Jean-Paul Parcel et Pierre Bois ont également fait scintiller la lumière rouge. W. Mason, V. Hall et P. Blinn ont riposté pour les perdants.

Le compte final n'indique en rien l'issue de la rencontre. Les hommes de Paul Houle ont sans cesse bourdonné autour des filets de Gilles Zremblay, mais celui-ci a connu sa meilleure partie de la saison. Il a effectué des arrêts qui ont soulevé la foule. Il a privé Hall d'une couple de buts. Sa brillante performance a eu pour effet de briser les reins de ses adversaires.

Le manque de précision dans les passes a certes été néfaste aux Woodchoppers. Mais il ne faut pas négliger ces derniers, car ils sont capables de vaincre les Torinos dans leur prochaine rencontre. Ils l'ont prouvé au cours de la saison régulière.

PALAIS des SPORTS

JEUDI 25 FÉVRIER

PETITE PATINOIRE

4 h. 30 Pee Wee B St-Joseph
5 h. 30 Mosquitos A St-Joseph vs Immaculée
6 h. 30 Midget Assemption vs Immaculée
7 h. 30 Midget Notre-Dame vs St-Eugène
8 h. 30 Ligue Mon Plaisir Knowlton vs Miner
10 h. 00 Trianon

GRANDE PATINOIRE

1 h. 30 Ecole St-Marc
5 h. 00 Mosquitos A & B St-Eugène pratique
6 h. 00 Bantam A Assomption vs St-Joseph
7 h. 00 Bantam St-Eugène pratque
8 h. 30 Bedford vs Apollos
10 h. 30 Etoiles de Roxton

ROYAL CROWN COLA
L'UNIQUE...
L'AUTHENTIQUE...
MÉFIEZ-VOUS DES IMITATIONS!

la piastrerie

Si vous avez besoin d'argent

Vous n'avez qu'à vous arrêter à cette boutique pour trouver l'argent qu'il vous faut, quand il vous en faut.

Des prêts personnels jusqu'à $5,000 et plus.

Des hypothèques jusqu'à $25,000.

De l'argent pour rendre la vie un peu plus agréable.

Appelez Niagara — la compagnie de prêts aux consommateurs, entièrement canadienne.

NIAGARA

L'adresse du bureau Niagara le plus près de chez vous est dans l'annuaire téléphonique.

...on en parle...

M. Jean-Paul Papineau, président de la ligue Mon Plaisir-Labatt, nous avise que M. David Edward remplace M. Rosaire Fillion au poste de directeur du club Waterloo de ce circuit. On se souvient que M. Fillion avait démissionné lors de la dernière assemblée.

Il y aura des courses de motoneige au Domaine Montjoye à North Hartley, sortie 71 de l'autoroute des Cantons de l'Est, dimanche prochain. Il s'agit de courses à obstacles, ouvertes à tous les intéressés. Cinq classes sont au programme, dont une réservée aux dames et demoiselles. Un trophée perpétuel sera distribué aux gagnants, ainsi que 20 autres prix. La remise des prix se fera lors d'un souper spécial, à 6 h. On peut s'enregistrer en communiquant avec M. Gérard Nadeau à North Hartley, à 842-8309.

Rappelons que le Club de chasse et pêche Stlanley-Roxton Pond tient son assemblée générale ce soir, au salon Flamingo de l'hôtel Granby à 7 h. 30. Il s'agira du premier meeting depuis les dernières élections. Les membres sont priés d'être présents, car plusieurs discussions importantes sont à l'agenda de la réunion.

Le club de la paroisse Immaculée-Conception, de la Ligue Pee Wee A du hockey mineur des Loisirs de Granby, participera au tournoi de Valcourt en fin de semaine. Leur première rencontre est prévue pour samedi, à midi; advenant une victoire des jeunes Granbyens, ils livreront bataille à une autre équipe en soirée.

Saviez-vous que l'équipe pee-wee M. O. David a logé à l'I.C.D. (Institut Coopératif Desjardins) lors de son récent séjour à Québec?

La clinique des Expos tenue la semaine dernière à l'O.T.J. La Providence fut couronnée d'un vif succès. Bernard Lefort est l'un des principaux responsables de la tenue de cette clinique chez nous.

Qui sera le futur président de la ligue de balle-molle Dow de St-Hyacinthe. Voilà une question de $100,000 qui pose de sérieux problèmes aux amateurs de balle-molle.

Guy Gaulin est certainement l'un des entraîneurs le plus entraînant du circuit Montréal junior. Ce dernier ne cesse d'encourager les maskoutains lors des joutes de l'équipe maskoutaine.

Trois blanchissages dans la ligue des As-Molson

GRANBY — Dans la ligue des As-Molson du Royaume des Quilles, Granby BBQ a défait Seven Up 4 à 0. D. Brodeur a compilé 573. Jos Lamoureux a blanchi Stop-TV 4 à 0. M. Délorme a brillé avec 522-200, et R. Armstrong avec 510-208. Le marché Ruel a défait le marché Ducharme 3 à 1. Roger Roy a été le meilleur avec 539-216. Dubois a roulé 527 pour les perdants. Leclerc a blanchi le Marché Décelles 4 à 0. René Pomerleau a réussi 601-252, Donald Breton 594-249 et Armand Roy 567-225. Pour les perdants, C. Longpré a réussi 561-245.

CLASSEMENT

Granby B.B.Q.	76
Laiterie Leclerc	53
Seven Up	51
Marché M. Ruel	46
Marché Daniel	44
Merc. J. Lamoureux	40
Marché Decelles	38
Stop T.V. Serv.	36

MOYENNES

G. Arsenault	178.19
Denis Breton	174.13
M. Delorme	170.31
R. Pomerleau	167.61
R. Roy	164.24

R. Bergeron roule 621

GRANBY — Dans la ligue des Champions - Laurentide, J.A. Ferland a défait Gailuron 3 à 1. Pour les vainqueurs, R. Bergeron a compilé 621 - 224 - 202 et G. Couture 568 - 220. Pour les perdants, M. Sylvestre a réussi 590-219. Le marché Dion a disposé de Shefford Cleaning 3 à 1. G. Jolin a réussi 532-240. Le Café Louis a blanchi le EPSM 4 à 0. J.C. Dulac a pris la vedette avec 561-202.

CLASSEMENT

Café Louis	74
Marché J. Dion	51
J.A. Ferland & F.	51
Shefford Cleaning	50
E.P.S.M.	36
Gailuron	26

MOYENNES

M. Sylvestre	196.2
G. Arsenault	191.57
R. Bergeron	189.35
D. Brodeur	182.55
G. Duclos	178.68

Triple de 625 pour Ostrowski

Granby — Vic Ostrowski s'est mis en vedette cette semaine dans la ligue de grosses quilles "Les As" commerciale, en roulant le haut triple de la saison 625 avec trois simples de plus de 200 soit 202 206 217. Roland Rainville pour sa part a réussi le haut simple de la saison un superbe 245.

Après les résultats de cette semaine, il n'y a que 4 points qui sépare la dernière de la première position — quelle lutte!

En effet le Labatt est à égalité avec le Pepsi ayant 16 points, Hôtel Roxton 14 1/2, Huiles Dagenais 14, Godin Texaco 14, J.-P. Papineau 13 1/2. O. Bernard Tire 12 et Métro Atlantic 12.

Se sont aussi signalés: Aimé Hétu 545, Gérald Galipeau 544, R. Bolduc 541 (218), Jos Beaulé 536 (201), Eddy Rousseau 527, Jos Chagnon 524, Roland Languedoc 522, Claude Nadeau 511, Guy Arbour 510 (209), Roland Rainville 508 (245) et Ben Meunier 506 (212).

Ballon-balai à Acton Vale

ACTON VALE (DNC) — Voici les résultats du ballon-balai dont les joutes ont été disputées au Centresportif d'Acton Vale.

LIGUE FEMININE

Dans la 1ère joute, l'Amicale St-André a vaincu St-Liboire 2-1 grâce à Diane Nadeau et Solange Witty qui se partagèrent les filets. Céline Debonville a marqué pour St-Liboire...

Dans la 2e, les porte-couleurs de l'Amicale St-André ont de nouveau remporté les honneurs en blanchissant Upton 1-0. Denise Laliberté a compté le but de la victoire, aidée de Jacqueline Deslandes...

LIGUE REGIONALE

Dans la 1ère joute, l'Amicale St-André et South Durham ont annulé 1-1. René Martin a compté le but du South Durham cependant que Roland Chagnon obtenait le but de l'Amicale St-André...

Dans la 2e joute, Upton a blanchi St-Valérien 5-0 grâce à l'excellente tenue du cerbère Yvon Robert. Lucien Breault a offert une belle performance en comptant deux buts et en obtenant une passe; Guy Dupuis et Yvon Leclerc ont compté un but et offert une aide chacun. Normand Lamothe a enregistré l'autre filet.

Une course d'automobiles sans précédent

LONDRES AFP — Le circuit de Brands Hatch sera, en 1972, le théâtre d'une course automobile sans précédent où seront engagées aussi bien des voitures de formule "un", "deux" ou "5000", que les bolides spécialement conçus pour les épreuves de la Can-Am, pour les 500 Milles d'Indianapolis, ou encore des voitures de sport des groupes 5 et 6. Enfin, on y verra sans doute aussi des voitures à turbine.

Les organisateurs s'attendent que 100 voitures se lanceront à la conquête des 50,000 livres de prix, dont 20,000 au vainqueur, prix jamais atteint dans une course européenne. Mais, pour des raisons de sécurité elles ne seront que 30 à s'aligner sur la grille du départ le lundi 28 août jour férié en Grande-Bretagne, pour la grande finale, trois journées d'essai ayant lieu les 24, 25 et 26 août 1972.

La finale sera disputée sur 118 tours du circuit de Brands Hatch, une distance de 512 milles. Le même jour, les voitures classées de la 31ème à la 60ème place lors des essais, disputeront une épreuve de consolation sur 24 tours du circuit un peu plus de 60 milles. Cette course sera dotée de 5,000 livres de prix dont 500 au vainqueur.

les sports
EN BREF... EN BREF

FORT LAUDERDALE, Floride (PA) — Thurman Manson, recrue de l'année dans la Ligue américaine l'an dernier, a accepté les conditions des Yankees de New York hier, au début du camp d'entraînement des lanceurs et des receveurs. Manson, qui a affiché une moyenne de .302 l'an dernier, aurait reçu une augmentation de 100 pour cent sur son salaire de $14,000 en 1970.

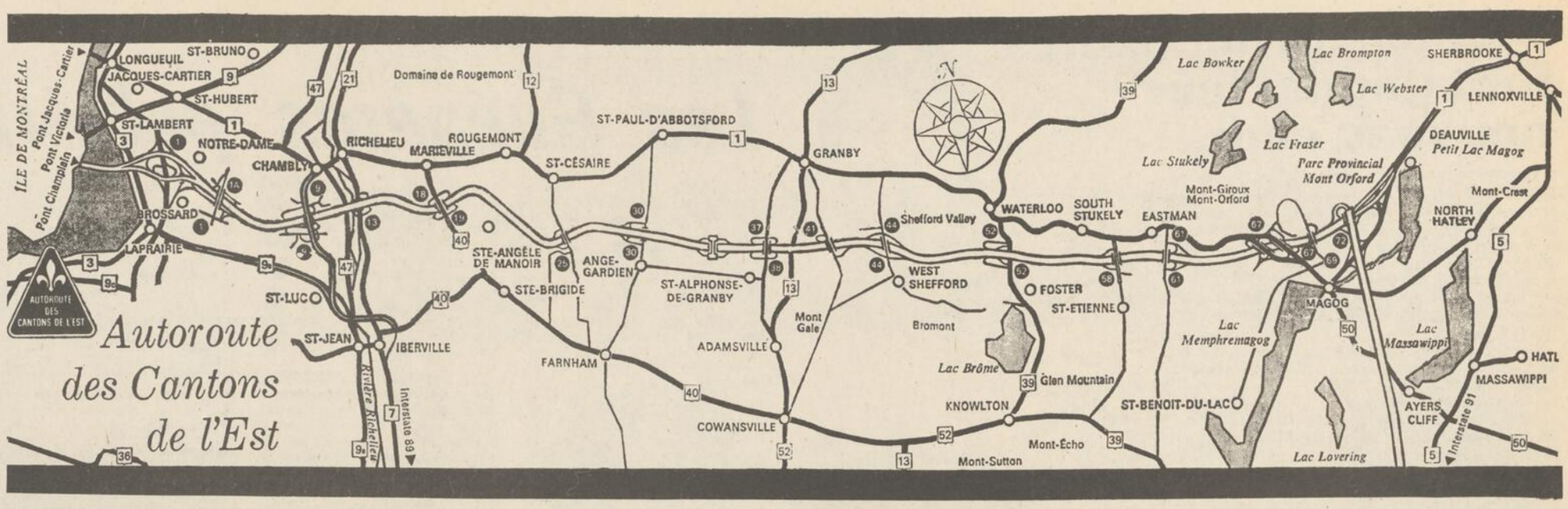
LONDRES (AFP) — Le boxeur écossais Ken Buchanan, champion du monde des poids légers, souffre d'une perforation du tympan, blessure qu'il se fit lors de son championnat du monde contre Rube Novarro il y a 10 jours à Los Angeles. Eddie Thomas, gérant du Britannique, a déclaré que son poulain ne pourrait défendre son titre avant juillet ou août.

Thomas a, d'autre part, révélé que Buchanan avait été l'objet d'une offre de $60,000 pour un combat, titre en jeu, en Espagne, contre Carrasco, mais qu'il préférait que l'Ecossais défende son titre en Grande-Bretagne.

MONTREAL (PC) — Renato Tofani a été nommé hier instructeur en chef de la franchise montréalaise dans la ligue de soccer d'Amérique du Nord, soit le club des Olympiques de Montréal. C'est à la suite d'une rencontre avec le Dr E. Stastny et M. A. Cecchi en Europe tout récemment que le nouveau club Montréal est parvenu à s'assurer les services de Tofani.

PHILADELPHIE (PA) — Le défenseur Brent Hughes, des Flyers de Philadelphie de la LNH, sera absent pendant neuf matches à la suite d'une blessure à un genou subie vendredi dernier. On lui posera un plâtre pendant deux semaines, puis commencera la période de réhabilitation.

LOS ANGELES (PA) — Johnny Bench, receveur de 23 ans choisi le joueur le plus utile de la ligue Nationale en 1970, veut obtenir un contrat de trois ans au montant de $500,000 des Reds de Cincinnati. Bench a affiché une moyenne de .293, y compris 45 circuits, en 1970. Admettant qu'il faisait déjà beaucoup d'argent, Bench a ajouté qu'il prévoyait des négociations orageuses avec la direction du club, mais le directeur - gérant Bob Howsam s'est contenté de dire qu'il s'entiendrait aux négociations avec Bench lui-même.



Megève — Etre à Megève en pleine saison de ski et en pleine jeunesse: voilà sans doute quelles seraient les conditions d'un Goethe moderne.

Recherchée depuis plus d'un demi-siècle par la jeunesse dorée du monde entier, cette belle station de sports d'hiver au pied du Mont-Blanc attire également des groupes familiaux, qui en apprécient les traditions et la distinction.

Megève et ses cinq réseaux de ski exercent le même attrait sur les jeunes d'aujourd'hui que sur leurs grands-parents.

Théâtre des épreuves du Championnat mondial de curling, qui auront lieu du 16 au 20 mars et vaudront à l'équipe victorieuse le Balai d'Argent d'Air Canada, Megève et la station voisine, Chamonix, comptent parmi les hauts lieux du ski. Mais malgré son caractère sélect et ses traditions, la station, fondée il y a environ un demi-siècle par la baronne Maurice de Rothschild, reste dans le vent génération après génération.

Dès que revient la neige, les fervents du ski de toutes les parties de l'Europe affluent vers cette vallée ensoleillée, au coeur de la Haute-Savoie. Seuls ou en groupes, le portefeuille mince ou rebondi, tous les jeunes entreprennent la saison avec une égale réserve de gaîté et d'énergie, et se moquent de la réputation de snobisme qu'on a fait à Megève.

Bien peu d'entre eux ont jamais entendu parler de la baronne et des grands personnages qui fréquentaient l'hôtel Mont d'Arbois des Rothschild dans l'entre - deux - guerres. La jeunesse d'aujourd'hui marque de son cachet propre l'atmosphère de la station. Elle se mêle volontiers à ses aînés sur les pistes et salue même les plus de trente ans dans les divertissements de l'après-ski.

Bien que Megève n'évoque guère les auberges de jeunesse, on y trouve quantité de chambres bon marché. Parmi les quelque 90 hôtels et pensions, bon nombre de celles-ci demandent de $3.50 à $6 par personne, deux par chambre, petit déjeuner compris. A l'Ecole française de ski, une des plus grandes du monde et dont le personnel d'instructeurs distribués dans les quatre centres de ski de la station s'élève à environ 150, un cours de deux heures en groupe coûte un peu moins de $2. Un carnet de 120 billets donnant droit aux 30 téléphériques et monte-pente se vend seulement $6.

La plupart des jeunes visiteurs viennent à Megève pour s'adonner au ski sur l'un ou l'autre tronçon des 60 milles de pistes qui sillonnent les cinq montagnes de la station: Mont d'Arbois, Rochebrune, Côte 2000, Jaillet et Leutaz-Very, et sont aménagées de façon à combler aussi bien les champions que les novices. Comme dans toutes les stations du monde, cependant, un certain nombre d'entre eux se contentent de refaire le monde dans un fauteuil confortable du restaurant, tandis que d'autres, les nordiques surtout, ne se lassent pas d'absorber le soleil.

Vous êtes du Canada? vous demandera peut-être un athlète à moustache du type viking, en frissonnant à la pensée de l'hiver qui fait rage quelque part au nord. Alors vous comprenez ce que ça peut être actuellement en Norvège. Mieux vaut nous installer au soleil."

Au coucher du soleil, beaucoup se donnent rendez-vous au chalet rustique de la Côte 2000, authentique habitation de gardiens de troupeaux de Haute-Savoie qui s'élevait jadis au milieu des hauts pâturages et qu'on a soigneusement démantelée pour la reconstruire de nouveau pièce par pièce près d'un monte-pente.

La spécialité de la maison est le fromage grillé. On coupe les meules de fromage de l'endroit en gros morceaux, on les fait griller sur la flamme vive et on les tranche. Un délice crouteux, à l'intérieur fondant.

D'autres vont faire un tour à la taverne du Mont d'Arbois — histoire sans doute de garder les croulants à l'oeil — avant le dîner au Drugstore, aux Enfants Terribles ou encore, s'il vient d'arriver un chèque de la maison, au Capucin Gourmand. Ceux qui ont l'humeur à la frugalité (ou que leurs moyens y forcent) font honneur aux saucisses et aux crêpes des kioskes de la Place de l'Eglise, tandis que les moustiques de neige dansent dans les halos des réverbères.

Cela passe toujours le temps en attendant le tourbillon du Glamour. La discothèque, éclairée à la bougie, ouvre à 17h. 30 et il y a toujours des profanes qui s'y engouffrent dès la première heure, mais c'est seulement vers minuit que la danse battra son plein.

Le Glamour accueille aussi les moins jeunes dans sa salle rustique, au plafond bas et aux poutres apparentes où le grand feu de la cheminée de pierre luit sur la piste de danse. Mais après quelques danses, ils ne demandent pas mieux que de devenir spectateurs et lorsque paraissent les Beatniks Scandinaves, ils se sont déjà repliés vers les minuscules tables rondes le long des murs. La place dès lors appartient aux jeunes.

La discothèque sert de commun dénominateur à toute la jeunesse de la station: beautés de Megève... jeunes gens de l'endroit attirés par le mouvement... riches clients des chalets dispersés en flanc de montagne... étudiantes aux cheveux lustrés... instructeurs de ski bronzés... curieux ou blasés, vêtus selon les derniers ukases de la mode, ils sont au rendez-vous nocturne.

Tandis que, par une sorte de secret accord, les couples se relaient sur la piste, des clients solitaires sirotent une consommation près du bar, en dérangeant à peine de temps à autre l'inclinaison du sombrero ou les franges de la tunique psychédélique. Dans une cage au-dessus du comptoir, deux singes gris esquissent parfois comme des gestes de reconnaissance.

En fin de soirée, les touristes quittent la discothèque et se réadaptent au silence en foulant la neige des rues étroites qui montent vers les étoiles. Sur les tables qu'ils viennent de laisser, on allume de nouvelles bougies et le maître de jeu insère une autre cassette dans le magnétophone. Le Glamour vibrera jusqu'au rosissement des sommets, jusqu'à la première montée du téléphérique vers le soleil.

Oui, il fait bon être jeune partout, mais surtout à Megève.

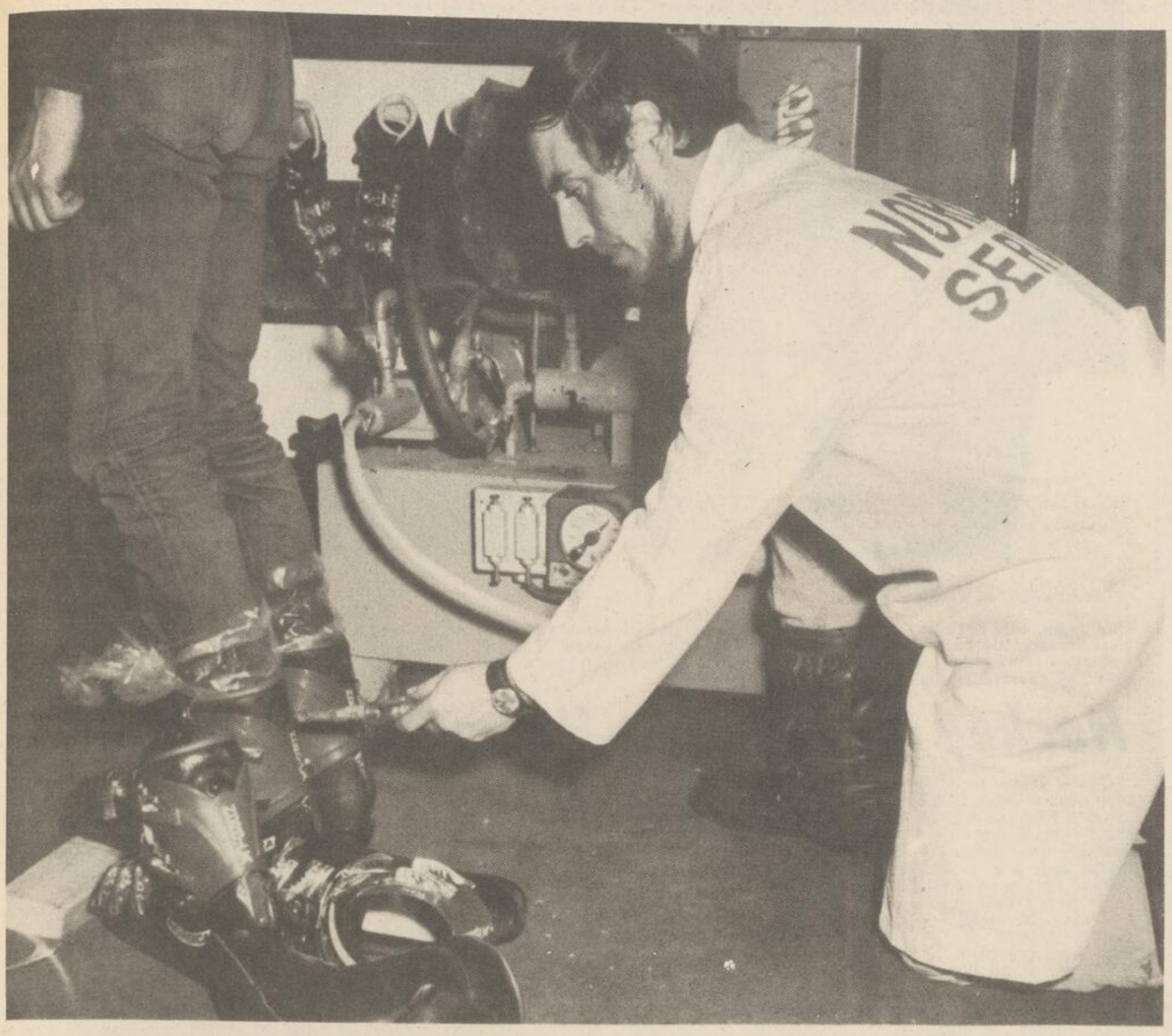


DANS L'EST
SKI
MONT SUTTON
DU SKI À PRIX D'AUBAINE !
Profitez de cette offre spéciale,
Passes MINI-Saison
Rapport de neige
24 heures par jour
SUTTON 5
VOUS OFFRE....
5 jours SUR SEMAINE
MONTE PENTES ET LECONS DE SKI $33.
A) 5 jours consécutifs (lundi à vendredi) avec 4 heures de leçons par jour
B) 5 jours répartis sur un nombre de semaines à votre choix avec 2 heures de leçons par jour
MONTE PENTES SEULEMENT... $20.
A) 5 jours consécutifs (lundi à vendredi)
B) 5 jours répartis sur un nombre de semaines à votre choix.
Les Billets sont interchangeables
aux 7 centres de ski dans l'Est
SUTTON 5 vous intéresse?
COMMUNIQUEZ AVEC MONT-SUTTON INC.
538-2545

SKI
Shefford VALLEY
GRANBY
SEULEMENT À
6 MINUTES
DE GRANBY
Route 1
Chemin Waterloo
OUVERT TOUS LES JOURS
TARIFS SPÉCIAUX SUR DEMANDE, POUR GROUPES
SKI EN SOIRÉE MARDI - MERCREDI - SAMEDI
ÉCOLE DE SKI
CERTIFIÉE C.S.I.A.
Spécial de groupes, mercredi soir
10 heures de leçons $15.
JOURNÉE DES DAMES
JEUDI, comprenant: leçons, monte-pente et lunch.
LE TOUT POUR $6.00
BOUTIQUE DE SKI
BERNARD TROTTIER
DÉPOSITAIRE DES BOTTINES MOULEES SUR MESURES NORDICA ET CABER
ENSEMBLE DE SKI
Complet, comprenant bottines 5 boucles, skis autrichiens avec base Kofix, harnais "step-in", incluant sangles de sécurité et cannes.
VAL. RÉG. $149.95
SPÉCIAL 99.95
AUTRE SPÉCIAL: Skis Lamborgini en fibre de verre, avec harnais Tyrolia, valeur $165.
SPÉCIAL $100.

RÉDUCTION SENSATIONNELLE
Sur tous les "SKI DOO" en magasin.
Nous devons les liquider
afin de faire place aux automobiles.
Procurez-vous votre SKI DOO.
Paiement à la semaine.
ELAN $5.45 plus taxe
OLYMPIQUE 35 spé. $6.95 plus taxe
OLYMPIQUE 399 spé. $8.45 plus taxe
NORDIC $8.95 plus taxe
"SKI DOO" usagés $3.95 par semaine
SPÉCIAUX SUR TOUS LES AUTRES MODÈLES NON ÉNUMÉRÉS
VOUS RÊVEZ D'UN SKI-DOO?
Guy Poulin donne GRATUITEMENT un ensemble de "SKI DOO" habit, bottes, mitaines, helmet d'une valeur de $97.00 avec l'achat d'un SKI DOO 71"
Nous réparons tous les "SKI DOO" et toutes autres marques
Poulin AUTO CENTRE INC.
CONCESSIONNAIRE PONTIAC-BUICK
1144, rue ST-PAUL Farnham 293-5339

Glen Mountain
LE RENDEZ-VOUS
DES SKIEURS
SKI GLEN MT. KNOWLTON, P.Q.
Ecole de ski pour enfants tous les samedis matin. Tarifs spéciaux sur semaine. Location à la boutique de ski. Vente et réparation.
Paul Rupert
Moniteur en chef
Télésièges .. un chalet pouvant servir vos liqueurs préférées ainsi qu'une nourriture de fins gourmets... Une ambiance qui vous invite à demeurer parmi nous... également un programme de leçons qui fera de vous le "Pro" de tout votre entourage et
le meilleur Ski en famille dans tous les Cantons de l'Est.
pour information: Téléphoner: 243-6044 ou UNI-4082 ou écrire Glen Mountain Knowlton, Qué.
Mr. Ed Persons, gérant



Depuis un certain temps les skieurs peuvent profiter d'un nouveau procédé afin d'ajuster leurs bottines pour être confortables et bien chaussées. Ce procédé consiste à soufflé du foam à l'intérieur du mocassin de la bottine. Ce produit prend consistance après avoir adopté tous les détails du pied du skieur. M. Bernard Dion, gérant de la Boutique de Ski et moniteur au centre de ski Shefford Valley, procède à l'ajustement de bottines à un client.

POUR OU CONTRE UN CODE DU SKI

Le ski est un sport de liberté. Mais la liberté s'arrête là où l'on commence à malmener le voisin. Des juristes ont tenté de fixer les grandes lignes d'un futur "code du ski".

La presse a souligné l'importance d'une réunion des juristes internationaux dans le but de définir les règles d'un Code international du Ski Si certains ont estimé pouvoir condamner toute réglementation considérant que le skieur comme "l'alpiniste des temps futurs ne sera plus qu'un administré, un assuré, un assujetti", ils sont minorité. Devant l'augmentation considérable du nombre d'accidents, il parait en effet urgent de préciser la responsabilité du skieur au même titre que l'a été celle de l'exploitant de remontées mécaniques.

RÈGLES PRINCIPALES

Le nouveau Code international du Ski, imité du Code de la Route, repose sur trois règles principales: tout skieur doit se comporter de façon à ne pas mettre d'autres personnes en danger; tout skieur est obligé de contrôler strictement sa façon de skier.

Enfin, le skieur rapide qui dépasse un skieur lent doit adapter sa vitesse et son comportement à ceux du skieur le plus lent, quelle que soit la direction que celui-ci prend ou peut prendre, même s'il change subitement de direction.

En l'état actuel de nos textes, quelles étaient jusqu'ici les obligations du skieur ?

Certaines décisions des tribunaux ont retenu la théorie dite du "risque accepté". Mais, en fait, la thèse qui se dégage dans la majorité des cas est la suivante: comme dans tout sport qui comporte des usages et des règles, le skieur ne peut être poursuivi que s'il a enfreint les usages et les règles, autrement dit, s'il a commis une faute.

RESPECTER LE SKIEUR LENT

Pour le ski comme pour le sport en général, la jurisprudence applique le droit commun de la responsabilité.

Si le dommage est causé par le skieur lui-même à un autre skieur, la victime devra prouver la faute de celui-ci, son excès de vitesse par exemple; si le dommage est causé par les skis ou les cannes dont le skieur a la garde, la victime n'aura pas à démontrer la faute du gardien qui est présumé responsable, sauf à s'exonérer entièrement ou pour partie de sa responsabilité en faisant appel à la force majeure, la faute d'un tiers ou la faute de la victime. Le skieur pour ne pas mettre d'autres personnes en danger, doit tout d'abord respecter la signalisation des pistes, se conformer donc à la réglementation imposée par la station. Le skieur doit également contrôler strictement sa façon de skier, c'est-à-dire notamment être maitre de sa vitesse, donc être en mesure de s'arrêter devant l'obstacle ou de l'éviter.

Quant au troisième principe posé, par la commission internationale il précise les obligations du skieur plus rapide qui dépasse un skieur plus lent, (Pour les dépassements, on retiendra les conseils de la Commission de Sécurité de la Fédération de Ski: "Le skieur le plus lent a droit à la piste, le skieur rapide doit respecter le skieur lent. On double après avoir crié: piste. Le skieur doublé se freine en amont").
Les attitudes d'un skieur, évoluant sur piste, étant innombrables, la prudence élémentaire impose aux autres skieurs d'en prévoir les éventualités et d'éviter ainsi les accidents.

Pour ceux qui veulent tourner en rond dans leur cour, il y a tout un choix de motoneiges . . . mais pour découvrir l'hiver, il n'y a qu'un choix: l'aéroneige Skiroule.



1. Nouvelles jambes de ski — alliage d'acier à haute résistance.
2. Nouvelle chenille plus robuste et plus souple qui garantit plus d'adhérence pour de meilleures accélérations.
3. Pare-brise en polycarbonate flexible — sécurité accrue.
4. Leviers de direction à toute épreuve — une seule pièce d'aluminium coulé.
5. Transmission extrêmement fiable — courroie d'entraînement plus épaisse, plus forte.
6. Chaîne double protégée par un carter ultra-résistant.
7. La résistance du châssis Skiroule est devenue presque légendaire.

skiroule®
l'aéroneige
*Une filiale de Coleman Company Inc.

SPÉCIAL DE FIN DE SAISON

Avec achat d'une motoneige SKIROULE nous VOUS OFFRONS UN HABIT COMPLET COMPRENANT
1 casque protecteur — 1 habit de motoneige
1 paire de mitaines — 1 paire de bottes
TOUS NOS MODÈLES DE MOTONEIGES SKIROULE 71" de 19 à 35CV sont disponibles À DES PRIX EXCEPTIONNELS

GRANBY MUFFLER SERVICE
GILLES OSTIGUY et RÉAL BLAIN propr.
Ch. St-Judes, GRANBY 378-6306

SKIEURS
Il ne vous en coûte pas plus cher pour les conseils d'un professionnel.
Ouvert 7 jours par semaine
MURRAY YEUDALL, PROF.
BOUTIQUE DE SKI BROMONT
Sortie de l'Autoroute No 44 des Cantons de l'Est
Choix complet et varié d'articles et de vêtements pour le ski



LE ROYAUME DU SKIEUR

SKIS

DYNASTAR G.T.S.	Rég. $135 VENTE	$85.00
KNEISSEL RACER	Rég. $130 VENTE	$70.00
ZERMATT fibre de verre	Rég. $100 VENTE	$60.00
BLIZZARD format Racer	Rég. $190 VENTE	$125.00
SKI CHAMPION base Kofix Rég. $39.95	VENTE	$19.90

Bottines

LANGE



STANDARD	$99.50
PRO	$129.50
COMPÉTITION	$149.50

KOFLACK Expo Master,	Rég. $135 VENTE	$88.88
ENKE 5 BOUCLES	Rég. $69.95 VENTE	$19.95
CABER MK 300	Rég. $59.95 VENTE	$29.95
GRAND SPÉCIAL GARMISH	Rég. $110 VENTE	$40.00

VÊTEMENTS

WHITE STAG toutes les couleurs TOPHER toutes les couleurs COLIN toutes les couleurs Rég. $30 à $40	GRAND SPÉCIAL $9.95 — $14.95
PANTALON FUSEAUX	50%
PANTALON OBERMEYER	$12.95

La Boutique de ski Oberson
132 PRINCIPALE COWANSVILLE

Statistiques finales de la ligue Dépression

GRANBY — Les statistiques finales de la ligue de hockey Dépression de Granby montrent que Pierre Dauphin a décroché le championnat des compteurs dans la section A, alors que R. Boudreau en faisait autant dans le B. Dauphin a compté 37 buts et fourni 25 passes pour 62 points, alors que Boudreau y allait d'une fiche de 15 buts et 41 passes pour 56 points. Voici les statistiques:

Section A

	B	A	Pts
P. Dauphin	37	25	62
L. Boivin	20	22	42
R. Boulerice	13	29	42
D. Audet	23	18	41
P. Forand	21	12	33
R. Prince	20	13	33
G. Brodeur	19	14	33
D. Racine	14	19	33
S. Hardy	15	16	31
C. Couture	12	19	31
L. Laliberté	15	15	30
Y. Talbot	9	19	28
G. Ladouceur	9	15	24
S. Tétrault	16	7	23
R. Bédard	12	11	23
J.-G. Charbonneau	10	12	22
G. Larose	8	14	22
R. Lamoureux	14	6	20
J. Guertin	6	14	20
Y. Leclerc	9	10	19
R. Mercier	3	15	18
M.-A. Roy	9	8	17
B. Roy	4	12	16
D. Bouchard	3	13	16
N. Bouthiette	8	7	15
D. Dumas	2	13	15
A. L'Heureux	0	15	15
J.-C. Daviault	7	7	14
P. Benoit	4	10	14
C. Charbonneau	9	4	13
E. Landreville	4	9	13
P. Chartrand	4	9	13
J. Lévesque	5	7	12
R. Delorme	4	8	12
M. Paquette	0	12	12
Y. St-Onge	1	10	11
G. Hamelin	3	7	10
L. Gaudreau	4	5	9
G. Clair	1	8	9
R. Choinière	1	8	9
P. Lauzière	0	9	9
G. Racine	1	6	7
C. Simard	2	4	6
W. Cannon	2	4	6
S. Tremblay	1	5	6
S. Boutet	2	3	5
B. Rousseau	0	5	5
C. Lorenson	0	4	4
B. Hamelin	0	4	4
J. Houle	0	3	3
G. Jacques	0	3	3

Plus de buts: Pierre Dauphin 37

Plus d'assists: Roma Boulerice 29

Plus de punitions: Pierre Dauphin 22 min.

Section B

	B	A	Pts
R. Boudreau	15	41	56
M. Jodoin	35	16	51
L. Lapointe	22	27	49
L. Brindle	20	27	47
M. Bazinet	18	25	43
A. Brodeur	12	27	39
L. Caron	16	22	38
P. Choquette	15	23	38
L. Robert	16	20	36
J.-G. Saurette	25	8	33
R. Desgreniers	14	10	24
D. Richardson	7	16	23
A. Bourgeois	8	13	21
D. Allard	8	8	16
F. Bernard	3	12	15
R. Ménard	3	10	13
A. Racine	3	9	12
C. Simard	1	11	12
R. Petit	1	8	9
G. Maille	4	4	8
J.-G. Gagné	1	7	8
F. Côté	1	6	7
W. Cannon	2	4	6
F. Auger	1	5	6
R. Choinière	3	3	6
M. Busque	0	3	3
S. Monty	1	1	2
A. Ménard	0	2	2
J. Gervais	1	0	1

Section A	P	B	M
J. Dion (Coul)	17	72	4.23
M. Bisaillon	10	43	4.30
C. Mongeon	3	19	6.33
P. E. Jolin	2	21	10.50
C. Côté	1	4	4.00
F. Authier	1	7	7.00
G. Gariépy	17	98	5.76
F. Authier	17	121	7.11
Section B	P	B	M
M. Larouche	14	100	7.14
P.-E. Jolin	9	53	5.88
F. Auger	4	35	8.75
P. Choquette	3	22	7.33
M.-A. Lambert	3	16	5.23
L. Robert	1	7	7.00

Une compétition de natation à C'Ville

COWANSVILLE — Le club de natation de Cowansville sera l'hôte d'une prestigieuse rencontre groupant en plus des nageurs locaux, ceux de Sherbrooke, St-Hyacinthe et Burlington, samedi prochain.

Cette compétition s'inscrit dans le cadre d'"Opération Olympique 1971" sous la tutelle de l'Association Canadienne de Natation. Ce même samedi et à travers tout le Canada, les nageurs de toutes les équipes affiliées à l'ACNA participeront à la même série d'épreuves. Par la suite, il y aura compilation de tous les résultats, permettant de situer les nageurs au niveau national.

Il faut entrevoir une chaude lutte pour le classement des équipes, car elle met en confrontation de puissants nageurs dans chaque groupe d'âge. Les jeunes de Cowansville ont déjà prouvé leur valeur devant deux de ces formations, d'abord par la conquête du championnat de la ligue Richelieu-Yamaska, dont St-Hyacinthe était membre et en livrant une bataille très serrée avec Sherbrooke, lors d'une compétition l'été dernier à Trois-Rivières.

Les fervents de ce sport ne voudront sûrement pas manquer ce rendez-vous, samedi le 27 février à 1 heure précise à la piscine du Centre Culturel de Cowansville.

les sports
EN BREF... EN BREF

NEW YORK (AFP) — Le Noir américain George Foreman, classé numéro un mondial par la W.B.A. dans la catégorie des poids lourds, affrontera son compatriote Roosevelt Eddie en 10 rounds, le 3 avril, à Lake Geneva, dans le Wisconsin. Foreman, champion olympique des lourds à Mexico en 1968, est invaincu depuis ses débuts professionnels. Il a remporté 23 des 26 combats qu'il a livrés par K.O. Eddie compte 15 victoires en 20 rencontres. Avant de boxer contre Foreman, Eddie disputera un match contre Ken Norton, en 6 rounds.

NEW YORK (AFP) — Le nombre des candidats à la retransmission télévisée en circuit fermé du combat Frazier-Clay a encore augmenté. Les images du championnat seront envoyées également à Hong Kong, en Indonésie et en Nouvelle-Zélande.

D'autre part, il sera télévisé dans les cinquante Etats de l'Union et ce, pour la première fois depuis l'inauguration du système de télévison en circuit fermé car l'Alaska recevra aussi les images du combat qui sera retransmis dans l'Auditorium d'un collège d'Anchorage, pouvant contenir 5,000 personnes.

Ligue Plaza

Granby — Dans la ligue de grosses quilles "Mixte Plaza", les clubs Dumas et Gariépy ont blanchi les clubs Galipeau et Champagne 4 à 0; le club Tétreault a défait le Poirier 3 à 1.

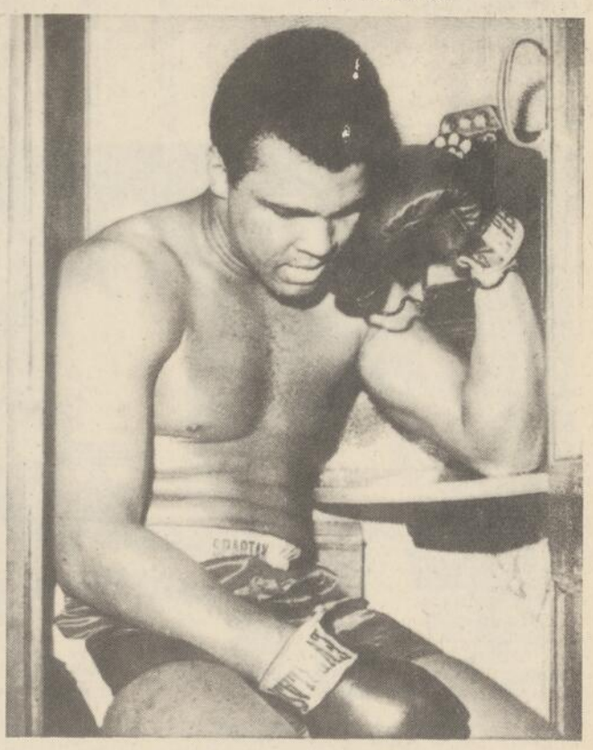
C. Allaire 519, Gérald Galipeau 517 (200), Gaétan Champagne 508, Conrad Tétreault 507 ainsi que Gisèle Galipeau 473 se sont signalés.

Le classement:

Tétreault	21
Gariépy	19
Dumas	17
Poirier	12
Champagne	11
Galipeau	4

Ligue Klockner

GRANBY — Dans la ligue de quilles mixte Klockner Moeller, au Royaume des Quilles, Gertrude Dupuis a joué le plus haut simple (142) et le plus haut triple (364) chez les dames. Gilles Denis Dubuc en a fait autant chez les hommes avec 148 (406). Classement: Test 47, Acier 46, Préparation 45, Production 30. Moyennes: Gilles Denis Dubuc 120, Germaine Roy 108. A battre: (simple) — Mireille Cadorette 161, Gilles-Denis Dubuc 180; (triple) — Suzanne Domingue 369, Gilles-Denis Dubuc 469.



La parole lui revient!

Cassius Clay a retrouvé la parole... et Joe Frazier peut s'attendre à tout. Clay aime tellement jaser, qu'il abandonne parfois son entraînement.

Le
Lo-Bar Ranch & Motel
vous invite "APRÈS-SKI"



à déguster vos mets préférés préparés par le Chef bien connu Michel Haut. Musique d'orgue et chansons par Luis Bertrand.

Une semaine de ski inoubliable au LO-BAR Ranch & Motel à 2 minutes des pentes de SKI Bromont.

Ici, chaque instant est différent et divertissant
Boulevard Bromont — Tél. 534-2944 ou 534-2424 - Bromont

FAITES DU SKI LE JOUR, LE SOIR
A BROMONT

JOURNEES DES DAMES MARDI-JEUDI
Comprenant: Monte-pentes pour la journée 11.30 A.M. à 1.00 P.M. Leçon de ski Diner ($1.00 crédit)
$6.00

JOURNEE DES COUPLES LUNDI
Comprenant: Monte-pentes pour la journée. 11.30 A.M. à 1.00 P.M. Leçon de ski Diner (1.00 chacun crédit)
$6.00 (Chacun)

JOURNEE DES HOMMES MERCREDI
Comprenant: Monte-pentes pour la journée 11.30 A.M. à 1.00 P.M. Leçon de ski Diner ($1.00 crédit)
$6.00



SAMEDI SOIR
ORCHESTRE AU CHALET DE SKI (PENDANT LA SAISON)
SAMEDI SOIR SOIREE DES DAMES
Toute dame accompagnée recevra son billet de ski gratuitement
OBTENEZ PLUS DE DETAILS EN COMPOSANT
534-2202 — 861-6152 MONTREAL
BIENVENUE AUX AMATEURS DE MOTONEIGES

à la cabane à sucre de Bromont où vous pourrez vous reposer, prendre un bon repas et vous désaltérer. Tél.: 534-2008.

Madame

La foi transporte les montagnes

par Johanne FONTAINE

GRANBY — Vous vous demandez sans doute le pourquoi d'un tel titre? Comment ces quelques mots peuvent-ils faire ressortir l'idée maîtresse de la conférence dispensée par Mlle Cécile Lafortune, lors de la dernière réunion des Filles d'Isabelle de notre ville?

Si vous misez sur le fait que Mlle Lafortune donna une conférence à caractère religieux, vous faites erreur... elle s'adressa aux dames réunies comme le ferait une amie intime que l'on n'a pas vue depuis longtemps et qui sortirait tout à coup de son mutisme pour vous entretenir avec un enthousiasme débordant de ce qu'elle fait présentement.

C'est dans cette optique que Mlle Lafortune renseigna les dames de ce cercle sur un projet de réhabilitation motrice et sociale, conçu et dirigé par elle et qui fut expérimenté sur de jeunes débiles profonds âgés de 5 à 9 ans. Ce serait donc le côté "humain" qui fut exploité lors de cette rencontre et s'il est vrai que la foi transporte les montagnes, nous en avons eu une concrétisation tangible par les réalisations quasi - impensables qu'ont obtenues Mlle Lafortune et ses collaborateurs, à partir du projet qu'ils ont mis sur pied, car à priori, ils avaient la foi, ils croyaient qu'une amélioration de taille pouvait être réalisée auprès de ces jeunes débiles.

Mlle Lafortune n'est pas une nouvelle venue dans le milieu, elle travaille à la cause de ces personnes depuis plus de 15 ans. Présentement elle a à charge le centre de Brigham, où 42 jeunes adultes âgés de 17 à 30 ans, vivent, travaillent tous ensemble, en plus d'être éduqués par des professeurs possédant à un très haut degré la notion d'oubli de soi, nécessaire pour pouvoir accomplir une telle tâche.

Mais attachons-nous à ce projet si cher à son instigatrice! L'application de ce projet fut d'une durée de trois mois et le programme établi, avait comme base les 24 premiers mois de développement du bébé. Avant de mettre complètement sur pied son projet, Mlle Lafortune vécut pendant un mois avec soixante-quatre jeunes dont l'âge variait entre 5 et 10 ans. Au moment de cette phase préparatoire, Mlle Lafortune nous fit remarquer que ces enfants étaient à la couche, ils vivaient comme dans une sorte de garderie, quoi! et l'on ne pensait pas à exploiter les nombreuses ressources qu'ils possédaient en eux.

Au début de l'opération - réhabilitation, on fit venir un psychologue pour qu'il puisse vérifier au début et à la fin du projet, à quel niveau moteur et social, se situaient les enfants, (procédure nécessaire à la validité d'une expérience de quelque nature qu'elle soit) tout en pouvant ainsi corroborer les résultats que livreraient Mlle Lafortune et son équipe à la suite de ces trois mois. Pour le profane, mentionnons que le test moteur est basé sur le schéma corporel de l'enfant, c'est-à-dire qu'il détermine le niveau intellectuel d'une personne d'après la façon dont celui-ci se voit.

Ce psychologue leur avait dit à sa première visite et à la suite du test moteur qu'il leur avait fait passer: "Ces personnes ne sont même pas testables, par conséquent, inéducables." Mais il en fallait plus que cela pour freiner l'ardeur de Mlle Lafortune. Elle se mit donc au travail, nullement aidée de professionnels ou de spécialistes, mais de personnes non préparées dont, parmi elles, deux personnes déficientes... Chez toutes, la bonne volonté et un courage inébranlable suppléaient à tous les diplômes qu'auraient pu exiger une organisation reconnue.

On leur apprit, en passant par tous les échelons nécessaires qu'ils **étaient,** qu'ils constituaient une **entité distincte.** Et c'est en se découvrant que les débiles commencèrent à avoir confiance en eux, car avant d'opérer ce genre de découverte, ils peuvent administrer des coups à tous et à chacun, sans réaliser que c'est leur propre main et conséquemment leur propre personne qui est responsable de ce geste.

Pour illustrer ce travail de découverte de soi, d'adaptation à la vie quotidienne, en un mot de réhabilitation, Mlle Lafortune a monté un film, nous montrant en première partie, les enfants tels qu'ils étaient avant que le projet ne débute: c'est - à-dire, des êtres vivants, à la suite de quoi l'on ne pouvait apposer aucune autre qualification, puisqu'il n'en n'existait pas. Il n'en n'existait pas à ce moment, mais toute leur vitalité et les moyens de communiquer, d'apprendre, de se développer étaient en puissance en eux et ne demandaient qu'à être extirpé de cet état de latence.

En visionnant le film, on constate qu'après un mois et demi, il n'y avait plus un enfant à la couche. Les progrès ne se faisaient pas attendre: mais il ne fallait pas en rester là. On ne cherche pas à intellectualiser les actes qu'on leur demande de faire; mais à les accomplir, d'après la technique d'imitation. L'enfant se brosse les dents, se lave en suivant l'action interprétée dans un dessin qu'il a devant lui. On le fait ainsi accomplir des exercices physiques, des travaux manuels, on lui montre à se servir d'ustensiles, tout en s'attachant à lui faire comprendre — toujours par le même procédé — de quelle façon on doit manger.

Il est à remarquer que les professeurs sur place ne se contentaient pas de pointer une image, ils parlaient à l'enfant, surveillaient son travail, mais la base de cette façon d'éduquer le jeune débile n'en reste pas moins qu'on procédait par reproduction à partir d'un schéma, d'une image, en laissant l'enfant libre de l'interpréter de la façon dont il le concevait.

Et de fils en aiguille, au cours des mois, l'on constate que ces enfants s'habillent seuls, font des travaux manuels vraiment remarquables, s'appliquent à faire le service aux tables, à tour de rôle, à manger de façon très correcte et même à faire leurs lits.

Votre enfant âgé de 5 à 9 ans, est-il capable, madame, de faire son lit? Essayez et peut-être constaterez - vous que les résultats ne sont pas très brillants... et pourtant, à vos yeux, il est le plus fin, le plus intelligent! Vous voyez que les critères de jugement sont loin d'être solidement établis et qu'on peut les déjouer facilement.

La réflexion passée par le psychologue réinvité au bout de ces trois mois, soit: "Ces personnes ne sont pas débiles"... parle par elle-même et constitue un vibrant hommage aux personnes ayant travaillé auprès de ces enfants. Mentionnons qu'après leur avoir fait subir de nouveaux tests moteurs et sociaux, les personnes impliquées constatèrent qu'elles avaient obtenu, grâce au plan d'action appliqué, des résultats de 200%. Ces enfants, que l'on considérait de prime abord, comme non éducables, agissent maintenant de façon tout à fait **normale** au point de vue social.

Après cette courte explication du travail dispensé par Mlle Cécile Lafortune, directrice du centre de Brigham et par ses collaborateurs, est-il nécessaire de remettre en question le choix du titre de cet article? Et n'allez pas vous imaginer que l'instigatrice du projet, entend maintenant s'asseoir sur les lauriers! au contraire, cette réalisation semble pour elle, le premier échelon d'une série de réalisations semblables. C'est pourquoi, une multitude de projets fourmillent dans sa tête et ne demandent qu'aide et assistance de la population et de groupes sociaux, pour se réaliser.



Un rayon de soleil en hiver!

Pendant que le rigoureux hiver canadien sévit à l'extérieur, on peut cultiver des fleurs dans la chaude ambiance du foyer. Un bouquet de fleurs printannières aura tôt fait de vous faire oublier les intempéries de la saison. On voit ici des tulipes hollandaises, des jonquilles dorées et de délicats irirs bleus encadrés de verdure et de chatons.

Photo Malak, Ottawa.

Des fleurs en hiver dans le confort de votre foyer

par Jane Ember

Jeri Van Leeuwen, une artiste d'Ottawa qui se spécialise en décor intérieur, est revenue au Canada récemment après une longue randonnée dans les pays d'Europe.

Elle trouve excellente l'idée d'aménager une plate-bande de fleurs sous la fenêtre de la salle de séjour. Elle raconte que lors de la construction de son chalet, on a pris soin de laisser un espace dans le béton vis-à-vis une fenêtre afin de pouvoir y planter des fleurs. Un peu plus loin, un aquarium à poissons a été inséré dans le mur et offre un coup d'oeil tout à fait charmant.

Elle a l'habitude de se servir de plantes à profusion. Elle croit que les jeunes mariés ou les autres couples aux revenus modestes peuvent, s'ils savent s'y prendre, planter des fleurs ou des plantes dans leur parterre à très peu de frais.

L'architecte pourra peut-être donner à une pièce un aspect fort agréable, mais il y manquera l'ambiance créer par des plantes et des fleurs. Rien ne fait ressortir le décor d'une pièce autant que des fleurs.

Mme Van Leeuwen ajoute que lorsqu'elle voit à l'aménagement d'une pièce, elle en étudie la disposition, l'emplacement du foyer, le nombre de fenêtres et cherche à tirer le meilleur parti possible de tous les coins à enjoliver. Elle verra peut-être à installer une petite plateforme que l'on couvrira de cailloux et sur laquelle on pourra disposer des fleurs en pot. A cette époque de l'année, on peut facilement se procurer toute une gamme de fleurs printanières. Des tulipes de la même variété donneront un joli coup d'oeil. On y dispose un mélange de tulipes, de jonquilles, de jacinthes et de crocus. Elle se servira parfois d'une étagère qui se prête généralement bien à l'aménagement d'un coin fleuri. On peut également utiliser un de ces petits meubles mobiles dont on se sert pour transporter le thé ou le café. Ce meuble peut-être très joli lorsqu'on le recouvre de fleurs. On peut le peinturer si le vernis est trop défraîchi.

Les fleuristes disposent présentement d'un large assortiment de fleurs, surtout les fleurs printanières de Hollande aux jolies formes et aux teintes admirables. On devrait se servir de fleurs un peu partout dans le foyer, même dans la cuisine ou la salle de bains ou l'humidité prolongera la durée de la floraison. Elles iront bien près de la salle d'entrée, à l'abri des courants d'air ou encore au pied de l'escalier où il n'y a pas de place pour de gros meubles. On peut en outre fixer une tablette de verre taillé sur le bas d'une fenêtre pour y disposer de petites fleurs en pot, soit du crocus ou toute autre fleur miniature.

Mme Jeri Van Leeuwen ajoute que dans son propre foyer, elle conserve des branches de cèdre dans des pots d'eau tout l'hiver durant. Elle en place dans presque toutes les pièces et le cèdre ajoute une odeur agréable un peu partout dans le foyer. Elle se sert de branches de cèdre lorsqu'elle veut disposer des fleurs dans un vase de verre transparent. Elle a appris à disposer le cèdre de façon à dissimuler le bout des tiges de fleurs qui n'est souvent pas très joli. Les branches gardent aussi l'eau propre.

Il n'est pas tellement dispendieux de posséder une profusion de plantes et de fleurs dans son foyer. Les plantes durent plus longtemps que les fleurs coupées. Lorsque vous achetez des bulbes de fleurs printanières, il est sage de choisir les plus fermes. Les plantes et les fleurs qui ont été à leur meilleur dans la température et l'humidité contrôlée du magasin de fleurs n'auront pas la même durée dans l'atmosphère plus sec et plus chaud de la plupart des foyers.

Mme Van Leeuwen utilise des fleurs et de l'herbe désséchées qu'elle prépare à la maison, de même que des branches de cèdres et quelques fleurs coupées pour sa décoration intérieure, mais elle n'emploie jamais de fleurs ou de verdure de plastique. Lorsque certaines fleurs commencent à se déssécher, elle coupe celles qui sont encore en bon état et les incorpore à un nouvel arrangement floral.

S'il s'agit d'un repas formel le soir, elle se sert d'un centre de table fait de raisins rouges et de fleurs blanches disposées dans un plat d'argent. A cette époque de l'année, on peut facilement se procurer des oeillets, des jonquilles et la jacinthe blanche odorifférante. On peu détacher les cloches de la jacinthe et en faire des boutonnières que les invités pourront porter après le repas.

S'il s'agit d'une réception à l'heure du déjeuner et que l'abondance des plats ne permet pas de disposer un centre de table, on peut toujours déposer une petite fleur dans la serviette de chaque dame présente. On peut dans certains cas se servir de fleurs qu'on possède déjà dans la maison.

Tâchez de garder des glaces dans la cuisine en vous servant de pots de céramique suspendus. Ceci leur donne un effet attrayant.

Il convient de disposer les fleurs harmonieusement. On est souvent porté à placer une grosse plante sur une petite table, ou vice versa, alors qu'il serait préférable de placer les plus grosses plantes à l'arrière et les plus petites en avant. Il faut placer les plantes à l'abri des courants d'air et dans un endroit où on n'oubliera pas de les arroser, mais on peut aussi les placer à divers endroits pour voir où elles donnent les meilleurs résultats.

Le récipient de fleurs doit être choisi à cause de sa forme et de son originalité plutôt que selon sa valeur intrinsèque. Des pots de moutarde française, de vieilles bouteilles ou des récipients dont on se sert tous les jours sont peut-être les plus jolis pour le lierre ou d'autres glaces.

Mme Van Leeuwen a mentionné en terminant l'habitude que l'on a de laisser en place le papier de plomb avec lequel les fleuristes recouvrent les pots de fleurs. Elle considère ce papier comme un simple emballage et croit que les pot ordinaires en argile sont encore plus attrayants. Elle connaît des gens qui se refusent à enlever le papier de couleur, mais elle conseille de l'enlever, car les pots à l'état naturel, dit-elle, font ressortir d'avantage la beauté des fleurs.

votre horoscope

BELIER ♈ du 21 mars au 20 avril

Un travail bien fait vous gagne de l'argent et l'estime de vos chefs. Bonnes inspirations pour les heures de détente.

TAUREAU ♉ du 21 avril au 20 mai

Vous pourrez résoudre un litige par un compromis acceptable. Joies sûres malgré quelques heurts de caractère.

GEMEAUX ♊ du 21 mai au 21 juin

Ne négligez pas les consils sompétents pour les décisions mettant en jeu vos acquis. De petites brouilles ne vous feront pas renoncer à vos intentions généreuses.

CANCER ♋ du 22 juin au 22 juillet

Semaine importante qui marque un changement décisif dans votre vie professionnelle.

LION ♌ du 23 juillet au 23 août

Vous ferez des projets mais sans y croire tout-à-fait. Il semble que vous aspirez à la paix du coeur, à une plus grande sécurité affective.

VIERGE ♍ du 24 août au 22 sept.

Profitez de la chance qui vous sera offerte dans des conditions assez extraordinaires et inattendues. Sur le plan sentimental, semaine paisible.

BALANCE ♎ du 23 sept. au 23 oct.

Vous risquez de vous embarquer dans des combinaisons compliquées qui vous attireront plus d'ennuis que de profits.

SCORPION ♏ du 24 oct. au 22 nov.

Vous devez prendre garde à la précipitation qui vous poussera à prendre des décisions brusquées. Les rencontres ne manqueront pas et le hasard mettra sur votre route des êtres séduisants.

SAGITTAIRE ♐ du 23 nov. au 21 déc.

Vous ferez de l'excellent travail; chance et progrès dans les études et les projets personnels. Après des querelles avec vos proches, la réconciliation se fera sans trop de difficultés.

CAPRICORNE ♑ du 22 déc. au 20 janv.

Vous réussirez dans des démarches importantes. Vous éprouvez un sentiment assez vif pour un être plus jeune.

VERSEAU ♒ du 21 janv. au 19 fév.

Vous ne pourrez éviter des heurts violents avec confrères ou collègues, mais votre autorité s'imposera. Vous devez vous attendre à des coups de théatre sur le plan amoureux.

POISSONS ♓ du 20 fév. au 20 mars

Très importants et très heureux changements dans votre vie professionnelle. Vos rapo-vie professionnelle. Vos rapports avec votre entourage sera marquée de changements d'humeur assez brusques.



Rencontre de femmes engagées!

Les Filles d'Isabelle, cercle Marie Immaculée de Granby accueillaient lors de leur dernière réunion, Mlle Cécile Lafortune militante vraiment engagée auprès de jeunes et d'adultes inadaptés, qui les entretint d'une façon très vivante de ses réalisations auprès de ces personnes. On reconnaît dans l'ordre habituel, Mme Thérèse Racine, régente des Filles d'Isabelle, Mlle Cécile Lafortune, conférencière invitée et directrice de "vie de groupe" du centre Notre-Dame des Erables, de Brigham et Mme Gabrielle Lacroix, directrice de l'exécutif pour l'association canadienne de la santé mentale.

(Photo Jeannot Petit)

Nouvelle venue charmante, en milieu diplomatique !

WASHINGTON PA — Lady Cromer, épouse du nouvel ambassadeur britannique aux Etats-Unis, est une élégante blonde de haute et svelte stature, qui possède cet humour typique aux Anglais.

Lors d'une récente réception à l'heure du thé, elle déclarait qu'elle n'avait pas la moindre idée de ce qui l'attend à Washington.

Mais il ne faut pas prendre ses paroles à la lettre. Dans l'entourage de Lady Cromer, personne n'a le moindre doute sur les talents de l'épouse de l'ambassadeur qui saura briller dans le milieu diplomatique et mondain.

Née Esme Harmsworth, Lady Cromer est la fille du vicomte Rothermere, propriétaire du Daily Mail de Londres, et l'un des hommes les plus riches de l'Empire britannique.

Son mari, George Rowland Stanley Baring, est l'héritier et actuel directeur de la firme Baring qui s'occupe d'investissement bancaires.

Dans le comté de Kent, en Angleterre, Lady Cromer s'était fait connaître comme éleveur de bétail, un travail qu'elle avait appris par elle-même.

Elle est également peintre à ses heures, mais elle ne croit pas avoir beaucoup de temps à consacrer à ces deux occupations à Washington, à cause de ses fonctions officielles.

Le monde féminin

LONDRES (PA) — Mary Wilson ne puise pas son inspiration dans les sujets politiques pour écrire ses poèmes.

Selon l'épouse de l'ex-premier ministre britannique, la poésie c'est en quelque sorte une évasion. "Je ne saurais l'utiliser comme moyen d'expression pour commenter certaines questions comme le Marché commun ou le mouvement de libération de la femme" a-t-elle expliqué. Madame Wilson accordait une interview à la British Brodcasting Corporation, ayant trait à son recueil de poèmes publié l'automne dernier.

Il lui arrive souvent de faire des promenades solitaires dans le quartier londonien où les Wilson ont leur résidence, non loin du parlement.

"En marchant, une foule d'idées viennent à l'esprit. Une fois à la maison, on écrit sous l'inspiration du moment. Mais le texte peut rester dans le tiroir pendant des mois, avant d'être repris" de dire Mary Wilson.

Elle a ajouté que la valeur de l'inspiration est relative à la somme de travail, facteur essentiel.

- starlette lapidée -

TEHERAN (AFP) — Parce que sa mini-jupe découvrait trop généreusement ses cuisses, une jeune starlette iranienne, Forouzan, qui tournait, mardi, un film dans un village de la région d'Ispahan, a failli être lapidée par une foule de villageois en colère, rapporte le journal de Téhéran.

D'abord intéressés par les préparatifs et l'aspect technique du tournage, certains hommes du village commencèrent à murmurer lorsqu'ils virent la jeune starlette apparaître en tenue ultra-légère devant les caméras.

Forouzan et les acteurs qui l'entouraient se sentirent de plus en plus inquiets lorsque des hommes, tout en vociférant, ramassèrent des pierres et les lancèrent dans leur direction. En toute hâte, l'équipe dut plier bagages tandis que les gendarmes locaux, appelés sur les lieux s'efforçaient de calmer l'indignation des pudiques villageois.

Le tournage du film a dû être interrompu. Quant a Forouzan, à part quelques sérieuses ecchymoses, elle en aura été quitte pour la peur.

Candidat homosexuel à une élection législative

WASHINGTON AFP — Pour la première fois dans l'histoire des Etats-Unis, un candidat homosexuel va disputer une élection législative.

Le Dr Franklin Kameny, astronome et physicien, vient en effet de se présenter comme candidat indépendant au nouveau siège de délégué du district de Columbia à la Chambre des représentants, qui sera pourvue le 23 mars, en se réclamant uniquement de sa qualité d'homosexuel.

"Nous avons l'intention de rappeler à un gouvernement et à un pays qui semblent l'avoir oublié, ce que signifie exactement l'américanisme, c'est-à-dire un pays de liberté personnelle et de diversité individuelle" a déclaré le candidat, qui se flatte d'être le premier homosexuel publiquement déclaré à se présenter au Congrès.

"Il ne faut pas oublier que la reine Victoria est morte, que les puritains sont disparus depuis longtemps" a encore dit le Dr Kameny dans sa première proclamation électorale.

Il est toutefois douteux que sa franchise soit payée de succès. Bien qu'il y ait huit candidats, l'élection se disputera essentiellement entre le candidat noir du parti démocrate et le candidat blanc du parti républicain.

Enquête sur la nutrition

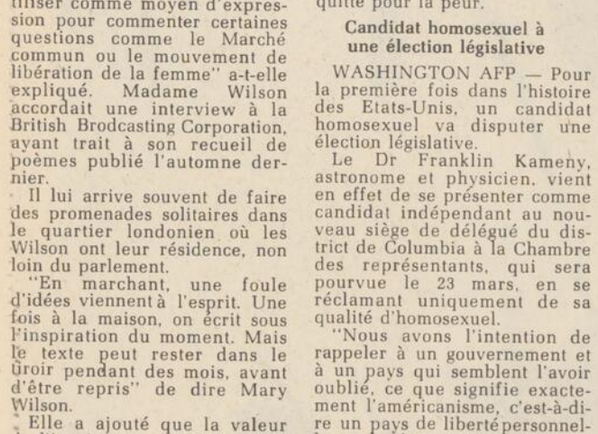
QUEBEC PC — Le ministre des Affaires sociales, M. Claude Castonguay a lancé lundi la phase québécoise de l'enquête sur la nutrition au Canada, une initiative du fédéral.

Au cours d'une conférence de presse, M. Castonguay a rappelé que le Québec avait accepté le 5 octobre dernier de participer à une enquête intitulée "Nutrition-Canada". Elle relève du ministère de la Santé nationale et du Bien-Etre social d'Ottawa.

M. Castonguay a invité toutes les personnes à collaborer avec les enquêteurs du gouvernement en raison de l'importance de cette enquête. Le ministre a par ailleurs noté que 4,000 personnes à travers le Québec seront interrogées et examinées et que ce travail s'échelonnera du mois de mars à septembre, et que les résultats de l'enquête seront connus en 1973. M. Castonguay a par ailleurs noté que le Québec a pris la responsabilité de toutes les phases opérationnelles de l'enquête, bien que les budgets principaux soient défrayés par le fédéral. En outre, le ministre des Affaires sociales a souligné que cette enquête était la première du genre sur tout le territoire canadien.

"Ses objectifs figurent parmi ceux du ministère des Affaires sociales, soit la conservation de la santé au moyen de diverses mesures préventives et que l'amélioration de la nutrition de la population devait figurer parmi ceux-ci" a précisé M. Castonguay.

L'enquête débutera le 8 mars à Montréal pour se poursuivre dans toutes les régions administratives de la province.



Un bal masqué!

Lors d'une soirée ayant eu lieu récemment à la salle de "Loisirs Danse" de Victoriaville, des prix furent décernés aux couples ayant les costumes les plus originaux. Cette photo nous fait voir deux couples gagnants, soient M. et Mme Jean Paul Larochelle de Cowansville, qui se méritèrent le premier prix, ainsi que M. et Mme Rolland Bélanger de Cowansville également, qui remportèrent le quatrième prix de ce concours. Ce bal costumé avait été organisé par Messieurs Pierre et Jos Hamel. Mentionnons que M. Jos Hamel, professeur de danse bien connu dans la région des Bois-Francs, dispense actuellement des cours de danse à Granby. Ces cours ont lieu le samedi et le dimanche au sous-sol de l'Eglise Saint-Benoît. Avis aux intéressés!

NOUVEAU... Unique dans la région,
Noël Lussier, propr. & animateur
Disco Tex MOUVANTE LUSSIER
• Jeux de lumière avec son
• $5,000. d'équipements pour vous divertir.
• Pour vos soirées de danse ou autres occasions
• Pour vos loisirs clubs, hôtels, orchestres, plages.
⊙ PRIX DE LOCATION, de $30. à $50. par discothèque
Tél: 798-2509
ST-SIMON de Bagot (près de St-Hyacinthe)

Electricienne diplômée

SIMCOE, Ont.(PC) — Pour un grand nombre de femmes, remplacer les plombs dans la boîte à fusibles constitue un maximum de connaissances en électricité.

Mais pour Marion Evans, ce petit travail n'est qu'un jeu d'enfants. Mme Evans est une électricienne qualifiée, associée à son mari dans l'entreprise familiale. Le couple est installé à Port Rowan, village de la côte nord du lac Erié, se situant à 18 milles au sud-ouest de Simcoe, en Ontario.



Des roses miniatures

Il y a plusieurs années, on a tenté à maintes reprises de cultiver le petit rosier de Chine ou rosier des fées (ROSA CHINENSIS 'MINIMA) dans l'arboretum de L'Institut de recherches sur les végétaux. Ce rosier minuscule qui n'a que six pouces de hauteur produit des fleurs doubles rose pâle comme celles des rosiers polyanthes; on parvint enfin à y arriver et il donna des fleurs durant plusieurs années jusqu'à ce qu'il succombe, fauché par des lames de skis, au cours d'une soirée neigeuse d'hiver.

Au moyen de plants du même type, longtemps perdus parmi leurs frères plus robustes, est surgie une nouvelle classe de rosiers: le rosier miniature.

Ces rosiers très agréables dont les boutons ne sont pas plus gros que des pois, sont de minuscules répliques des variétés de jardin. Chaque bouton éclate pour donner une floraison de la même forme et de la même apparence que celles des rosiers hybrides de thé ou des rosiers multiflores, dont il est une reproduction parfaite en miniature. Ces plantes ne mesurent que de huit à quatorze pouces de hauteur et leurs feuilles sont semblables à celles des rosiers de jardin, excepté qu'elles sont plus petites dans tous leurs détails et plus délicates.

Il n'existe pas de plantes plus appropriées à un très petit jardin que ces rosiers des fées, car ils confèrent aux espaces les plus réduits tout le charme des rosiers hybrides de thé et des multiflores. Une de leurs qualités les plus attrayantes vient de ce qu'ils forment des buissons étalés et bas qui, lorsque plantés en rangs serrés, couvrent complètement le sol.

On peut obtenir un étalage très attrayant de rosiers miniatures en plantant ensemble des cultivars de couleurs contrastantes reconnus pour la vigueur de leur port et qui atteignent de neuf à douze pouces de hauteur. Il devrait suffire d'une douzaine de ces plants pour garnir une petite plate-bande que l'on pourra border de violettes comme la Coronation Gold, la Chantryland ou la variété commune cornue bleue (VIOLA CORNUTA). Pour mieux jouir de ces rosiers on peut surélever la plante-bande à l'aide d'un mur de pierre au pied duquel on fait courir un trottoir pavé.

On peut organiser tout un jardin miniature comme cadre pour ces jolies petites plantes, par exemple, installer un petit ornement à un point central, autour duquel on fait rayonner de petites plates-bandes. Chaque plate-bande peut être bordée par un agératum compact nain, par exemple le Blue Mink, ou par des alysses Carpet of Snow. L'alysse annuel peut être semé en mai pour fleurir à l'été. On peut faire des semis d'agératum à l'intérieur en mars ou bien on peut acheter des plants pour les repiquer à l'extérieur lorsque tout danger de gelée est passé.

Les rocailles sont un endroit tout naturel pour placer ces délicieuses roses minuscules. On peut les planter en groupes de trois plantes, à six pouces de distance l'une de l'autre, que l'on place dans des petites cavités en un endroit ensoleillé, près de la base de la rocaille; ainsi placées, les racines de ces rosiers ne souffriront pas d'une insuffisance d'humidité. Avant de planter, remplir les cavités d'un mélange de sol, de sable et de tourbe horticole auquel on ajoute une cuillerée à soupe d'engrais complet pour chaque pied cube de sol.

Ces rosiers minuscules font aussi d'excellentes plantes d'intérieur quand on les cultive sous éclairage fluorescent durant l'hiver. A cette fin, on les entre après quelques gelées, et on les plante dans un mélange de terre franche, de feuilles décomposées et de sable, en parties égales. Il suffit d'un pot de cinq à six pouces pour loger les petites racines; toutefois ces plantes ont tendance à devenir dégingandées après avoir fleuri durant plusieurs semaines sous éclairage artificiel. Tout ce que vous aurez à faire alors sera de les rabattre à trois pouces du sol. Elles réagiront rapidement en produisant un nouvelle croissance compacte et une profusion de boutons. Au printemps, taillez ces rosiers encore une fois et plantez-les à l'extérieur ou plongez les plantes empotées dans le sol et tenez-les toujours bien arrosées.

Plusieurs pépiniéristes commerciaux et centres de jardinage offrent de ces rosiers miniatures. Voici quelques-uns des meilleurs qui ont été soumis aux essais à l'Institut de recherches sur les végétaux au cours des cinq dernières années.

Le Baby Gold Star produit des fleurs doubles jaune doré et pousse bien sous éclairage fluorescent. Le Baby Masquerade est une réplique exacte du Masquerade multiflore, y compris ses fleurs jaunes et rouges. Le Cinderella est une variété double blanche plus ancienne, qui pousse à l'extérieur aussi bien qu'en pots; ses fleurs marquées de rose pâle comptent jusqu'à soixante pétales et ses branches ne portent pratiquement pas d'épines. Le Lilac Time arrive à maturité alors qu'il atteint moins de dix pouces, et il produit des boutons qui, en éclatant, sont d'un lilas rose pâle mais changent au lilas pur en s'épanouissant. Le Red Imp et le Red Elf sont semblables, tous deux se couvrant de fleurs doubles d'un rouge riche mesurant trois quarts de pouce de diamètre, portées par un plant vigoureux. Le Starina donne en miniature les fleurs du type hybride de thé les plus parfaites; elles sont de couleur orange rougeâtre et poussent sur de beaux plants buissonnants mesurant 15 pouces de hauteur. C'est la variété qui a obtenu la plus haute cotation dans le jardin.

Le Perle d'Alcanada, une vieille variété, a été à peu près le plus vigoureux de tous ceux que l'on a essayés. Il produit des fleurs rose pâle d'environ un pouce et demi de diamètre. Le Rosina, avec ses grosses fleurs jaune bouton-d'or, portées sur de très petits plants, a été le meilleur des rosiers jaunes.

Il est aussi possible de se procurer des rosiers miniatures sur des tiges arbustives de 18 pouces, ce qui en fait des types un peu plus élevés que ceux des variétés plus naines. Ils ne sont pas aussi rustiques que les autres et, comme les rosiers ordinaires, ils doivent être enterrés dans un sol légèrement sablonneux pour l'hiver.

Un mariage en Chine est fort coûteux

HONG KONG (PA) — Les réceptions de mariage dans la tradition chinoise, sont coûteuses à Hong Kong.

Dans la plupart des cas, les parents de la mariée exigent de la famille du marié, un grand dîner de quelque 200 couverts, dont le prix atteint environ $1,500 ou davantage.

Si la famille du jeune homme n'a pas les moyens d'organiser une telle fête, c'est à lui que revient le soin de trouver la somme d'argent pour se marier selon la coutume, car autrement, le mariage pourrait même être annulé.

On compte de nombreux célibataires dans la quarantaine, qui ne peuvent se procurer ce montant d'argent.

Cette réception représente souvent le salaire de 18 mois d'un jeune ouvrier qui gagnerait environ $100 par mois.

Même s'il reçoit des chèques comme cadeaux de noces, ses dettes demeurent importantes. En plus de la fête pour célébrer le mariage, il lui faut trouver un logis convenable, et si possible offrir à sa femme un voyage de noces, de sorte que le jeune marié peut engager son salaire à l'avance pour plusieurs années.

S'il doit assumer toutes ses dépenses personnelles, ne pouvant de ce fait économiser tout son salaire, il sera obligé d'attendre en risquant de perdre sa fiancée.

Autrement, il fera des emprunts à un taux d'intérêt élevé, et il sera lié financièrement pour des années.

Mais à présent, un "kaifong", association communautaire, a mis au point un programme de mariages et réceptions en groupe, permettant aux couples de ne verser qu'environ $165.

Cette association, qui s'occupe aussi de loger des réfugiés de la Chine communiste, organise les mariages de façon à ce que chaque couple puisse recevoir une trentaine d'invités.

Le président du groupement kaifong, Yip Tsun-yin, se propose de faire une demande au gouvernement dans l'espoir d'obtenir un appui officiel.

Connaissez-vous les légumes en conserve?

Parmi les légumes en conserve, haricots verts, haricots jaunes, pois verts et mais sont les plus populaires. Les connaissez-vous vraiment? Pour vous aider les économistes ménagères du ministère de l'Agriculture du Canada vous expliquent les termes qui **peuvent être présents sur l'étiquette.**

Etudions tout d'abord les haricots

L'expression "en gousses" signifie simplement que les haricots en conserve ont été emboîtés en gousses et placés sans ordre particulier dans le contenant.

Quand vous verrez sur l'étiquette les mots **"haricots en gousses bottelés"** ou **"genre asperges"** vous comprendrez que les haricots sont de longueur à peu près égale et ont été emboîtés parallèlement aux parois du contenant.

Si les haricots sont **"genre français"** ou **"coupés à la française"** cela veut dire que les gousses ont été tranchées longitudinalement.

Les" haricots coupés" sont des haricots en conserve dont les gousses ont été coupées transversalement en morceaux mesurant au plus 2 pouces, mais au moins 3/4 de pouce de longueur (ils peuvent contenir des morceaux plus courts provenant des extrémités des gousses coupées). Les "haricots coupés courts" comprennent des gousses coupées en morceaux d'1/2 pouce de longueur (pas plus de 24% des haricots doivent varier de 1/4 de pouce comparativement à la grosseur fondamentale d'1/2 pouce). La plus grande partie des haricots mis en conserve sont jaunes et appartiennent aux catégories Canada de Fantaisie et Canada de choix.

Les pois en conserve portent **parfois** sur leur étiquette les mots "pois hâtifs", "pois sucrés", "grosseur assortie" et "non calibré". Voici la signification de ces différents termes.

Les **"pois hâtifs"** sont des pois à maturation hâtive ou autres variétés à peau lisse, tandis que les **"pois sucrés"** ou **"pois tardifs"** appartiennent à des variétés à maturation tardive, sucrés et ridés.

Les mots **"grosseurs assortes"** ou **"grosseurs mixtes"** signifient que le produit est un mélange d'au moins deux grosseurs. Si le contenant porte la mention **"non calibré"**, c'est qu'on n'a pas déterminé la grosseur des pois.

La grosseur des pois varie du No. 1 (petits) au No. 5 (gros). La plus grande partie des pois mis en conserve sont vendus dans des contenants de 14 et 19 onces liquides. (1 boîte (14 onces) contient 10 onces de pois et donne 4 portions-1 boîte (19 onces) contient 13 onces de pois et permet de servir 5 portions.) On peut se procurer des pois des catégories Canada de Fantaisie, Canada de Choix et Canada Régulière.

Le mais doré rehausse de sa saveur les menus d'hiver. Le mais à "grains entiers" ou à "grains coupés" est conservé dans la "saumure" ou un "liquide" ou encore est "conservé sous vide". Le mais en conserve, scellé sous vide est ordinairement vendu dans des boîtes étiquettées 7 et 12 onces liquides; le mais en grains conservé dans la saumure ou dans un liquide est vendu dans les boîtes de 10, 14 et 19 onces liquides. Le mais à **"grains entiers"** ou à **"grains coupés"** peut ou non être assaisonné de piment vert ou rouge ou d'un mélange des deux. Le mais en crème sert à la confection de mets en gratin ou chaudrées; il est vendu dans des boîtes de 10, 14 et 19 onces liquides de catégories Canada de Fantaisie, et Canada de Choix.

Afin de vous donner la chance d'appliquer vos connaissances et de servir dès maintenant des légumes en conserve, voici quelques salades d'hiver utilisant ces produits.

Légumes et macaroni en salade

1 boîte (14 onces) de pois et carottes, égouttées
2 tasses de macaroni cuit (4 onces non cuit)
1/2 tasse de céleri en dés
1/4 tasse de pimiento haché
1/4 tasse de cornichons sucrés, hachés
1/2 c. à thé de poudre de cari
1/2 c. à thé de sel
1/8 c. à thé de poivre
1/4 tasse de sauce à salade
Mélanger tous les ingrédients sauf la sauce à salade. Réfrigérer. Au moment de servir, incorporer la sauce à salade. 6 portions.

Légumes et riz en salade

1 boîte (14 onces) de macédoine de légumes, égouttés
3 tasses de riz cuit
1/4 tasse de piment vert, en dés
1/2 tasse de céleri en dés
2 c. à table d'oignons verts, hachés
1 c. à thé de sel
1/8 c. à thé de poivre
3 c. à thé de vinaigrette italienne
1/3 tasse de sauce à salade
Mélanger tous les ingrédients saut la sauce à salade. Rérigérer. Au moment de servir, incorporer la sauce à salade. 6 portions.

Salade de haricots verts & jaunes

1 boîte (14 onces) de haricots verts, égouttés
1 boîte (14 onces) de haricots jaunes, égouttés
1/2 tasse de céleri haché
1/2 tasse de carottes râpées
2 c. à table d'oignon haché
1/4 tasse de cornichons surs, hachés
1/4 tasse d'huile
1/4 tasse de jus de citron
1/2 gousse d'ail écrasée
1/2 c. à thé de sel
1/8 c. à thé de poivre
1/4 c. à thé de moutarde sèche
1/8 c. à thé de paprika
1 oeuf dur, haché
Mélanger les légumes et les cornichons surs: y incorporer huile, jus de citron et assaisonnements mélangés et réfrigérer 2 à 4 heures. Garnir de morceaux d'oeuf dur. 6 à 8 portions.

Bébé gavé adulte obèse?

De récentes études ont montré que bien des gens souffrent d'obésité pour avoir été suralimentés dans leur enfance et qu'après l'âge adulte il est peut-être trop tard pour contrôler son poids, lit-on dans un article de Sélection du Reader's Digest de mars intitulé "L'obésité commence-t-elle au berceau?"

Des recherches effectuées sur de gros rats adultes soumis à un régime amaigrissant ont permis de constater qu'ils recouvrent leur poids dès qu'on les alimente normalement. En fait, leurs cellules graisseuses ne disparaissent pas, elles ne font que se contracter en période de restrictions pour reprendre leur taille initiale aussitôt l'abondance revenue.

On croit aujourd'hui que les choses se passent de la même façon chez un grand nombre d'êtres humains. La suralimentation au cours du premier âge produit un excédent de cellules graisseuses qui, dès lors, font constitutionnellement partie de l'organisme. Cela explique peut-être pourquoi tant de gens, qui arrivent souvent au prix d'efforts héroïques à perdre jusqu'à 150 livres, reprennent leurs poids antérieur aussitôt qu'ils s'écartent tant soit peu de leur régime.

L'adulte obèse depuis l'enfance ne peut donc restreindre son poids qu'au prix de constantes privations. Ainsi, pour se maintenir, disons à 180 livres, il sera obligé d'absorber beaucoup moins de calories qu'un homme de même taille, de même poids et de même structure qui n'a jamais été obèse. Certains estiment qu'il est parfaitement vain de s'imposer de tels efforts.

Les malheureux qui se donnent beaucoup de mal pour suivre un régime feraient peut-être mieux de ne plus se soucier de leur poids. L'échec de leurs efforts engendre souvent chez eux un sentiment de culpabilité et un mépris d'eux-mêmes dont les effets nocifs sur le psychisme peuvent être plus graves que les méfaits physiques de l'obésité. Toutefois, s'il est trop tard pour espérer rééduquer un organisme adulte, il faut orienter nos efforts vers la **prévention** de l'obésité, consistant à transformer l'alimentation des enfants, en qualité comme en quantité.

Sur ce point, note Sélection, la plupart des spécialistes sont d'avis que les mères d'aujourd'hui obéissent à des principes mieux adaptés à la vie active du siècle dernier qu'aux habitudes sédentaires actuelles. "Les mères, dit l'un d'eux, rivalisent d'efforts pour gaver leur bébé, afin de le voir battre des records de corissance. C'est peut-être cela qui nous fait faire fausse route!"



Bientôt 1 an

Ces quintuplets ne semblent pas se soucier du cas assez inusité qu'ils représentent et s'amusent ferme dans la demeure de leurs parents William et Peggy Kienast, à Liberty Corners, N. J. Amy, Abigail et Ted, apparaissant au premier plan ainsi que Dara et Gorversaire de naissance.

(Photo PC)

Produits non-polluants

L'intérêt des maîtresses de maison pour la conservation des milieux naturels a amené à un usage accru de deux produits non-polluants : la soude commerciale concentrée et le bicarbonate de soude.

La différence entre les deux produits n'est pas toujours évidente pour les ménagères peu familières avec leur emploi. Ce sont tous deux des agents nettoyants que l'on peut substituer en toute sûreté et satisfaction à la pléthore de bouteilles, canettes, poudres et crèmes spécialisées qui garnissent ordinairement l'armoire aux produits d'entretien. Mais contrairement à une opinion répandue, la soude et le bicarbonate ne sont pas interchangeables.

La soude commerciale concentrée, encore appelée "soude à laver" ou "Sal soda" destinée aux gros travaux et employée avec du savon, c'est le sustitut le plus généralement recommandé pour pallier l'usage des détersifs à contenu élevé en phosphates, puisqu'elle-même n'en contient pas et conséquemment ne pollue pas l'eau.

Son efficacité est telle qu'une solution de soude nettoie murs et boiserie, poêles et casseroles graisseuses, pneus à flancs bancs tâchés ou grisâtres, appareil de climatisation des voitures, etc.

De plus, la soude concentrée qui ne corrode aucunement les tuyaux se substitue efficacement, à moins de frais et sans le moindre inconvénient aux produits commerciaux employés pour le nettoyage des canalisations.

Pour ne pas confondre ces deux produits aux multiples usages, rappelez-vous que la soude commerciale concentrée est vendue en boîtes bleu foncé, au rayon des produits lessiviels, alors que le bicarbonate qui compte encore plus d'usages que le précédent, est empaqueté en boîtes bleu pâle et se trouve parmi les produits alimentaires.

Ne contenant pas de phosphates, agents de pollution reconnus, le bicarbonate de soude peut remplacer avantageusement les poudres de récurage, nettoyer l'acier inoxydable et le chrome, la cafetière, le four, les boiseries, les vitres et le verre, les carrelages et autres objets de céramique.

Le bicarbonate- on devrait toujours en conserver dans la salle de bains à des usages appréciés en hygiène. C'est un anti-acide à action rapide, un dentifrice qui convient aussi bien aux dents naturelles qu'aux dentiers, un rince-bouche, un gargarisme, un désodorisant, un abrasif pour les mains, une poudre rafraîchissante pour les pieds et, en solution, une eau de rinçage pour les cheveux. Un bain tiède auquel on ajoute une tasse de bicarbonate de soude soulage rapidement une irritation mineure de la peau ou un coup de soleil.

En tant que produit lessiviel, son acitivté délicate le désigne pour le lavage des tissus fins ou des vêtements de Bébé, mais ne peut le servir pour la lessive ordinaire.

Si vous êtes une maîtresse de maison consciente de ses responsabilités et désireuses de contribuer à la lutte contre la pollution, vous obtiendrez le maximum de satisfaction à peu de frais en employant ces deux produits merveilleux, à condition de ne pas confondre les rôles spécifiques de chacun.

Pensée du jour

"Les péchés que vous faites deux à deux, vous devez les payer un à un"

R. Kipling



Concours "Mlle La Voix de l'Est"

Règlements:

- Etre âgée de 18 à 25 ans
- Célibataire
- Posséder une 11e année ou mieux
- Bonne connaissance du français
- Avoir une belle personnalité

Mlle La Voix de l'Est devra représenter notre région au Gala de Mlle Télé-7

Remplir et retourner le coupon avec une photo récente

Concours Mlle "La Voix de l'Est"
a/s M. Claude Daigneault
Case postale 605, Granby P.Q.

NOM .....

ADRESSE .....

VILLE ..... TEL: .....

Occupation .....

AGE ..... Poids ..... Taille .....

Le musée de l'homme est doté d'un fonds d'études

Une bienfaitrice insigne vient de doter le Musée national de l'Homme d'un fonds d'études qui permettra à cette institution de pousser ses rechercher sur tous les aspects de la vie canadienne.

"L'événement, à la fois nouveau et retentissant, est de nature à encourager tous ceux qui oeuvrent aux Musées nationaux." Ce sont les paroles mêmes de M. W. E. Taylor Directeur du Musée national de l'Homme, parlant du Fonds Margaret Hess d'Etudes canadiennes du même musée.

Ce fonds fut créé durant les derniers jours de 1970 par Margaret (Marmie) Hess, qui est originaire de Calgary et s'intéresse depuis toujours à l'histoire et à la pré-histoire du Canada ainsi qu'à ses populations indigènes.

La première application concrète du fonds fit paraître en janvier, au Musée national de l'homme, sept publications d'histoire, d'ethnologie et d'archéologie.

"C'est un exemple très valable des projets que le fonds nous permettra de réaliser au cours des années à venir", ajoute M. Taylor.

Il précise que le fonds servira à promouvoir les études canadiennes en histoire, en pré-histoire et en culture traditionnelle.

"Nous espérons appuyer des projets d'études sur place, un peu partout au Canada, dans le but de récupérer les objets intéressant l'ethnologie et les vestiges archéologiques, et permettre la publication des résultats de ces recherches.

"En d'autres termes, le but du fonds est d'accroître la connaissance que nous avons de l'héritage national et, par une meilleure appréciation de nos valeurs ethniques, contribuer à ce que les Canadiens éprouvent une plus grande fierté à l'égard de leur pays".

M. Taylor précise que "c'est la première fois que le Musée profite d'un compte fiduciaire au nom des Musées nationaux du Canada".

"Mlle Hess", dit-il, "à qui nous devons ce don, s'est toujours préoccupée de la recherche au Canada et de la conservation de notre patrimoine national. Elle y est allée de ses deniers pour constituer des bourses qui fassent avancer l'état de nos connaissances."

M. C.J. MacKenzie, Secrétaire général de la Corporation des Musées nationaux du Canada, trouve très encourageant que certains citoyens se rendent compte de la nécessité d'appuyer les organismes d'action culturelle et de promouvoir la recherche à l'échelle nationale.

"Nous souhaitons ardemment que d'autres suivront l'exemple de Mlle Hess dans ce secteur vital de la culture canadienne" de dire M. Mackenzie.

Mlle Hess s'intéresse depuis toujours à tous les aspects de la vie canadienne. Ayant fait ses études aux universités de l'Alberta et de Toronto, elle poursuivit ses travaux à l'Université d'état de l'Iowa. Au cours de la Seconde guerre, elle donna des cours au Provincial Institute of Art de l'Alberta. Les matières qu'elle enseigna manifestent la diversité de ses intérêts: principes et histoire de l'art, esthétique, appréciation de l'art, tissus, artisanat, costume et décoration intérieure.

Elle s'attacha par la suite à l'étude des peuplades autochtones de l'Amérique du Nord. Au Nouveau-Mexique et en Arizona, elle fit des recherches sur l'artisanat des nomades Navajos: tissage, orfèverie, céramique Hopi-Zuni, joaillerie et vannerie. Elle fit à demi le tour du monde, accumulant des renseignements sur les manifestations ethniques les plus diverses: cérémonies afro-antillaises du vaudou, danses haitiennes, vannerie et broderie jamaïquaines, danses rituelles polynésiennes, pictographie et artisanat hawaiens.

Au Canada, ses activités se concentrèrent sur l'art indien des plaines et de la Côte Ouest. Elle se dit "profondément intéressée à tous les peuples indigènes de l'Amérique du Nord, tant à leur histoire qu'à leur culture."

A la suite de ses voyages dans les régions boréales du Canada, les Esquimaux l'ont baptisée "Angauka Nu Nataiut", c'est à dire "le chef de l'objet qui roule sur le continent."

Ce titre lui est cher.

Il rappelle la voiture qu'elle fit conduire suffisamment loin vers le Nord, l'été dernier, pour véhiculer les Esquimaux qui devaient présenter les sculptures à la Reine. "Ils ont dû employer cette périphrase", dit-elle, "parce qu'ils n'ont pas de mot pour désigner la roue. Jusqu'à tout récemment, les Esquimaux n'avaient pas besoin de roues."

Marmie Hess s'est mise à collectionner les sculptures esquimaudes longtemps avant que cela ne soit en vogue. Ses pièces sont étudiées avec soin, cataloguées, indexées, et mises en sûreté, jusqu'à ce qu'elle décide, peut-être, d'en faire don à un musée ou à une université.

"Je chevauche constamment l'histoire et les beaux-arts, de sorte que j'éprouve toujours un attrait pour certains aspects archéologiques des cultures antérieures à l'écriture."

Mlle Hess ne se désintéresse pas pour autant de ses contemporains. Elle parle volontiers de son souci des peuplades indigènes et du travail de longue haleine que constitue la collection de leur travaux d'artisanat.

Elle se dit "une grande voyageuse devant le Seigneur." — "Je me rends là où je crois trouver l'occasion de m'instruire." Elle se définit elle-même "étudiante plutôt que collectionneur."

Mlle Hess est une femme active au physique et au moral. Toute jeune, elle s'adonnait au patinage de fantaisie. A l'âge adulte, elle se passionna pour l'équitation jusqu'à ce qu'un accident malencontreux survenu à son ranch, au pied des Rocheuses, l'oblige à renoncer à ce sport. Elle n'en continue pas moins de participer aux foires équestres en tant que membre des comités. Elle est commissaire du Canadian Horse Show Association et a accompagné la délégation canadienne à plusieurs foires internationales.

Elle a également réussi l'élevage de pur-sang canadiens et, à ce titre, elle est membre de l'Alberta Thoroughbred Horse Breeders Association.

Elle s'intéresse présentement aux régions nordiques.

"Mon premier voyage vers le Nord, dit-elle, m'a menée au Parc Wood Buffalo. Par la suite je me suis rendue à Camsell River pour y voir le caribou et dans le delta du Mackenzie pour me renseigner sur la conservation du rat musqué. J'ai fait la pêche dans le Grand Lac des Esclaves, puis j'ai descendu le Mackenzie jusqu'à Aklavik et Inuvik."

Ses récents voyages dans les régions boréales lui ont permis non seulement de mieux connaître les lieux, mais aussi d'approfondir son étude de la culture de la période glaciaire.

Nouvelle brève

Hot pants-

WASHINGTON PA -- On a demandé à la première Dame des Etats-Unis d'exprimer son opinion concernant les hot pants, lors d'un défilé de mode organisé à Washington au bénéfice d'une association de recherches médicales. "Je n'ai même pas de commentaire à faire au sujet de ce vêtement" a déclaré Mme Richard Nixon.

Cependant elle a raconté qu'un fabricant, interrogé à savoir en quel endroit on pouvait porter les hot pants, avait répondu: "Nulle part".

CHANGEMENTS À L'HORAIRE

VENDREDI

8.00 a.m. (22)
Cartoons.

9.00 a.m. (10)
Madame est servie. Invités Jean-Claude Larouche et Claude Vincent.

9.15 a.m. (22)
News Weather Sports.

9.30 a.m. (22)
Morning Movie — "Pirates of the coast" (6) - It. 1961, film d'aventure de D. Paolella avec Lex Barker et Stella Blain.

3.00 p.m. (2) (7) (9) (11) (13)
Femme d'aujourd'hui - Emission spéciale. Thème du travailleur à l'employeur, un lien dynamique; la conseillère en main d'oeuvre. Reportage sur le Centre de la Main d'Oeuvre du Canada.



Elle règne sur la Belle province

Mlle Télé 7 1970 terminera son règne lorsqu'elle couronnera la nouvelle élue 1971 le 26 avril. Aline Martin, jolie fille de Thetford Mines a toutefois parcouru toute la province au cours de son règne et se dit fort heureuse de l'expérience vécue. Prochainement débuteront dans dix-huit centres du Québec des éliminatoires qui permettront de choisir la gagnante du concours de l'année. Chaque fois un gala sera organisé mettant en vedette celui que d'aucun considèrent comme la révélation de l'année Jean Malo. Une parade de mode sera organisée dans chacune des villes par Louiselle Fortier animatrice de Télé 7 et les spectacles seront montés sous le contrôle de Pierre Gravel.

"Le Diable et les dix Commandements" avec une foule de comédiens connus

Le Diable et les dix commandements, un film à sketches de Julien Duvivier, sera à l'affiche de **Ciné-nuit,** le samedi soir 27 février à 1 h 20, à Radio-Canada.

Les téléspectateurs verront alors une pléiade de vedettes du cinéma. Dans le premier sketch, ils trouveront Michel Simon dans le rôle d'un retraité, homme à tout faire d'une communauté de religieuses qui a l'habitude de laisser échapper constamment un chapelet de jurons.

Dans le second sketch, on verra Françoise Arnoul, Micheline Presle, Mel Ferrer et Claude Dauphin dans une histoire de femme et de mari trompés. Charles Aznavour, Lino Ventura et Maurice Teynac sont les vedettes du troisième sketch portant sur une affaire de vengeance, et Fernandel, celle du quatrième, où il incarne un évadé d'un hôpital psychiatrique qui se prend pour Dieu.

Le cinquième sketch met en scène Alain Delon, Danielle Darrieux, Madeleine Robinson et Georges Wilson, dans une histoire illustrant le quatrième commandement de Dieu, «Père et mère tu honoreras afin de vivre longuement». Enfin, dans le sixième sketch, Jean-Claude Brialy, Louis de Funès et Noël Roquevert nous inviteront à ne pas convoiter le bien d'autrui.

Rappelons que le scénario et les dialogues des six sketches du film ont été écrits par Michel Audiard, René Barjavel et Henri Jeanson.



La championne Karen Magnussen

Karen Magnussen, une jeune Canadienne de Vancouver, vient de remporter les honneurs des championnats nord-américains de patinage artistique, en battant sa rivale Janet Lynn, championne des Etats-Unis.

A l'émission **l'Univers des sports** qui sera télévisée en couleur à la chaîne française de Radio-Canada le samedi 27 février à 15 heures, nous aurons l'occasion de voir le numéro quasi parfait de Karen Magnussen, numéro qui lui a valu la première place attribuée par six des sept juges. Ajoutons que Karen Magnussen représentera le Canada à Lyon, en France, lors du championnat mondial de patinage artistique. Mlle Magnussen est d'ores et déjà la favorite pour gagner ce tournoi mondial.



Nous verrons également, à **l'Univers des sports,** les performances des autres champions Judy Schowomeyer et Jim Sladkey, vainqueurs du concours de danse sur patins; Jojo Starbuck et Ken Shedley, vainqueurs dans la catégorie des couples, et le champion masculin Misha Petkevich. Ces patineurs américains ont remporté les honneurs de toutes les autres catégories.

Ce reportage sera réalisé par Yvon Giguère, assisté de Madeleine Lafrance. Richard Garneau décrira les différentes épreuves, des championnats de patinage artistique.

Le Métèque Georges Moustaki

Cent mille chansons sera télévisée en couleur à la chaîne française de Radio-Canada, le jeudi 4 mars à 22 h 30, au lieu du mercredi. Georges Moustaki y donnera la seconde partie de son spectacle. Il chantera *Gaspard, le Métèque, Ma carte du tendre, Nos corps, Réquiem, Ma solitude, le Facteur* et *Ma liberté,* chansons les plus populaires du célèbre auteur-compositeur. Avant chacune d'entre elles, l'animateur Richard Joubert demandera à Georges Moutaki de nous dire dans quel esprit il l'a composée.

Nous pourrons apprécier Moustaki dans l'ambiance d'une salle de spectacle où le public vit à l'unisson avec lui.

La direction musicale de **Cent mille chansons** est assurée par Gilles Breton. C'est une émission en provenance de Québec, réalisée par François Provencher.

LE CHOIX DU

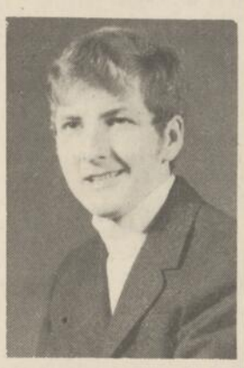
"Roi des Fourmis"

avec Marc Gendreau

CHEF

MAINTENANT 10,000 watts

1450 AU CADRAN



CANADIEN:

1) L'amour que j'ai pour toi ..... Liette & François
2) Toi qui n'as pas compris pourquoi ..... Jean Nichol
3) Tu trouveras la paix ..... Renée Claude
4) C'ta pas encore fait ..... Joël Denis
5) Trois p'tits coups ..... Johnny Farago
6) Le train qui s'en va ..... Stéphane
7) Luxembourg ..... Simon
8) Un tout p'tit peu d'amour ..... Bruce Huard
9) Quand les hommes Ah Ah ... Dany Aubé
10) Quand l'hiver est là ..... Steve Fiset
11) Un homme ..... Dodo
12) Des gens sympathiques ..... Karo
13) Tant qu'il y en aura ..... Nada
14) Mets un peu d'amour dans ta vie ..... Céline Lomez
15) Rita mon amour ..... Pierre Labelle & René Angelil

FRANÇAIS:

1) Quand le chariot viendra ..... Jennifer
2) Je pense à toi ..... Jean-F. Michael
3) Après la guerre ..... Roger Whitaker
4) Alors, reviens-moi ..... Adamo
5) Le dernier quart-d'heure ..... Félix Marten

AMÉRICAIN:

1) Rose Garden ..... Lynn Anderson
2) Lonely Days ..... Bee Gees
3) Let your love go ..... Bread
4) She's a lady ..... Tom Jones
5) Mother ..... John Lennon
6) Hang on to your life ..... Guess Who
7) Stoney End ..... Barbra Streisand
8) Temptation eyes ..... Grass Roots
9) Put your hand in the hand ..... Frankie Laine
10) What is life ..... George Harrison

Soyez à l'écoute du lundi au vendredi de 6h. 05 à 9 h. p.m. à CHEF

MUSIQUE CHEZ DUKE

293-4674

DISQUE
ORGUE
PIANO
GUITARE
AMPLIFICATEUR

380, est, rue Principale Farnham

GAGNEZ $100 OU $1000

AVEC

La Voix de l'Est

FACILE ET SIMPLE — TOUT ABONNE DE 6 JOURS PAR SEMAINE A "LA VOIX DE L'EST" EST AUTOMATIQUEMENT ELIGIBLE ET INSCRIT A CE CONCOURS

CONDITIONS DU CONCOURS:

1— Tous ceux qui achètent "La Voix de l'Est" 6 jours par semaine et dont nous possédons le nom sur nos listes d'expéditions sont admissibles à ce concours à l'exception des employés de "La Voix de l'Est Ltée"et de leur famille immédiate

2— Les personnes qui achètent "La Voix de l'Est" régulièrement chez un dépositaire, sont admissibles seulement s'ils réservent leurs exemplaires 6 jours par semaine et si le dépositaire transmet à nos bureaux le nom de son client. Cet abonné doit s'assurer lui-même auprès de son dépositaire (et non auprès de "La Voix de l'Est") que son nom soit transmis à "La Voix de l'Est". "La Voix de l'Est" ne peut pas être responsable des erreurs ou omissions dans ces cas

3— Les nouveaux abonnés deviennent admissibles dès le lendemain de leur demande.

LE TIRAGE DES NOMS:

4— Tous les jours, du lundi au vendredi, 25 noms seront tirés par un invité, selon une méthode qui offre une chance égale à tous nos abonnés. A toutes les semaines, entre le 4 janvier et le 26 février, on tirera 125 noms, soit 125 de nos abonnés qui pourront participer au tirage d'un montant de $100 chaque semaine. Ces noms seront mis de côté pour la participation au tirage d'un grand prix de $1,000 à la fin du concours

6— Le nom du gagnant du $100 sera publié dans "La Voix de l'Est" du samedi de chaque semaine.

7— Chaque gagnant devra répondre à une question d'intérêt général pour mériter son prix.

POUR VOUS ABONNER A "LA VOIX DE L'EST":

Téléphonez à Granby
372-5433

St-Jean
347-7597

St-Hyacinthe
773-2517

Cowansville
263-4259 et
263-4485

Demandez qu'on vous livre "La Voix de l'Est" chez vous.

ACCEPTEES LA VEILLE JUSQU'A **4h.30 P.M.**

Annonces Classées

TARIFS de nos Annonces classées

UNE INSERTION (maximum 20 mots)	$1.35
TROIS INSERTIONS	$3.75
MOTS Supplémentaires	$0.06
SIX INSERTIONS	$7.00
CARACTERE GRAS	.35
LIGNE AGATHE	$0.15
1 pouce x 1 colonne	$2.10
1 POUCE (1 MOIS) (cartes d'affaires)	40.00
LOCATION DE CASIER	.40
AVIS DE NON RESPONSABILITE (3 insertions)	8.00
AVIS, SOUMISSIONS, etc. ligne agathe	.20
AVIS DE DECES REMERCIEMENTS	4.00

Règlements

Les erreurs sont promptement rectifiées; elles doivent être signalées dès la première insertion qui sera alors renouvelée gratuitement. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce.

Carte Professionnelle

Gagné & Guay
AVOCATS
331 rue Principale Granby
Tél. 378-9031

LEGENDRE & ALLAIRE
Comptables Agréés
135, rue Principale
Granby, Tél. 372-3381
GERARD LEGENDRE, C.A.
GERALD ALLAIRE, C.A.

Arsenault Poussard-Lagacé
AVOCATS et PROCUREURS
2, rue Court
Edifice, "La Place des Assurances"
Tél. 372-6618

Jolin, Montfils, Dallaire, Picotte
& Associés
COMPTABLES AGREES
317, RACINE
Granby — Tél. 378-7935
L. J. Montfils C.A. - J.P. Picotte, C.A.
L.J. Alain, C.A. - A Desautels, C.A.
P. A. Jolin, C.A. - G.D. Dallaire, C.A.
Y. Brodeur, C.A. - Y. Racine, C.A.

Pierre Girardot
NOTAIRE
221, rue Principale, suite 1
Tél. 372-2211 Granby

Southière & Southière
NOTAIRES
Gérard A. Southière
Daniel Southière
EDIFICE PALACE
135 Principale, Granby
(suites 24 et 25)
TEL. - 372-6637

ROBERT & SAURETTE
NOTAIRES — NOTARIES
JACQUES E. ROBERT
MONIQUE SAURETTE-ROBERT
135 PRINCIPALE
SUITE 31
EDIFICE PALACE
GRANBY, QUE
TEL: 372-6631

TOUT GENRE D'ANNONCE EXECUTE UN SERVICE PUBLIC; L'ANNONCE CLASSEE l'exécute PLUS DIRECTEMENT, PLUS IMMEDIATEMENT, POUR PLUS DE GENS.

ECOLE DE COIFFURE PAULA ENRG.
Préparez votre avenir dans la coiffure FILLES ET GARCONS
COURS DU JOUR.
1er cours: du 16 fév. au 1er mars
2e cours: du 1er mars au 31 mars
Inscription immédiatement
Aussi
CLINIQUE CAPILLAIRE
Analyse gratuite de votre cheveu.
Si vous possédez une 9e année, écrivez-nous immédiatement à:
L'ECOLE DE COIFFURE PAULA ENRG.
16a, rue Centre
Granby
Tél.-372-5471
(6094)

ACHAT — VENTE
ECHANGE
Obligations Municipales, Scolaires, Hôpitaux, Gouvernements, Fonds Mutuels, Actions
RAYMOND CAMUS INC.
Courtiers en valeurs mobilières
500, Place d'Armes, Ch. 1140, Montréal, P.Q.
Consultez notre représentant:
GRANBY:
Jean-Luc DUNN
317 Des Erables, Granby
TEL. 378-4586 bur.
TEL. 378-4854 rés.
Rendement - Sécurité - Service

En vente:
VILLE DE BROMONT
7¾%
échéance: 1 mars 1981

Granby

1—PROPRIETES A VENDRE

• GRANBY: rue St-Antoine N. Bâtisse à revenus. Local pour commerce et logement 5 pièces. Revenus $143.00 par mois. Ext. briques, int. plâtre. Chauffage air forcé.
• Granby, aubaine, bungalow 6 pièces, en brique, garage fermé. Bien situé. Prix $16,000.00
• BROMONT: Boul. Bromont, bungalow, 5 pièces, brique, et pierre, foyer, Grand terrain, beau site. Prix: $22,000. Conditions faciles d'achat. Age: 4 ans.
• GRANBY: petite épicerie lic. Comp.: Commerce, invent. local et logis. Peut opérer seul. Prix. $25,000. Prendrait échange bungalow ou maison à revenus.
• Propriété, 3 logis, deux de 3 pièces et un de 6 pièces. Revenu $3,000. Système eau chaude. Prix $22,000. comptant $6,000. Balance en versement mensuel.
• Propriété, 12 logis, en brique, revenus $8,400. En très bonne condition. Prix et conditions à discuter.
• Nous aurions des personnes intéressées pour l'achat ou location de bungalow pour Granby. Si vous êtes intéressé à vendre ou à louer, communiquez avec: Im. Inter-Cité

IMMEUBLES Inter City REALTIES Inc.
Courtiers en immeubles
80, rue Principale
Granby, 372-5886

AUBAINE
BUNGALOW situé à Roxton Pond, 10 pièces avec sous-sol fini, 2 chambres de bains complètes, avec céramique, tapis mur à mur dans toutes les pièces et draperies. Grand terrain. A vendre cause: départ. Libre immédiatement. Tél.: 378-8571 (6319)

BUNGALOW en brique, centre résidentiel, 1er classe, 5 chambres à coucher, 2 chambres de bains, salon, salle à diner, cuisine, lavoir, sous-sol fini, bar, garage double avec porte électronique, cuisine, 20 x 32. Terrain 130' x 120'. Grand patio. Pour inf.: 372-6358 (6308)

2 PROPRIETES à vendre dans Granby, 1 de 3 logis située rue Court, rapporté $2,000.00 par année. L'autre de 3 logis, situé rue Evangéline, rapporte $2,160.00 par année. Pour inf.: 469-2939 St-Césaire (6177)

MAISON à vendre, terrain 100' x 80' en brique, 1 1/2 étage, cour en asphalte, garage, 2 salles de bains, sous-sol fini, 4 chambres à coucher. Prix $15,000.00. Tél.: 378-6927 après 6.00 p.m. (6252)

ROYAL TRUST CO.
Brokers
Vous cherchez une grande maison? Maison de 2 étages en brique, 10 pièces, 5 chambres à coucher, garage double Prix à discuter. R. McKergow, Tél.: 372-3480 (5801)

GRAND BUNGALOW spacieux de7 pièces, sous-sol fini, avec bar, salle de jeux, salle de lavage, bureau chambre de bains, Site résidentiel. Tél.: 372-5230 (6193)

BUNGALOW, 7 pièces, brique, situé rue Savage, sous-sol entièrement fini, garage. Terrain 113' x 135'. Installation laveuse-sécheuse.
BUNGALOW, brique, situé rue Fréchette, 5 pièces sous-sol fini, installation laveuse-sécheuse.
BUNGALOW situé rue Laurier, brique, abri d'auto, terrain 70' x 100', système de chauffage électrique.
MAISON, 6 pièces brique, située Boul. Leclerc, terrain 90' x 130', abri d'auto, 3 chambres à coucher, salle à diner, salon, cuisine, installation laveuse sécheuse.
MAISON de 4 logis, brique, système de chauffage électrique, terrain 84' x 120'. Construite en 1964.
P. Clermont, C.C.S.
178 Cartier
Granby, P.Q.
Tél.: 372-7866

ATTENTION
A VENDRE
BUNGALOW à vendre de 10 pièces, sous-sol fini au complet, extérieur en brique, construction 4 ans. Pour inf: 539-2747 (6082)

2—PROPRIETES A LOUER

MAISON à louer de 7 pièces, remise à neuf, située à Ste-Brigide. Libre 1er mars. S'adresser: Gérard Normandin, S.-Paul d'Abb. Tél.: 379-5529 (6261)

SUCRERIE à louer de 3,700 chaudières à Roxton Pond. S'adresser à M. Gérard Pigeon, 85 boul. Séminaire), St-Jean, P.Q. Tél.: 346-6384 (6169)

4—PROPRIETES A REVENUS A VENDRE

MAISON en brique 2 logis de 5 pièces, solarium, garage. Prix $16,000,00
MAISON en pierre et brique, 2 logis de 4 1/2 pièces, garage. Prix $17,000.00
MAISONen brique, garage, 2 logements: 1 de 6 et un de 5 pièces avec terrain vacant; chauffage eau chaude. Nous attendons votre offre.
ROLAND CHOQUETTE, agent
Tél: 378-6763
H. Caron, Courtier
(6234)

7—COMMERCES A VENDRE

BROMONT restaurant épicerie avec propriété à vendre. Tél.: 534-2896 (6251)

"AUBAINE" clinique d'esthétique à vendre. S'adresser à: 131, Principale, Granby (6240)

10—TERRAINS A VENDRE

TERRAIN de camping à vendre avec sucrerie, beau site. Tél.: 372-1641 (6275)

TERRASSE BELLEVUE
MAGNIFIQUE vue et site résidentiel avantageux. Située en campagne chemin Roxton limite de Granby, grands terrains de 80 pi x 125 et plus.
ACHETEZ MAINTENANT ET ECONOMISEZ...
— Pas d'acompte.
— Pas d'intérêt
— Pas de taxe
Tél.: 372-3296 ou 372-5896
J. P. RACINE INC.
(3167)

PROJET★ VUE DE LA MONTAGNE
TERRAINS A VENDRE
Situé sur route 1, à environ 2 milles des limites de Granby. Plage et épicerie à proximité. Dimensions: 100'x 200' au 100'x 100'. Cadastres et prêts à construire.
CONDITIONS FACILES
Communiquez maintenant:
378-7389
(5738)

11—TERRES, FERMES

BELLE terre 120 arpents, équipé 35 vaches à lait contrat de lait Mtl. Bien bâtie, à vendre ou à échanger pur propriété à revenus. Tél.: 379-A5529 (6292)

14—APPARTEMNTS A LOUER

APPARTEMENTS meublés avec TV. si désiré e 1 1/2 pièe, 2 12 pièces et de 3 1/2 pièces siués dans centre ville. Prix à artr de $11. par semaine. S'adresser à 255 Ave. du Pac et le soir à 1 aré. à 372-4121 si occupé à 372-3328 (5311)

APP. de 2 1/2 pièces, chauffé, meublé, éclairé, T.V. fournie, stationnement entretenu, $100.00 par mois. Libre immédiatement. (Références) S'adresser: 217 Fréchette, App. 1 Tél.: 378-4935 (6248)

APP. à louer, de 2 pièces, chauffé, meublé, éclairé, entrée privée. S'adresser à: Rosaire Bienvenue, 233 Ave du Parc, Granby, P.Q. Tél.: 372-2815 ou 372-6149 (après 6.00 p.m.) 6237)

GRAND app. meublé de 2 1/2 pièces, moderne, chauffé, éclairé, eau chaude. Libre immédiatement. Tél.: 372-5727 (6254)

APP. à louer de 1 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, Situé près hôpital. Tél.: 372-2816 (6301)

APP. de 1 1/2 pièce pour personne seule situé rue Mountain.
Et maison seule meublée, 4 pièces située rue Alexandra. S'adresser à: E. Breton Tél.: 379-5866 (6244)

16—LOGEMENTS A LOUER

LOGIS neuf à louer de 4 pièces, dans un bas, situé à 436 rue Reynolds app. 1, près pour 1er mai, chauffage électrique, tuiles cases, prise de courant pour auto, câble de T.V.., installation laveuse-sécheuse Prix $105.00 par mois. Pour inf.: 430 Papineau. Tél.: 378-8947 (6200)

LOGIS neufs à louer de 4 1/2 pièces, tapis, dans salon et tuiles dans autres pièces. Ultra modernes, quartier résidentiel. Situé à 13 Montagne. Prêts pour 1er mars. Inf.: 378-2780 (6216)

— A 65 rue Centre, local commercial, libre.
— A 29 rue Grove, logement neuf, 5 pièces chauffé, eau chaude, fournie, installation laveuse-sécheuse stationnement avec prise de courant, $160.00 par mois.
— A 59 rue Centre, 5 pièces chauffé. Libre le 1er mars.
— A 180 a Principale, 5 pièces, chauffé électrique.
Aussi autres logements libres pour 1er mai.
S'adresser à Mme R. Vadnais, 79 rue Lorne, Granby, P.Q. Tél.: 372-3850 (5767)

1 LOGIS à louer de 4 pièces, chauffé avec garage. Installation laveuse-séheuse. taxe d'eau payée. Situé à 207 Principale. Peut aussi servir de logement ou de bureau. Pour inf.: 207 Principale. App. 1 (le soir après 6.00 p.m. le mardi et le mercredi). (6239)

LOGIS à louer de 5 1/2 pièces, entrée laveuse-séheuse. Libre 1er avril. Dans un haut. S'adresser: 537 Douville, Granby (6303)

LOGIS à louer de 8 pièces 1/2 avec chambre de bains au complet, ménage fait à neuf. Situé environ 3 milles de Granby dans Rang Mawcook. S'adresser: M. Aristide Roy, R.R. 2, Ste-Cécile de Milton. (6302)

LOGIS à louer de 3 pièces, meublé, chauffé, Libre immédiatement. Situé à 600 rue Breton, Granby. Entrée sur le côté. S'adresser: 600 rue Breton. (6317)

LOGIS à louer, neuf, 4 pièces, système de chauffage électrique, turquis dans salon et dans une chambre, tuiles dans les autres pièces. Libre 1er mars. Situé à: 185 St-Urbain, Granby, Tél.: 372-7633 (6300)

VOICI une belle opportunité de venir vous choisir un logement de 4 1/2 pièces, chauffé, eau chaude fournie à l'année, tapis dans le salon et tuiles dans les autres pièces. A partir du 1er mars au 1er mai, choix d'un logis parmi plusieurs. S'adresser à 45 Boul. Fortin, Granby, P.Q. Tél.: 378-7849 Aussi logis de 4 pièces, au deuxième étage $70.00 par mois situé au Boul. Boivin. S'adresser Tél.: 378-7849 (5779)

17—LOGEMENTS DEMANDES

RECHERCHE logement de 4 1/2 pièces, installation laveuse sécheuse. Tél.: 378-1238 (6272)

26—HOMMES DEMANDES

EXCELLENTE OPPORTUNITE DE REVENU
Pour l'homme mature pour la région de Granby. Expérience de la vente non nécessaire mais devra être habile pour commercer avec propriétaires, gérants, agents d'achat pour estimation commerciales et industrielles. Homme de 40 ans et plus de préférence mais les personnes qui se présenteront seront considérées.
Ecrire Dept. C70 Consolidated Paint & Varnish (Canada) Ltd C.P. 396 Montréal N. 459,Québec. (6245)

3 DERNIERS JOURS
POUR PROFITER DE NOS SPÉCIAUX...
ÉCONOMISEZ DE L'ARGENT...
RÉDUCTIONS DE 20% à 50%.
Laflamme FOURRURE
328, PRINCIPALE, GRANBY. TÉL: 378-8484
MANTEAUX DE RAT MUSQUÉ
Autre groupe, garni de fourrure, et poil long.
VALEUR RÉGULIÈRE: $375.
EN SPÉCIAL: $289.
CHAT SAUVAGE
Naturel ou tippé naturel.
Coupe droite ou cintrée à la taille.
VALEUR RÉGULIÈRE: $375.
EN SPÉCIAL: $295.
MANTEAUX DE CUIR
DE PREMIÈRE QUALITÉ
POUR HOMMES ET DAMES
EN SPÉCIAL À PARTIR DE $69.

NOUS sommes à la recherche d'un homme avec expériene pour prendre charge d'un bureau qui serait à sa retraite pour un travail partiel. Tél.: 378-3354 jour, 378-6164 soir. (6232)

28— FILLES FEMMES DEMANDEES

FULLER
DEMANDE
Filles ou femmes à temps partiel entre 3:00 à 10:00 par semaine. Pas de porte en porte. Ecrire à: Fuller Brush Co. Ltd, C.P. 433, Granby (5490)

COUTURIERES demandées connaissant machines ordinaires de manufacture. S'adresser à 489 Boul. Boivin. (6188)

M. LE PRINTEMPS SERA BIENTOT DE RETOUR
COMMENT faire face à ses nouvelles dépenses saisonnières en vendant les produits AVON bien sûr! et c'est le moment idéal pour établir votre clientèle. Composez immédiatement: 372-4116 ou écrire à: C. P. 28, Ibervil-le (6048)

30—EMPLOIS DEMANDES

JEUNE FILLE cherchant du travail. Trois ans d'expérience de bureau, téléphoniste, un peu de dactylo, comptabilité. Tél.: 372-6175 après 5 hres p.m. (6294)

ACCEPTERAIS travail de bureau à domicile. Inf.: Tél.: 378-9109 (6264)

32—GARDERIE D'ENFANTS

DAME garderait chez-elle enfants du lundi au vendredi de 2 ans et plus. Tél.: 372-4980 (6278)

33—AUTOS, CAMIONS A VENDRE

FORD Galaxie 1965 à vendre, bonne condition, bas prix. Tél.: 372-2084 (6230)

"Beaumont 1967 de luxe, servo frein et servo-direcion. Radio AM/FM. Tél.: 378-3281 (6298)

VOLKSWAGEN 1965 à vendre modèle 1200 de luxe, radio, chaufferette à gaz, très propre. Prix $450.00 Tél.: 378-5075 (6235)

Autos USAGEES

PLYMOUTH 1968 Fury II 2 portes H.T. tout équipé.
DODGE 1969 Monaco 2 portes H.T. P.S. aut. radio.
CHARGER 1968 Moteur 383 p.c. tout équipé.
FORD 1968 Galaxie 500" 2 portes H.T. toit vinyle moteur 390 p.c. tout équipé.
BUICK Spécial 1965, 2 portes, sedan V-8, automatique.
FORD Galaxie 500, 1965 2 P.H.T. toit vinyle V-8 aut. tout équipé.
PONTIAC Parisienne 1964, 2 portes H.T., V-8, power-brakes.
VALIANT 1964 Signet 200, 6 cylindres aut., 2 portes H.T.
COUGAR 1967, V-8 automatique, tout équipé.
FORD Fairlane 1967, G.T.A., 2 portes H.T., sièges baquets, tout équipé.
MUSTANG 1967, V-8 automatique, radio.

Garage
ALBERT PONBRIAND
256, rue PHANEUF, ST-PIE DE BAGOT
Tél.: 772-2263
(Pour Granby, signalez)
372-3482

38—MEUBLES NEUFS ET USAGES

A VENDRE
2 tables de salon usagées comme neuves $8.00 chacune
T.V. console "Philipps", 3 ans d'usure $140.00
Mobilier de cuisine fini noyer, 5 mcx 50.00
Réfrigérateur usagé 30.00
Mobilier de chambre neuf, légère imperfection $109.00
Réfrigérateur Kelvinator neuf, 13 pi. cu. porte à gauche. $209.00
S'adresser à: Jean Claude Guay Meuble, Chemin Roxton. Tél.: 372-5003 (6266)

40—A VENDRE DIVERS

Microscope "Tasco" grossit 750 fois.. Disques "Pop". Patins "Bobby Hull" pointure 8 Pads pour hockey. Tél.: 372-7245 (6321)

Petit stéréo automatique, 1 set de boudoir en cuirette et bois 3 mcx presque neuf. 1 divan-lit en cuirette. 1 balance de peinture de couleurs différentes à vendre en bloc, environ 35 gallons. Aucune offre raisonnable refusée. Tél.: 378-8571 (6320)

SOUFFLEUR à neige allant arrière de tracteur. Aussi jument de selle Palomino, bien dressée. Tél.: 469-2196, M. Gilles Ostiguy. (6276)

MENAGERES
ATTENTION
OEUFS à la baisse, des oeufs frais du jour à vendre, extra-gros 50¢ A-gros 45¢, A-moyen 35¢. Livrés par 3 douzaines et plus. A prendre sur les lieux ou à 551 Mercier. Tél.: 378-6013 pour livraison. (6205)

300 chaudières à sucre à vendre chalumeaux, bassins, évaporateur, poêle pour sirop aussi bois de poêle. Tél.: 372-5382 (6060)

A VENDRE, meubles, appareils électriques, tondeuse "Toro" Auto Falcon 1962. Appelez M. G. Layer, rue Shefford, West Shefford, Bromont, Tél.: 534-2403 (6236)

COLLECTION timbres de plusieurs pays Tél.: 372-6045 (après 5 hres p.m.) (3857

42—VETEMENTS LINGERIE

ROBE printemps de mariée à vendre, grandeur 5-6 ans. S'adresser: 676 St-François. (après 6 hres p.m.) (6229)

43—BYCICLETTE: MOTOCYLETTE

MOTOCYCLETTE "Honda Trail", 1969, 90cc. 7,000 milles, en parfaite condition. Tél.: 372-3479 6186)

51—ON DEMANDE

ON DEMANDE 3 dames, temps plein, $100.00 temps partiel $60.00. Aucun capital, aucune expérience nécessaire. Tél.: 372-5019 avant midi. (6313)

52—ARGENT A PRETER

Prêts hypothécaires
1ère et 2e hypothèque
de $1,000 à $200,000
Taux à partir de 10 p.c.
Pour réparations, achats etc.
GUY GALLANT
Agent
Tél.: 378-7218
Achats — Ventes — Echanges
Badeau et Fils, courtiers
(5788)

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT ?
Quel que soit le genre, l'endroit, ou le commerce, Le prêt est notre spécialité !
Communiquez sans tarder pour plus de détails et sans obligations de votre part.

IMMEUBLES Inter City REALTIES Inc.
Courtiers en immeubles
80, rue Principale
Granby, 372-5886

PRET 2ème hypothèque. Maison appartements service rapide, taux compétitif directement du prêteur. Aucune commission. Crédit Trans-Québec Inc., 50 Place Crémazie chambre 10-11, Montréal 351 P.Q. Tél.: (514) 384-6430 ou à: 237 Principale, Suite 208, Granby, P.Q. Tél.: 372-6115 (5284)

53—ARGENT DEMANDE

EMPRUNTERAIS $10,000.00 en 1ère hypothèque sur maison à revenus rapportant plus de $5,000.00 par an. Pour inf.: 372-1457 (6253)

72—MOTONEIGES A VENDRE

VRAI SPECIAL
MOTO SKI Grand Prix 1971 avec équipement complet, 28 H.P. (électrique) tout équipé. Très bas millage. Comme neuf. Avec garantie. Valeur rég.: $1265.00. Prix $825.00 S'adresser à: 378-5880 (6282)

MOTONEIGE "Bombardier" 18 forces en bonne condition. A vendre avec la remorque. Prix $450.00. Tél.: 372-5034 (6322)

MOTONEIGE à vendre modèles 71-70-69 Guy Légaré Auto Inc. 531 rue Principale, Granby Tél.: 378-1855 ou 378-3226 (6267)

73—ANIMAUX

A VENDRE
A vendre chiens: St-Bernard Berger Allemand, Doberman enregistrée avec papiers. Tél.: 293-4793 (6289)

JUMENT noire domptée à vendre, 4 ans et aussi plusieurs belles vaches fraîches ou devant vêlées sous peu. S'adresser: Gérard Normandin St-Paul d'Abb. Tél.: 379-5529 (6262)

TRES beau petits Pékinois, Boston Therrien, Poméranien enregistrés. Aussi un Scotch Coley pur sang. S'adresser: Gilles Charron, 352 Dufferin Granby Tél.: 372-5141 (6323)

CITE DE ST-HYACINTHE
INGENIEUR ADJOINT
SERVICE TECHNIQUE
EXIGENCES: Le candidat devra posséder 1 an à 3 ans d'expérience, être diplômé ingénieur civil de préférence et membre de la Corporation des Ingénieurs du Québec.
BENEFICES: Vacances, congés en maladie, assurance-groupe complémentaire maladie et hospitalisation, assurance-vie, fonds de pension.
SALAIRE: Selon la compétence.
Faire parvenir votre curriculum vitae à:
Me J.P. Brault, Greffier
ou
M.G. Bruneau, Ing.
Directeur des Services.

DENIS TRÉPANIER REMBOURREUR DE MEUBLES
Service dans un rayon de 25 milles — Estimation gratuite — Facilité de paiement — Meubles neufs sur commande. — Chargex
Rue Martin (près de Granby Autorama et de Gerry Snack Bar)
Tél: 378-1659

TOUTE ANNONCE RECHERCHE LE LECTEUR MAIS LE LECTEUR RECHERCHE L'ANNONCE CLASSEE.

Granby: 372-5433
Cowansville: 263-2988
Farnham: 293-5155
St-Jean: 347-7596
St-Hyacinthe: 773-2516

ASSURANCES
VIE — INCENDIE — AUTOMOBILE — DIVERS
FERNAND NORMANDIN
Courtier d'Assurance Agrée (établie depuis 1956)
235, rue SAVAGE GRANBY Tél.: 372-7363

MÉCANICIEN
Mécanicien d'automobile demandé, 1ère classe pour important dépositaire General Motors. Excellent salaire et bonnes conditions de travail.
S'adresser à: GÉRARD SERVICE,
Tél: 263-1606 Cowansville (6304)

MÉCANICIEN DE MACHINES FIXES 4e CLASSE
Nous avons présentement une ouverture pour mécanicien de machines fixes 4e classe.
Ceci est un emploi permanent avec tous les avantages sociaux.
Se présenter ou écrire:
M. Jacques Morissette
Contremaitre général,
Crane Canada Limited,
Quebec Pottery,
360, boul. du Séminaire,
St-Jean, P.Q. (6181)

NECROLOGIE

BEAUDRY (M. Antoine)
A North Hatley, le 24 février, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Antoine Beaudry, époux de Alberta Morin, domiciliée à Eastman. La dépouille mortelle est présentement exposée à la résidence funéraire Léo Paul Ledoux, 454 rue Foster à Waterloo. Les funérailles auront lieu samedi, le 27 février, à 2 heures à l'église d'Eastman. Inhumation au cimetière d'Eastman. Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil, ses enfants Mme Rolland Desautels (Marie Ange) de St-Hilaire, Clément Beaudry de Val-David, Mme Rosaire Roy (Rita) de Montréal, Philippe Beaudry de St-Hilaire et Marcel Beaudry de Granby.

WIGHTON Mme Neil
A l'Hôpital Brome-Missisquoi de Cowansville, le 24 février, à l'âge de 45 ans, est décédée Mme veuve Neil Wighton, née Catherine Constance Thibault. La dépouille mortelle est exposée à la maison funéraire C.E. Wilson & Fils Ltée, à Knowlton. Les funérailles auront lieu samedi, le 27 février, à 2 heures p.m., en l'Eglise Unie de Knowlton. Inhumation au cimetière d'Abbotts Corner.

DIXON Mme Alfred-Joseph
A sa résidence de Bolton Gel, mardi le 23 février, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Alfred-Joseph Dixon, née Emma Anderson, La dépouille mortelle est présentement exposée à la maison funéraire C.E. Wilson & Fils Ltée, à Knowlton. Les funérailles auront lieu jeudi, le 25 février, à 2 heures p.m., en l'église Anglicane de Knowlton. Inhumation au cimetière de Knowlton.

Waterloo

20—LOCAUX BUREAUX A LOUER

LOCALà louer de 18' x 24' pour magasin oubureau, etc. disponible le 1er mars. S'adresser à Tél.: 297-3133 (6263)

28—FEMME, FILLE DEMANDEE

ON DEMANDE fille de chambre qui ferait aussi travaux dans salle à manger. Agée de 25 à 28 ans. S'adresser à: Hotel Warden, Tél.: 539-1940 ou 539-0012 (6287)

St-Hyacinthe

27—HOMMES, FEMMES DEMANDES

QUI que vous soyez! Où que vous habitiez, notre compagnie a besoin de vous. Si vous n'aviez pas besoin d'argent vous ne seriez pas à lire cette annonce. Nous pouvons vous aider; mais il faut faire le premier pas en écrivant et donnant curriculum vitae à: M. R. Ladurantaye, C. P. 531, St-Hyacinthe, P.Q. ou Tél.: 773-0096 (entre 6.00 p.m. et 7. 30 p.m.) Pour rendez-vous. (6231)

40—A VENDRE DIVERS

A VENDRE 2 pouliches de selle, 2 ans au mois d'avril et 2 ans au mois de mai. Aussi auto Mustang 1967 avec moteur 289. Tél.: 773-1078 (6310)

62—VOYAGES

Du 8 au 12 avril:
New-York — Washington départ le soir.
Du 3 juillet au 1er août:
Ouest Canadien.
Du 14 au 22 août:
Gaspésie.
MLLE G. CORBEIL
Tél: St-Hyacinthe (773-1972)
Otterburn Park, (467-4803)
(72913)

Cowansville

1—PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES à 105 rue St-Germain, excellente condition, 2 étages, brique et plâtre, terrain bien boisé, 6 1/2 pièces, disponible avril 1971, 30% comptant. Balance sur 1ère hypothèque par propriétaire. Taux raisonnable. S'adresser à: M. Jean Guy Déragon, Tél.: 263-0786 (6247)

PROPRIETES à vendre à 358 Principale, excellente condition, grand terrain, 6 1/2 pièces, 1 1/2 chambre de bains, sous-sol semi-fini, 30% comptant. Balance sur 1ère hypothèque par propriétaire. Taux raisonnable. Disponible mai 1971. S'adresser: M. Jean Guy Déragon, Tél.: 263-0786 (6246)

MAISON à vendre, 7 pièces située à 206 St-André, Cowansville. Tél.: 263-4635 (6009)

2—PROPRIETES A LOUER

MAISON à louer 6 pièces, située dans centre ville, ménage fait à neuf. Libre immédiatement. S'adresser: 126a rue Church, Cowansville. (6288)

4—PROPRIETES A REVENU A VENDRE

MAISON à revenu à vendre en face du parc municipal à Cowansville. Tél.: 378-8-779 (5747)

14—APPARTEMENTS A LOUER

BACHELOR à louer à 105 rue Laurier, Tél.: 263-3956 (6274)

APP. à louer de 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, 200 rue Rivière, Cowansville. Tél.: 263-3430 (6166)

A LOUER app. meublé, 2 1/2 pièces, situé rue Hanson, Tél.: 263-4054 (6309)

BACHELOR à louer de 3 pièces, neuf, tapis, style coloré et vivant, prêt à être occupé. Tél.: 263-3729 (après 6.00 p.m.) (6314)

16—LOGEMENTS A LOUER

LOGIS à louer au 143 rue Caroline de 5 1/2 pièces, chauffé. Libre 1er avril. Tél.: 263-0487 après 6.00 p.m. (6316)

32—GARDERIE D'ENFANTS

GARDERAIS enfants à domicile bonne expérience. Pour inf.: 263-3425 (6259)

33—AUTOS, CAMIONS A VENDRE

FORD "Galaxie" 1962. Prix raisonnable. S'adresser à Tél.: 263-2917 (6258)

VOTRE MARCHÉ AUX PUCES
VOUS OFFRE CETTE SEMAINE

Stéréo "Coronet" combiné avec radio AM/FM bar à boisson. À prix spécial. 500 fixtures électriques à vendre en bas prix coûtant. Pantalons de ski pour hommes et femmes valeur $49.00 pour $10.00 Chandails de ski importés d'Italie à demi-prix.

VENEZ VOIR NOS SPÉCIAUX INCROYABLES
VENDONS-ACHETONS-ECHANGEONS TOUT

MARCHÉ AUX PUCES

(dans le vieux couvent à côté de l'église)
HORACE PROULX, propr.
TÉL: 378-9144 STE-CÉCILE DE MILTON
(6224)

SECRÉTAIRE DEMANDÉE

De préférence bilingue, bonne connaissance de la dactylo, pour travail général de bureau. Emploi permanent. Avantages sociaux.

Écrire à: La Voix de l'Est,
C.P. 2557, Granby.
(6295)

ARGENT A PRETER

Maisons à construire ou déjà construites; taux d'intérêt à partir de 9½%
Bâtisses commerciales; taux d'intérêt à partir de 10%
Bâtisses semi-commerciales, taux d'intérêt à partir de 9¾%

(2ème hypothèque également disponible à 12%)

Dans **Granby, Bromont** et la **campagne.**
J.P. MATTON, notaire
328 rue Principale, Granby
Tél: 378-41-12

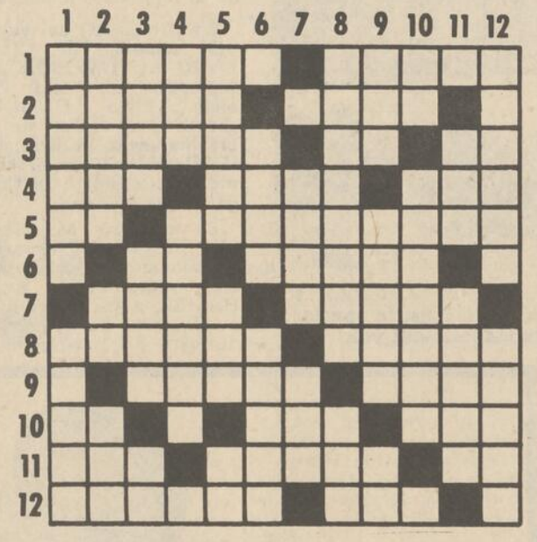
Cours privés
Devenez Sténo-Dactylo Bilingue
• Commercial • Médical • Légal
Succès assuré. — Sténotypie, si désiré.
Ecrire à: C.P. 172, GRANBY, P.Q.

COURS de CONVERSATION
ANGLAISE COURANTE
Aucun travail écrit. — Cours oral.
Succès assuré.
Ecrire à: C.P. 172, GRANBY, P.Q.

MOTS CROISES

PROBLEME 851





PROBLEME 852

HORIZONTALEMENT

1—Evêque de Paris. — Ville de l'Asie Mineure.
2—Se rendrait. — De la nature de la graisse.
3—Anc. prov. d'Italie. — Unique en son genre. — Tellement.
4—Venue au monde. — Sorte de boîte qui sert à mettre. — Animal mou.
5—Nég. — Nombre de trente ou environ.
6—A moi. — Titre de noblesse (pl.).
7—Vigoureux. — Sorte de peigne qui sert à séparer le chanvre ou le lin.
8—Quitter les lieux. — Modéré, retenu (pl.).
9—Petit oiseau jaune. — Liquide nourricier.
10—Coups de baguettes. — Oiseau domestique. — Monnaie japonaise.
11—Colère. — Aspirant ecclésiastique. — De la gamme.
12—Rigoureuse, précise. — Reçut.

VERTICALEMENT

1—Qui est à moi. — Ville de France.
2—Ensemble des troupes d'un Etat. — De la gamme. — Unité de mesure agraire.
3—Trait de plume. — Levier de la bride. — Inf.
4—Poil des paupières. — Pâtisserie (pl.).
5—Canal qui conduit l'eau de la mer dans les marais salants. — Art de lancer. — Dém.
6—Du verbe être. — Partie de plaisir (vx).
7—Polis. — Dit qu'une chose est fausse.
8—Qui trahissent — Epoque.
9—Coupé à la peau. — Feras passer l'air. — Symb. du cuivre.
10—Partie dure du corps humain. — Face de l'homme (pl.).
11—Monnaie japonaise. — Fils du frère ou de la soeur.
12—Allonger. — Sentier.

CHEF

5.55 Ouverture du poste
6.00 Radio Témoignage
6.15 Prends le temps de sourire
6.45 La Ferme
6.55 Nouvelles provinciales et nationales.
7.00 Prends le temps de sourire
7.30 Nouvelles locales et régionales
7.33 Prends le temps de sourire
8.00 Radio Journal
8.10 Nouvelles sportives
8.15 Prends le temps de sourire
8.30 Prends le temps de sourire avec invité en studio
8.55 Nouvelles provinciales et nationales
9.00 Une place au soleil
9.55 Nouvelles provinciales et nationales
10.00 Nos marchands vous appellent
10.30 Nouvelles locales et régionales.
10.33 A conjuguer au féminin
10.55 Nouvelles provinciales et nationales
11.00 A conjuguer au féminin
11.30 Bruits de ma ville
11.45 Avis divers
11.50 Bruits de ma ville
12.00 Radio Journal
12.10 Bruits de ma ville
12.15 Editorial
12.20 Bruits de ma ville
12.25 Nouvelles sportives
12.35 Bruits de ma ville
12.40 Entrevue
12.45 Bruits de ma ville
12.50 Manchettes d'actualité
12.55 Bruits de ma ville
1.00 Cocktail du CHEF
1.30 Nouvelles locales et régionales
1.33 Rencontres
1.55 Nouvelles provinciales et nationales
2.00 Tout feu, tout femme
2.30 Nouvelles locales et régionales
2.33 Tout feu, tout femme
2.55 Nouvelles provinciales et nationales
3.00 Tout feu, tout femme
3.30 Nouvelles locales et régionales
3.33 Tout feu, tout femme
3.55 Nouvelles provinciales et nationales
4.30 Nouvelles locales et régionales
4.33 Manège au souvenir
4.55 Nouvelles provinciales et nationales
5.00 Presse soir
5.05 Centre de la main-d'oeuvre du Canada
5.10 Presse-soir
5.20 Editorial par Pierre Durivage
5.25 Presse-soir
5.30 Nouvelles sportives par Robert l'Heureux
5.35 Presse-Soir
5.50 Radio-Journal par Paul Labrecque
6.00 Editorial sportif
6.50 Le Roi des fourmis
6.55 Nouvelles provinciales et nationales
7.00 Le Roi des fournis
7.30 Nouvelles locales et régionales
7.33 Le Roi des fourmis
7.55 Nouvelles provinciales et nationales
8.00 Le Roi des fourmis
8.30 Nouvelles locales et régionales
8.33 Le Roi des fourmis
8.55 Nouvelles provinciales et nationales
9.00 Le coin des amours
9.55 Nouvelles provinciales et nationales.
10.00 Radio-Journal
10.10 Le coin des amours
10.50 Sports
10.55 Nouvelles locales et régionales.
12.05 Le coin des amours
12.45 Résumé sportif
12.50 Nouvelles locales et régionales.
12.50 Prière du soir
12.59 Fermeture du poste.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE BEDFORD
Greffe des Divorces
du district de Montréal
No: 13 220

COUR SUPÉRIEURE
(division des divorces)

GÉRARD MÉNARD, résidant et domicilié à R.R. No 2, Ste-Cécile de Milton District de Bedford
(Requérant)
- VS -
DAME JULIETTE DESROCHERS
(Intimée)

AVIS

AVIS est donné à l'intimée qu'il y a eu dépôt et réception au Greffe des Divorces du District de Montréal de la requête en divorce du requérant, et que si vous désirez la contester, vous devrez le faire en produisant une comparution ou votre contestation audit greffe, après leur signification au requérant, et ce dans un délai de soixante (60) jours de la parution du présent avis.

PRENEZ de plus avis, qu'à défait par vous de signifier et déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

GRANBY, le 22 février 1971
LIZOTTE BESSETTE
& LAURENDEAU
Procureurs du requérant.
(6283)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE BEDFORD
COUR SUPÉRIEURE
GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTREAL
No. 13056

IRENE RONDEAU, ménagère, domiciliée à 52 rue Johnson, à Granby, district de Bedford,
— VS — (requérante)
LEONARD ALARIE, demeurant dans la cité et district de Montréal,
(intimé)

AVIS

AVIS est donné à l'intimé qu'il y a eu dépôt et réception au Greffe des Divorces du district de Montréal de la requête en divorce de la requérante, et que si vous désirez la contester, vous devrez le faire en produisant une comparution ou votre contestation audit greffe, après leur signification à la requérante, et ce dans un délai de soixante (60) jours de la parution du présent avis.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de Divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

GRANBY, 23 février 1971
PROCUREURS
DE LA REQUERANTE
(6297)

"A ÉCHANGER"

Restaurant à Granby établi depuis 25 ans centre des affaires. Valeur $27,000.00 échangerais pour propriété de même valeur ou propriété à partir de $12,000.00. Balance à discuter.
Si intéressé, écrire à
C.P. 522 Granby,
(6172)

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE HONORÉ-MERCIER

69, Boulevard Saint-Joseph, St-Jean, P.Q.

DEMANDE DE SOUMISSIONS SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT

APPEL D'OFFRES PUBLIC # PLR-102

Écoles polyvalentes:
Marcel-Landry (Iberville)
et Chanoine-Armand-Racicot
(Saint-Jean Quartier-Nord)

La Commission Scolaire Régionale HONORE-MERCIER recevra jusqu'à quatorze heures (2:00 heures p.m., heure en vigueur localement), jeudi le 18 mars 1971, des offres sous enveloppes scellées pour les spécialités suivantes:

a) ART CULINAIRE: outillage et équipement (ustensiles de cuisine, vaisselle, chariot, etc.) (Dossier (1A-110/L1)
b) ART CULINAIRE: (grille-pain, bouilloire, blender, hache-viande, etc.) (Dossier 1A-30/L2)
c) ART CULINAIRE: (réfrigérateur, cuisinière, four) (Dossier 1A-40/L3)
d) CUISINE DE CAFETERIA: (ustensiles de cuisine, chariot, étagères pour chambre froide, congélateur, peleuse de pommes de terre, etc.) (Dossier 4-110/L1)
e) TENUE DE MAISON: (grille-pain, bouilloire, blender, aspirateur, etc.). (Dossier IK — 30/L1)
f) TENUE DE MAISON: (coutellerie, verrerie, vaisselle, etc.) (Dossier IK-111/L3)
g) TENUE DE MAISON: (réfrigérateur, cuisinière, lessiveuse) (Dossier IK-40/L6)
h) DIVERS ATELIERS: (perceuses et meuleuses) (Dossier 1D-60/L3)
i) ELECTROTECHNIQUE: (ampèremètre, générateur audio, oscilloscope, trousse de pièces de montage, machine Wimshurst, etc.) (Dossier IE-60/L1)
j) SERVICE D'APPAREILS ELECTRONIQUES: (appareils pour réparation de radio et T.V.) (Dossier IM-60/L1)
k) MECANIQUE D'ENTRETIEN ET MECANIQUE D'AJUSTAGE: machinerie (scie mécanique à mouvement continu, presse à mandrins, marbre de précision en granit, rectifieuse manuelle de surface, scie à découper, fraiseuse verticale à coulisseau/manuelle, tour à métal. (Dossier IG-80/L2)
l) MECANIQUE AUTOMOBILE: (outillage) (Dossier 1H-110/L1)
m) MECANIQUE AUTOMOBILE: (voltmètre-ampèremètre, machine à monter et démonter les pneus, vérin hydraulique mobile long, grue mobile, moteurs, offre d'outils, etc.) (Dossier 1H-60/L2)

Chaque soumissionnaire remettra sa soumission sur le "Bordereau de soumission" préparé à cette fin par la Commission Scolaire Régionale, et y joindra un bon de garantie VALIDE POUR UNE DURÉE DE QUATRE-VINGT DIX (90) JOURS ou un chèque certifié équivalent à au moins 5% du montant total de sa soumission. Ce chèque visé sera fait à l'ordre de "La Commission Scolaire Régionale Honoré-Mercier" et tiré sur une banque canadienne ou une Caisse populaire Desjardins. La soumission sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par la Commission Scolaire Régionale Honoré-Mercier.

Les soumissions seront expédiées sous pli recommandé ou remises directement au service de l'Équipement de la Commission Scolaire Régionale Honoré-Mercier. Il appartiendra au soumissionnaire que sa soumission arrive à temps.

Les soumissionnaires pourront se procurer les cahiers des charges et autres documents à compter de 9:30 heures A.M.; lundi le 1er mars 1971, auprès du Service de l'Equipement de la Commission Scolaire Régionale Honoré-Mercier, au 69, Boulevard Saint-Joseph, Saint-Jean, P.Q.

N.B. - Veuillez prendre note que les bureaux de la Commission Scolaire Régionale Honoré-Mercier seront fermés pour la journée du vendredi 5 mars 1971.

Un dépôt de dix ($10.00) dollars sera exigible pour obtenir ledit cahier (ledit cahier: chacune des spécialités, soit (Art culinaire a, b, c) (Cuisine de Cafétéria d) (Tenue de maison e, f, g) (Divers ateliers h) (Electrotechnique i) (Service d'appareils electroniques j) (Mécanique d'entretien et Mécanique d'Ajustage k) (Mécanique Automobile l.m). Ce dépôt sera remis uniquement à ceux qui présenteront des soumissions au moment de l'ouverture desdites soumissions.

L'ouverture des soumissions aura lieu à l'école N.D.A. (garçons), 61, boulevard Saint-Joseph, Saint-Jean, à quatorze heures (2:00 heures P.M., heure en vigueur localement), jeudi le 18 mars 1971.

La Commission Scolaire Régionale Honoré-Mercier ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues et ouvertes; elle se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

GUY DUBÉ
Secrétaire-trésorier — administrateur général
(6296)

À LOUER
STATION DE SERVICE

Très bien situé,
rue Principale, à Granby
Capital requis; De $3,000. à $4,000.
S'adresser à;
Saint-Jean 347-8894 — Montréal 482-8220

COMPTABLE

Comptable d'expérience demandé pour manufacture de Waterloo, Qué.
Devra être expérimenté dans la comptabilité incluant comptes payables, comptes recevables, inventaire et contrôle fixe des profits. Se présenter directement au contrôleur des divisions. La connaissance de l'anglais est nécessaire.
Faire application en écrivant à:
Divisional Controller
Lines Bros. (Canada) Ltd,
P.Q. box 640,
Waterloo. Qué.
(6293)

NECROLOGIE

NORMANDIN Omer

A l'Hôpital Honoré Mercier de Saint-Hyacinthe, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Omer Normandin, époux de Odna Gévry, demeurant à Upton. Les funérailles ont eu lieu en l'église paroissiale d'Upton et l'inhumation s'est déroulée au cimetière d'Upton. Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil ses enfants: M. Lucien Normandin de Ville Brossard, Dr Léo Normandin, de Drummondville, Mme Clifford Pinsonneault (Claire), d'Acton Vale, Mlles Fabienne et Françoise Normandin, d'Upton. Il laisse également un frère et une soeur, Rosaire et Aurore, de Saint-Hyacinthe.

ALIX Lapolidor Mme

A Marieville, le 24 février, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Lapolidor Alix, née Régina Choquette, demeurant à Marieville. Les funérailles auront lieu samedi, le 27 février. Le convoi funèbre partira des salons Delphis Monast & Fils, 600, rue St-Charles à Marieville, pour se rendre en l'église de Marieville où le service sera célébré à 2.30 heures p.m. Inhumation au cimetière paroissial de Rougemont.

Girardot et Ménard
Ltée
Salons funéraires
223 Principale
170 Dufferin
Service d'ambulances
Lits de malades
Bureau: 225 Principale
Granby
372-4498- 372-3422

J.-A. Lesieur Enr.
Directeur de funérailles
Service d'ambulances
Résidences funéraires modernes
255 Principale
855 Principale
Bureau: 1, rue Paré
Granby, P.Q. Tél.: 372-3309

Cartes d'affaires

Les FOURRURES Lucile Guertin
130, rue COURT



Mouton de Perse noir	$200.00
Rat musqué naturel	$195.00
Mouton de Mongolie	$200.00
Chat sauvage naturel	$250.00

25 chapeaux renard-vison mouton Perse-rat musqué-lynx SPÉCIAL $25.00

75 manteaux longs de cuir et de suède, doublure amovible Balance de l'année '70
Rég: $125.00 SPÉCIAL $59.00

Lucille Lemoine Guertin, propr.
130 rue Court, Granby — Tél. 372-1474



A la découverte de nouveaux horizons
GRANBY CAMPER INC.
(DIVISION MARINELLI)
VENTE LOCATION SERVICE
PIECES — REPARATION — ACCESSOIRES
Vendeur autorisé:
APACHE — CAPRI — GLENDETTE
TOUR-A-HOME
AUTONEIGE SNO-PRINCE
LA MAISON DU SERVICE
529 DUFFERIN — TEL:372-4760
GRANBY

SOULAGEZ VOS PIEDS



en consultant un specialiste pour vos chaussures orthopediques et medicales
Confection de supports d'arches!
GERARD POTVIN
SPECIALISTE
(20 annees d'experience)
- Ajustement personnel a chaque client
- Ajustement parfait
- Empreinte des pieds
- Correction pour pieds malades, affaisses, demarche difficile
- Chaussures correctives
- Prix modiques

Pour une meilleure hygiene et confort des pieds, venez au
CENTRE D'AJUSTEMENT
30 Johnson — Tel. 372-5292

Argent à prêter
TAUX COURANTS
1ere 2eme 3eme hypotheque
S'adresser a
NOISEUX & TRUDEL
NOTAIRES
237 rue Principale
Granby — Tél. 372-3377

PIERRE LAMOTHE CONSTRUCTION
TRAVAUX DE FONDATION DE TOUS GENRES
Empattement, Solage, Perron, etc.
demeurant maintenant à
263 rue Iberville, Granby.
Tél.: 372-6284

Pour les résultats rapides et plus efficaces, utilisez souvent les ANNONCES CLASSEES!

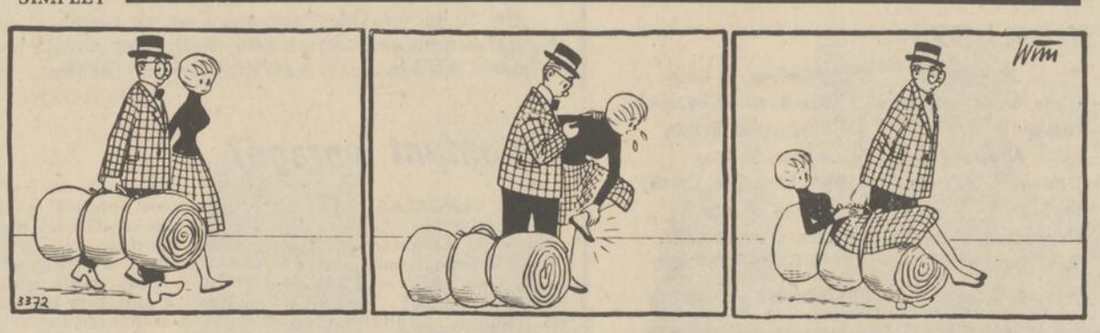
CINEMA POUR LES ENFANTS
THEATRE PALACE GRANBY
372-4466
ADMISSION: 50¢

POUR TOUTE LA FAMILLE!
Le plus grand Spectacle du Siècle!



POUR TOUS
SAMEDI 27 FÉVRIER
À 1.30 P.M.
ET
LUNDI 1er MARS
À 1.30

SIMPLET



SOEURS GAILURAINS

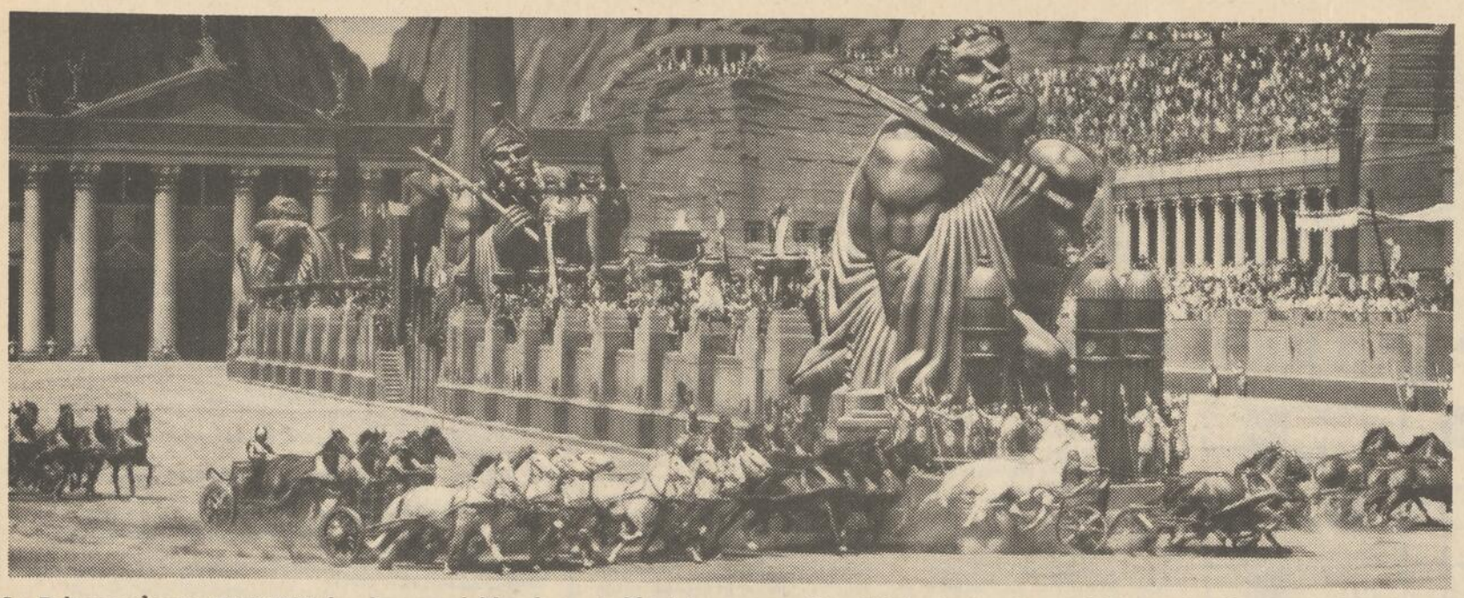


PILOTE TEMPETE





FLEURS
Pour naissance · Mariage · Hôpital · Réceptions · Mortalité
GILBERTE LOISELLE
Votre fleuriste
342, Papineau Granby 378-1191



Le Palace présente BEN-HUR le plus grand film de toute l'histoire du cinéma. BEN-HUR retiendra l'affiche du 27 février au 5 mars. Sur la photo, on voit une scène de la course de chars qui constitue l'épisode le plus pathétique du film et se déroule sur l'écran pendant plus de vingt minutes. BEN-HUR est le spectacle le plus impressionnant qu'hommes et femmes puissent voir!

Salut les potins!

AVA GARDNER a eu un mot charmant pour expliquer qu'elle se soit mariée plusieurs fois, et que ça n'ait jamais duré très longtemps:
— Que voulez-vous, j'ai toujours eu les yeux plus grands que le coeur.

ELSA MARTINELLI, qui a de bonnes lectures, aime répéter ce mot de Colette:
"Pour une femme, tous les chemins mènent à l'homme."

Le dialoguiste MICHEL AUDIARD a rompu brutalement un entretien qu'il avait avec un producteur de films, en lui disant:
— Brisons-là! Notre débat devient un coq-à-l'âne où je crains que vous ne soyez pas le coq.

"Une femme intelligente, dit FRANCOISE CHRISTOPHE, peut aimer jusqu'à dix-huit ans. Après dix-huit ans, elle ne doit plus qu'être aimée."

La dernière mésaventure de MARTHE MERCADIER:
Elle a accroché dans sa salle de bains un calendrier où elle note chaque jour ses obligations mondaines. L'autre jour, recevant un couple ami à dîner, elle eut la surprise, alors qu'ils étaient arrivés d'excellente humeur, de les voir faire la tête pendant tout le repas. Elle eut l'explication de cette attitude après leur départ. Le calendrier de la salle de bains portait cette mention: "inviter les Untel pour qu'on n'en parle plus." Et ils étaient allés se laver les mains!

Le dernier aphorisme de RAYMOND OLIVER, le "chef-cuisinier de la Télé":
"Une soupe se prend aux champs, un potage chez soi, un consommé au restaurant, et un bouillon au lit... de préférence avant ou après onze heures."

Lors de sa dernière audience, le président JACQUES BATIGNE, qui vient de prendre sa retraite, interrogeait un brave gendarme déposant comme témoin:
— Que vous a dit exactement l'inculpé quand vous l'avez arrêté?
— Heu... en retirant les gros mots, monsieur le président?
— Bien sûr.
— Rien, monsieur le président.

L'histoire d'animaux que raconte JEAN-MARIE PROSLIER.
Un lion et un lapin entrent au restaurant. Le lapin commande une salade. Alors le maître d'hôtel, s'adressant au lion: "Pour monsieur, ce sera sans doute un bon steak?"
— Mais non, dit le lapin, monsieur n'a pas faim, autrement je ne serais pas là.

JEAN-PIERRE CASSEL se rendait l'autre jour chez son bottier, qui habite à deux pas de chez lui. Il tenait à la main les souliers de sa jeune femme qu'il portait à réparer.
— Vous avez bougrement raison, Monsieur! lui cria un passant en clignant de l'oeil. C'est le meilleur moyen de les empêcher de sortir.

ANDRE LUGUET avait procuré une nurse à un couple de ses amis. Quelques semaines plus tard, il apprit que ladite nurse avait démissionné, et lui écrivit pour s'en étonner.
"Je suis partie pour deux raisons, lui répondit la jeune femme: l'enfant était retardataire, et son papa était trop avancé."

"Un bon play-boy ne fait jamais de présents à une femme. Il préfère lui faire un passé."

NOS LECTEURS QUI PARTICIPERONT AU TIRAGE de $100 cette semaine

TIRAGE du 22 FÉVRIER 1971

876 — Nantel, M.	117 Drummond - app. 15, Granby	889 — Hamel, Cécile	C.P. 526 - St-Césaire
877 — Breton, Marcel	870 Champlain, Iberville	890 — Degré, Mme Aurore	412 St-Jean, Granby
878 — Beauvais, Anne	71 rue Robinson S., Granby	891 — Coupal, M.	rue du Collège, Bedford
879 — Laroche, Philippe	129 rue de la Mennais, Cowansville	892 — Desroches, J.-Paul	465 rue Bourbeau, Granby
880 — Robitaille, Léopold	190 rue Empire, Granby	893 — Daigneault, J.-Paul	121 Principale, St-Dominique
881 — Goyer, Roger	1458 rue Sud, Cowansville	894 — Arcouette, Léonard	R.R. # 1, Granby
882 — Beauchemin, Jacques	151 Dollier, St-Jean	895 — Campbell Adélard	205 St-Joseph, Mont St-Grégoire
883 — Delisle, Roger	2221 Laperle, St-Hyacinthe	896 — Centre du Pneu Iberville	920 Nadeau, Iberville
884 — Lapalme, Arthur	L'Ange Gardien, P.Q.		
885 — Lavoie, Jean	R.R. 2, Marieville	897 — Benjamin Gilles	600 Masseau, Iberville
886 — Grégoire, Alcide	Village Adamsville	898 — Lacroix, Roger	426 Principale, app. 2 Granby
887 — Théberge, Jeannine	375 St-Laurent, St-Jean	899 — Scott, Gérard	435-6e Ave., Iberville
888 — Paradis W.	372 Notre-Dame, St-Jean	900 — Turcotte, P.E.	104 Loiselle, Cowansville

TIRAGE du 23 FÉVRIER 1971

901 - Choquette, Félix	188 - 9é Ave., Iberville	914 - Lachance, J.M.E.	404 Papineau, Granby
902 - Bellocque, Jean	460 Masseau, Iberville	915 - Dufour, M.	54 Simonds Ave., Granby
903 - Charland, Rémi P.	441 St-Georges app. 14- St-Jean	916 - Beauchemin, M.	554 Cowie, Granby
904 - Larivée, Yvan	131 Dion, Cowansville	917 - Béliveau, Paul	Roxton Pond,
905 - St-Hilaire, Philippe,	405 Denison Ouest, Granby	918 - Paré, Denis	245 St-Viateur, Granby
906 - Lafleur, Yves	1745 Girouard, St-Hyacinthe	919 - Farrier, J.Y.	495 Fréchette, Granby
907 - Cordeau, Léon	1239 Ricard, Acton Vale	920 - Berthiaume, J. Claude	136 St-Urbain, Granby
908 - Côté, Mme Rémi	590 Bernier, Valcourt	921 - Giguère, Alice	27 Grove, Granby
909 - Langevin, Laurent	114 rue Nord, Waterloo	922 - Ross E.	447 St-Anne, Granby
910 - Boulanger, Louis	747 St-Paul, Farnham	923 - Bricault, Théodore	605 Yamaska, Farnham
911 - Gibeau, Yvon	235 Chaussé-app. 4 St-Jean	924 - Racine, Gaston	6485 Côté, St-Joseph
912 - Paquette, S.	60 Drummond, Granby	925 - Gagnon, Robert	23 Pinsonneault St-Jean
913 - Gince, Yvon	73 Robinson Sud, Granby		

TIRAGE du 24 FÉVRIER 1971

926— Paquette, Jacques	123 Hallé, Cowansville	939— Petrin, Maurice	336 Bellefleur, St-Jean
927— Lapointe, J.Marie	525 Douville, Granby	940— Gladu, Marc	825 Ste-Anne, St-Hyacinthe
928— Rondeau, Paul	865 Boul. Iberville, Iberville	941— Lussier, Roger	130b Montcalm, Granby
929— Vanasse, P.	655 Crémazie, Douville	942— Jetté, Albéric	14 Mercier, St-Jean
930— Raymond, Claude	93 St-Pierre, St-Jean	943— L'Heureux, Mme Horace	555 rue Principale, Granby
931— Lacasse M.	607 St-François, Granby	944— Roy, Léo	57 Denison, Granby
932— Lacasse, Marcel	112 Boul. Des Vétérans, C ville	945— Thériault, Antonio	930 Albert, Cowansville
933— Larivière, Edmond	5 St-Joseph, Bedford	946— Guay, Gaston	520, St-Georges, St-Jean
934— Fournier, Auguste	25 Gill, Granby	947— Millette, Robert	204-12e Ave., Iberville
935— Patenaude, Valmore	242 Fréchette, Granby	948— Beauregard, Roger	245 Beauregard, Iberville
936— Barbeau, Micheline	St-Dominique, P.Q.	949— Lapalme, Raymond	444 Ste-Cécile, Granby
937— Lacasse, Mme Roland	R.R. 1 Granby	950— Bertrand, René	648 LaSalle, St-Jean,
938— Laguë, Henri	1266 rue Sud, Cowansville		

TIRAGE du 25 FÉVRIER 1971



Le tirage d'aujourd'hui a été fait par M. Roch AUGER de la maison Marcel Auger & Fils Inc., de Granby.

951 - Poulin R.	529 Ouellette, Marieville
952 - Massé, Julien	Rang Versaille R.R. = 2 - Mt. St-Grégoire
953 - Tétreault, René	220 - 3e Ave., Iberville
954 - Dubois, Armand	11 Paré, Granby
955 - Boisvert, Bertrand	790 Desmarais, St-Joseph
956 - Sansoucy, M.	388 Maisonneuve, St-Jean
957 - Restaurant Salois	rue Larocque, Cowansville
958 - Trottier, André	174a Court, Granby
959 - Bouffard, Bernard	433 Bérard, Granby
960 - Lagimonière, Jacques	434 St-Vincent, Granby
961 - St-Amant, Orez	254 Foch, Granby
962 - Desautels, Bernard	226 Bérard, Granby
963 - Lussier, Honorat	755 Principale, Granby
964 - Robert, Ferdinand	2645 Sicotte, St-Hyacinthe
965 - Courtemanche, Marcel	Village Ste-Cécile de Milton
966 - Barsalou L.	211 Willard, Cowansville
967 - Larochelle, L.P.	103 St-Joseph, Granby
968 - Péloquin, Lise	66 Court, Granby
969 - Gagné, Gilles	2005 Bernier, St-Hyacinthe
970 - Fréchette, Robert	991 Iberville, Iberville
971 - Boivin, Marcel	74 Laberge, Iberville
972 - Viens, Gérard	R.R. = 4, Granby
973 - Larochelle, J.A.	150 - 2e Ave., Iberville
974 - Boutin, Roméo	96 Magenta, Farnham
975 - Perras, J.Claude	34 St-Antoine N., Granby

VOIR LES CONDITIONS DE CE CONCOURS EN PAGE 13 DE CETTE ÉDITION

LA PAGE À Doc



On paie en sortant

Ce n'est un secret pour personne; les directeurs l'ont expliqué en long, en large et en travers: le théâtre canadien se porte mal. Si l'on excepte quelques pièces à succès, nous voyons trop de salles joindre difficilement les deux bouts.

C'est pourquoi chacun s'ingénie à trouver le moyen original qui incitera le public à venir s'installer dans ses fauteuils.

A ce sujet, il est une formule qui, paraît-il, donne de bons résultats. Tant à Montréal qu'à Toronto où l'expérience fut tentée.

Cela consiste à dire aux spectateurs éventuels: "Venez nous voir, l'entrée est libre, vous ne réglerez le prix du billet qu'à la sortie et seulement si vous êtres satisfaits."

C'est à la fois sportif et ingénieux.

A ce qu'on m'a raconté, les résultats sont bons. Il paraît que vers onze heures chacun met gaiement la main à la poche.

Bref, c'est gagné.

Cela m'a même donné une idée, dans un tout autre domaine.

Au moment où notre Gouvernement discute le budget, j'ai pensé qu'on pourrait s'inspirer de cette formule.

Je suis tout à fait partisan de payer mes impôts si le spectacle qu'on va nous offrir me convient. Si ces messieurs du gouvernement nous donnent des autoroutes, des stationnements, des stades, des piscines, des colonies de vacances, des écoles et une retraite décente pour les vieux travailleurs, c'est avec joie que je sortirai mon argent le jour où le contrôleur des contributions m'adresse la note.

Mais, par contre, si je m'aperçois que mon fric est destiné à entretenir des rois nègres prêts à se vendre au plus offrant, à financer une coopération à sens unique, à fabriquer une bombinette qui ne fait peur à personne et à subventionner des organismes nébuleux, alors, là je crierai: "Non, messieurs, votre scénario est mauvais, vos prétendues vedettes ne sont que des figurants, la mise en scène est bâclée, je sors sans pays."

Hélas! tout cela n'est qu'un rêve.

Je doute que M. Benson puisse comprendre un tel raisonnement, car si cela était il ne serait pas ministre des Finances, mais directeur de théâtre...

Gilles GOYETTE

Un enfant enragé?

LOS ANGELES — La police de Los Angeles a découvert un garçonnet qui errait dans un parc public. Une note était attachée à ses vêtements: "Je suis abandonné. Conduisez-moi à une agence d'adoption et faites-moi donner des injections de vaccin rabique. Je viens d'être attaqué par un animal enragé".

La police a fait cette découverte après que plusieurs personnes lui eurent signalé qu'un enfant se promenait dans le MacArthur Park, accompagné d'une femme blonde, puis seul ensuite.

Le garçonnet aux yeux bleus d'une quarantaine de livres ne conna't pas son nom de famille. Il sait qu'il s'appelle Bobby, que son père travaille et que sa mère l'a conduit au parc.

Au centre médical de Los Angeles, où l'enfant a été conduit, on a affirmé que l'enfant portait en effet deux marques d'égratignure sur une joue, mais qu'il semblait à part cela en très bonne condition physique.

Il sera gardé sous surveillance et soumis à des analyses au cours des prochains jours. Les médecins ne peuvent dire pour le moment si le petit garçon nécessite un traitement contre la rage.

Attribution des Oscar

LOS ANGELES — Le chorégraphe et metteur en scène Donald McKayle a été choisi pour régler la présentation de la 43e remise des prix décernés par l'Académie américaine des Arts et Sciences cinématographiques.

Parmi les films dont il a fait la chorégraphie, on cite notamment "Great Whit Hope" et une nouvelle production "Bedknobs and Broomsticks" qui prendra bientôt l'affiche.

Les prix "Oscar" seront attribués le 15 avril, et le programme sera télédiffusé en couleur sur le réseau américain NBC.

en furetant

Carnet bleu. Gaétan et Sandra MAHEU annoncent la naissance d'un premier héritier. Les heureux parents sont fiers de pouvoir dire maintenant qu'ils ont "le couple".

En vacances, fais ce que tu veux, dit le vieux proverbe. Laurent FORAND, de Harvey & Racine, lui, a profité de ses deux semaines de congé pour avoir la... grippe. Façon normale de se reposer ce temps-ci!

L'autre jour, en voyant une annonce de CHARLAND AUTOMOBILE, j'ai remarqué que mon vieil ami Gilles OSTIGUY, gérant des ventes de cet établissement, avait rajeuni. Il m'a donné l'impression d'être un diplômé du Collège du Sacré-Coeur!

La mercerie M. CHARLES, dirigée avec beaucoup de compétence par le très très sympathique André HAMEL, a été la première à s'inscrire dans le cadre du gala du couronnement de Mlle LA VOIX DE L'EST qui sera présenté le 14 avril, au Motel Grand Bien.

Elle est bien triste l'affaire 'Philippe KENNES". Vous vous souvenez de celui qui a "perdu" son poste à la Régie des Loyers à un jeune membre du Barreau de Sherfford. Il y a plusieurs sympathisants libéraux qui n'en reviennent pas encore de ce "Coup de Jarnac". Ils ne pouvaient s'imaginer que ce genre de chose existait encore en '71! Hélas, c'est la triste vérité!

André TOUCHETTE a besoin de remuer ses bottes s'il tient à devenir le meilleur vendeur du mois chez LA TRIANON aussi souvent que l'an passé. En effet, il y a le fameux Maurice SAVAGE qui est passé à l'attaque et rien, absolument rien du tout, ne semble vouloir l'arrêter. Et quand Maurice veut...

On nous a appris sous le manteau, que Gaby DELANEY nous réserve toute une surprise pour son anniversaire de naissance qui aura lieu en mars. Son "Bébé bleu", dit-elle, sera la sensation du tout Granby!

Carnet rose. Sincères félicitations à M. et Mme Pierre LUCAS à l'occasion de la naissance d'une grosse fille de 7 livres 3 onces.

Depuis qu'il s'est fait enlever les pierres au foie, à CHU de Sherbrooke, Fernand PARENT, de Granby Autorama Inc., ne s'est jamais senti en meilleure forme.

Le plus beau, le plus fin, le plus intelligent de tous nos agents de la Sûreté municipale, Paul DEXTRAZE, a une façon bien particulière de tourner le fer dans la plaie. "L'homme aux mille cigares" jouit présentement d'une vacance de deux semaines en Floride et, dans sa carte postale, il nous dit, avec beaucoup d'humour, cependant, qu'il est prêt à me vendre une "couple de coups de soleil" à un prix d'aubaine. Chacun son tour, mon Paul!



— Allo, S.V.P., pouvez-vous me dire s'il y a un h à « heutanasie »?

Toujours à propos de notre agent DEXTRAZE, disons qu'il a pris les moyens de ne pas s'ennuyer là-bas, et il ya joute à ses commentaires le post-scriptum suivant: Nous te lisons tous les jours avec plaisir.

Prompt rétablissement à John RICHER qui, à la suite d'une entorse, a un pied dans le plâtre pour une quarantaine de jours. Il y a quelques jours, John recevait une carte de souhaits représentant un "NOUNOURS" lisant son journal préféré d'une de ses admiratrices.

Dimanche soir, alors que le Canal 10 était en fête, Jean-Pierre COALLIER, s'est levé avec le verre de champagne à la main, pour remercier tous les commanditaires de leur "générosité extrêmement généreuse". Le gros Réal GIGUERE en a, sans aucun doute, perdu son latin!

On se demande toujours pourquoi l'intellectuel Serge BELAIR insiste toujours pour le mot "TECHNALITE" dans la populaire émission "CHERCHEZ LE MAGOT"?

L'autre dimanche, Normand FAUSSE, représentant extraordinaire de l'Imprimerie de "La Voix de l'Est, avait des "difficultés temporaires" avec sa motoneige. Notre MOUNE avait un "faible" pour les fossés et les clôtures.



— Prix de Rome?
— Non, pris de rhum!

Les Vics de GRANBY seront au Centre PAUL-SAUVE, le 11 mars, à 8 heures, pour y affronter la formation René GOUPIL, pour un match inscrit dans un tournoi. Il y aura des autobus disponibles au Palais des SPORTS pour les supporters dès 6 heures.



SAINT-BERNARD

Pierre GAGNE est, sans conteste, un instructeur de hockey qui a fait ses preuves. Par contre, au volant, Pierre manque de compétence. L'autre jour, il a fait une randonné à travers les rues de la PRINCESSE avec le "frein à bras" au travail! C'est peut-être pour cette raison que le véhicule de Richard POTVIN "sentait le brûlé"!

Un autre qui manque d'expérience au volant est le jeune Yves CABANA qui a immobilisé la belle limousine de Léonard GRONDIN dans un banc de neige.

Et que dire de la belle Denise GRONDIN qui, voulant faire sa part au GAZ-O-RAMA des Apollos, va faire le plein chez SPUR?

Robert BLANCHARD aime tellement le toupet de son grand frère FERNAND qu'il s'est rendu chez le coiffeur pour se faire donner une coupe tout à fait identique.



— Et personne avec qui parler!

Voici votre horoscope pour aujourd'hui: A votre âge, vous avez déjà eu pas mal de déceptions et de désillusions, il n'y a rien de mieux pour philosopher heureusement.

Le mot de la fin. Le scepticisme est la plus facile des philosophies.



La voiture VOLVO sera en montre lors de l'Exposition Industrielle et Commerciale du 19 au 23 mai au Palais des Sports. Sur cette photo, on voit M. Yvon Gingras, représentant VOLVO, expliquant à M. Fernand Laliberté, responsable de l'Expo, les nombreux avantages de posséder une telle voiture.

(Photo Jeannot Petit)

M. Benson ne présenterait pas les réformes fiscales avant mai

OTTAWA (PC) — Des sources gouvernementales ont déclaré mercredi, que les propositions définitives du ministre fédéral des Finances, M. Edgar Benson, relativement à la réforme fiscale, ne seront pas présentées aux Communes avant le mois de mai.

Du même coup, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. John Munro, a annoncé mercredi, que le gouvernement ne donnera pas suite aux propositions voulant que les familles dont les revenus dépassent $10,000 soient privées des allocations familiales.

Pour ce qui est de la réforme fiscule, ceci représente un délai d'un mois sur l'horaire qu'envisageait le gouvernemect il y a à peine quelques semaines. On avait cru pouvoir présenter ces modifications vers la fin de mars ou en avril. Cependant, maintenant, le programme ne pourra être présenté qu'en mai.

Le programme sera présenté aux Communes en même temps que le discours du budget, ce qui entraînera un débat de six jours avant que ne puisse être présentée formellement la législation amendant le projet de loi.

Néanmoins, on songe sérieusement à trouver un moyen de publier le texte du nouveau projet de loi fiscale en même temps que le budget.

Une révision de grand style de la loi de l'impôt sur le revenu doit être entreprise, y compris pour la première fois au Canada, l'impôt frappant les gains de capitaux en tant que revenus réguliers.

Des propositions préliminaires avaient été faites par M. Benson dans un Livre blanc publié en novembre 1969. Après un minutieux examen de la part de commissions du Sénat et des Communes ainsi que des provinces et diverses organisations, le gouvernement a entrepris la tâche de réunir des propositions définitives.

Secret

C'est dans le plus grand secret que l'on prépare les divers articles et la rédaction de la nouvelle loi dans un langage juridique. Quand ce travail sera terminé, a dit un porte-parole, le gouvernement se propose de publier la mesure en entier. Les contribuables de toutes les catégories seront alors sur le même pied en apprenant la nature des nouvelles modifications fiscales.

Les sources gouvernementales ont précisé mercredi, que le gouvernement ne projette pas de présenter un budget du printemps, modifiant la structure actuelle des impôts en tenant compte de l'économie.

Le dernier budget de M. Benson a été présenté le 3 décembre dernier, et les autorités sont d'avis que le gouvernement ne voit pas d'évolution économique susceptible de justifier un autre budget.

Les allocations familiales

Pour ce qui est de la déclaration de M. Benson au sujet des familles dont le revenu dépasse $10,000 et qui seraient privées des allocations familiales, le ministre a précisé aux Communes, en répondant à M. Lincoln Alexander, député conservateur de Hamilton-ouest, que cette proposition du Livre blanc signifierait certaines injustices. Il a ajouté que le gouvernement étudie actuellement d'autres façons de traiter cette question.

Il n'a pas fourni de précisions au sujet des autres façons, mais a ajouté, en répondant à M. Lorne Mystrom, député néo-démocrate de Yorkton - Melville, qu'il faudra en arriver à un niveau où ces allocations familiales seront supprimées.



Une merveilleuse chanson d'amour

Beverly Weaver, une étudiante en nursing à l'université McGill, a présenté des chansons d'amour aux parlementaires durant le déjeuner annuel de la prière, à Ottawa. Cette chanson était inspirée de l'épître sur l'amour écrite par l'apôtre Paul aux Corinthiens. Nous remarquons sur la photo, selon l'ordre habituel, le gouverneur général du Canada, M. Roland Michener, le président de la Chambre des communes, M. Lucien Lamoureux, le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott-Trudeau, et le chef de l'Opposition, M. Robert Stanfield.

Ottawa s'oppose à la vente d'hélicoptères à l'Afrique du Sud

Par GERMAIN DION

OTTAWA (PC)— Le secrétaire britannique au Commonwealth, M. Arnold Smith, de passage à Ottawa, mercredi, a été saisi de l'opposition du gouvernement canadien au nouveau projet britannique de vente d'armes à l'Afrique du Sud.

Bien que la visite ait été arrangée depuis longtemps, M. Mitchell Sharp, ministre canadien des Affaires extérieures, a estimé, à l'extérieur des Communes, qu'elle tombait à "un moment crucial". M. Sharp devait rencontrer M. Smith à 17h30, à son cabinet d'Ottawa.

D'autre part, M. Sharp, tout en déplorant l'offre de vente de la Grande-Bretagne de sept hélicoptères "Wasp" à l'Afrique du Sud, a réprouvé avec une égale vigueur la précipitation du Nigéria et de certains autres pays africains à vouloir démissionner du comité du Commonwealth, créé à Singapour.

Ce comité, dont fait partie le Canada, a pour mission de chercher une solution de compromis au problème délicat posé par la vente d'armes de la Grande-Bretagne à l'Afrique du Sud.

Compromis

Le premier ministre M. Trudeau en avait proposé la création comme voie de compromis pour apaiser les susceptibilités des pays africains et asiatiques qui, par leur opposition à la politique d'apartheid, avaient failli faire éclater la dernière conférence du Commonwealth.

Aux Communes, mercredi, M. Sharp a toutefois répondu à M. Andre Brewin (NPD-Greenwood) que le Canada n'avait pas l'intention d'imiter le Nigéria en tournant précipitamment les talons au comité.

Le Nigéria n'avait pas encore franchi le pas irrémédiable, mais les agences de presse internationales annonçaient, en fin d'après-midi, que ce geste était imminent.

Selon M. Sharp, le Canada peut jouer un rôle plus utile au sein du comité qu'à l'extérieur.

Mais, en même temps, les rumeurs se répandaient, dans les milieux bien informés, que peut-être le comité ne se réunirait jamais.

Il serait sabordé, semble-t-il, par un nombre important de ses membres qui, devant l'insistance de la Grande-Bretagne à poursuivre une politique économique réprouvée, ne verraient pas utilité à entreprendre même les discussions. M. Sharp a reconnu, mercredi, que cela était une possibilité. Le comité sur les armes et "la sécurité dans l'océan Indien" ne s'est pas réuni une seule fois encore, depuis sa création, fin janvier.

La rencontre entre MM. Sharp et Smith devait se dérouler à huis clos; mais, en fin d'après-midi, on entendait vaguement parler que M. Smith donnerait une conférence de presse.

LAISSEZ NOS
PETITES ANNONCES
TRAVAILLER POUR VOUS !
VOUS SEREZ ENCHANTE
PAR LES RESULTATS.

Le gouvernement fédéral doit éviter le favoritisme

OTTAWA (PC) — Selon M. George Hes, député conservateur de Prince Edward Hastings, le succès du projet de la Corporation de développement du Canada, dépendra, en grande partie du sérieux que le gouvernement apportera pour éviter le favoritisme

M. Hees a déclaré qu'une fois la Corporation créée, le ministre des Finances devra faire face au défilé des députés libéraux qui viendront à lui, l'implorant de financer des industries de leurs comtés, s'ils veulent se faire réélire à la prochaine élection.

Cette corporation, selon les projets du gouvernement, sera financée par l'argent du gouvernement, soit $250 millions sur une période de trois ans, mais aboutira en une corporation privée, dans laquelle les Canadiens pourraient placer de l'argent, en vue de créer des fonds pour des programmes de développement industriel.

L'offre publique initiale, pour des actions ordinaires, sera d'environ $5 chacune. M. Edgar Benson, ministre des Finances, a dit que le but de la Corporation sera de réaliser des profits, tout en tenant compte de l'intérêt national.

Le gouvernement garderait 10 pour cent des actions alors que les intérêts privés seraient limités à trois pour cent chacun.

Garanties

Selon M. Hees, il n'y aura pas d'investissement de la part du public, à moins que le gouvernement ne lui garantisse au moins que la sécurité et l'intérêt sur les placements seront aussi avantageux que les comptes d'épargne ou les obligations d'épargne du Canada.

Si le gouvernement devait offrir cette garantie, il estime à environ $500 millions le montant qui appuierait ce nouveau développement.

Massey-Ferguson tente de contrer une grève possible

TORONTO PC — Un porte-parole du syndicat a déclaré mardi que la décision de Massey-Ferguson Ltd., de mettre à pied 2,100 employés ici et à Brantford, Ont., est une tactique de négociation face à une grève possible, le 2 mars.

Cependant, un représentant de la compagnie a dit que ces mises à pied temporaires, qui doivent commencer la semaine prochaine, seront appliquées même si une nouvelle convention collective est signée aux termes de la compagnie. Massey-Ferguson a déclaré que des pertes de l'ordre de $19 millions l'an dernier rendent un inventaire impérieux.

"Une manoeuvre traditionnelle de négociation, a dit M. Dennis McDermott, vice-président et directeur canadien des Travailleurs unis de l'automobile. Ils traitent les négociations collectives à la manière militaire".

A Brantford, un représentant du syndicat, M. Gerald McConnell a déclaré que Massey-Ferguson tente d'effrayer les employés pour qu'ils ne déclenchent pas de grève. M. McConnell fait partie du local 458 qui représente trois usines de Massey-Ferguson à Brantford.

Le maire Howard Winter, de Brantford, manifeste aussi de l'inquiétude. Massey-Ferguson est le plus important employeur de cette ville de 63,000 habitants. "Nous avons autant besoin de plus de chômage, dit-il, que nous avons besoin de tempêtes de neige".

Le Syndicat des Travailleurs unis négociait pour une augmentation de 50 à 56 cents d'augmentation l'heure, pour la première année d'une convention de trois ans, avec des augmentations de trois pour cent pour les deux prochaines années. Le salaire horaire actuel est de $3.18.

Massey-Ferguson a annoncé que 500 des 1,800 employés de Toronto seront mis à pied la semaine prochaine et 400 autres plus tard dans le mois.

A Brantford, 650 des 700 employés de l'usine seront mis à pied le 1er mars et les 400 employés de la fonderie subiront le même sort le 15 mars.

Egalement à Brantford, à l'usine de Verity Works, 150 des 850 employés perdront leur emploi le 1er mars et 300 autres employés saisonniers seront mis à pied plus tard.

Selon la compagnie, les mises à pied dureront au moins trois semaines.



Les meilleures photos

Deux individus, dont l'un déguisé en ecclésiastique et l'autre en capitaine de police, ont raflé quelque $8,000 dans une banque de Exton, en Pensylvanie. L'oeil magique de la caméra automatique a croqué ces photos que l'on croit les meilleures du genre.

Woolco

Produits "santé-beauté"

Nous offrons à prix abordables des articles indispensables

Les produits "Santé-Beauté" sont les petits secrets qui rendent la vie plus agréable. Ils constituent nécessité pour toute personne désirant se conserver jeune et belle. Profitez-en et venez économiser sur les petits secrets qui rendent la vie plus agréable.

Fixatif en aérosol "Lady Patricia" Contenant 10 on. pour coiffure ferme. Rég. .67 VENTE 2/.99
Diachylons "band-aid" Paquet de 100, formats variés. .71
"Day look"fixe les cheveux à sec contenant 6 onces. Rég. 1.33 VENTE .93
Désodorisant antisudorifique 8.5 oz. "Right Guard". Rég. 1.67 VENTE 1.09
Lames en acier inoxydable "Gillette" Paquet de 15. Rég. 1.67 1.33
Fixatif en aérosol "Adorn". Contenant 6.3 on. pour coiffure ferme. Rég. 1.59 VENTE 1.09
"SOFT AND DRI". Contenant 5 onces. Rég. 1.37 VENTE .97
"BROMO SELTZER" Format économique. Rég. 1.47 VENTE 1.09
Shampooing avec protéines "Born Free" Contenant 9 onces pour cheveux normaux secs ou gras. Rég. 1.69 VENTE .97

Désodorisant féminin "FDS" Brume en aérosol ou poudre en aérosol. Rég. 1.69 et 1.57 VENTE 1.07
Shampooing V05 ou rince-crème Contenant 11.5 onces 7.5 onces. Rég. 1.67 VENTE 1.18
Shampooing "Penaten" pour bébé Contenant 7 1/2 onces. Rég. 1.29 .59
Crème "Noxzema" pour la peau. Emballage spécial 2 pots de 4 onces. Rég. 1.51 VENTE 1.23
"Anacin". Bouteilles de 100 tablettes. Rég. .99 VENTE .87
Produits "Dristan". Choix de 25 tablettes ou décongestionnant nasal 15 c.c. Rég. 1.12 VENTE .87

"Vaseline" lotion pour la peau Contenant 18 on. avec gicleur. Rég. 1.79 VENTE 1.09
"Vicks Vaporub" Pot économique 3 on. Rég. 1.09 VENTE .85
Pate dentrifice "Crest" Format super Rég. ou à la menthe. Rég. 1.59 VENTE 1.08
Sirop "Vicks" pour la toux Bouteille 5 onces. Rég. .91 VENTE .63
Laxatif familial "Magnolax" Bouteille 16 onces. Rég. 1.31 VENTE .99



Avec ses Achats Gigantesques Woolco vous Offre Ses...
BAS PRIX GAGNANTS

Utilisez votre carte de crédit WOOLCO
Dites simplement "Sur mon Compte"

370, RUE ST-JACQUES

OUVERT
Lundi, mardi, mercredi de 9 hres a.m. à 6 hres p.m.
Jeudi et vendredi de 9 hres a.m. à 9 hres p.m. samedi de 9 hres a.m. à 5 hres p.m.

Ouvrez un compte courant WOOLCO dès aujourd'hui

PLAZA GRANBY

Un Conseil de presse aiderait à préserver la liberté de presse

OTTAWA (PC) — L'établissement d'un Conseil de presse au Canada aiderait à préserver la liberté de presse, sans la menacer, a dit hier le sénateur W.J. Petten, libéral de Terre-Neuve, au sénat.

"Si les gouvernements tentaient de le bousculer, il pourrait parler avec force et autorité, de même qu'il pourrait le faire si la presse va trop loin, même avec ses journalistes".

Le sénateur Petten prenait part au débat, en Chambre haute, sur le rapport déposé en décembre, sur les média d'information par le comité dont il faisait partie.

Il a insisté sur la nécessité de créer ce Conseil dont les normes seraient établies par la presse elle-même et non par le gouvernement.

Ce qui serait encore plus important, dit-il, c'est que ce Conseil de presse participe à la promotion d'un meilleur sens journalistique et professionnel et contribuerait à établir des standards fortement en demande.

Cour d'appel

Selon le sénateur, ce Conseil pourrait devenir un intermédiaire de communication entre la presse et le public.

"Le public commence à perdre confiance aux média d'information. Plusieurs problèmes pourraient être réglés par une organisation "de chien de garde".

Là où des monopoles existent, le Conseil aiderait le public à ne pas trop souffrir de la rareté de compétition.

Selon lui, le Conseil de presse ne constituerait pas un substitut entre le journal et le plaignant. "Il serait une cour sans cérémonie pour des appels qui ne peuvent être solutionnés autrement".

La tendance au Canada est d'aligner moins de propriétaires de média et dans ce climat de monopole, l'établissement d'un Conseil de presse est impérieux.

De plus, entre le simple grief qui est réglé par une simple lettre et la plainte majeure qui doit passer par la cour, il y a tout un faisceau de problèmes intermédiaires que le conseil pourrait régler.

A l'appui, le sénateur cite l'exemple du Conseil de presse de la Grande-Bretagne, et félicite le Québec pour avoir adopté récemment son propre conseil de presse.

Une lettre inédite de M. Pierre Laporte

MONTREAL (PC) — Au cours de la séance de mercredi matin, au procès de Paul Rose, la Couronne a versé au dossier une lettre écrite par le ministre Pierre Laporte deux jours après son enlèvement et qui n'a pas encore été rendue publique.

Dans cette missive adressée à sa femme Françoise, M. Laporte affirmait notamment: "Je suis en bonne santé et très calme. N'ayant absolument rien à faire depuis deux jours, je puis au moins réaliser, et bien malgré moi, ton désir de me voir me reposer. Pour du repos... c'est du repos. J'ai même entrepris un petit jeûne volontaire très profitable, j'en suis certain.

"Les choses tournent maintenant à l'optimisme et je devrais être à la maison d'ici pas trop longtemps.

"Je vous invite tous à prendre les choses philosophiquement et de ne jamais renoncer à un sentiment qui ne m'a jamais quitté: l'espoir.

Et le ministre, qui devait être assassiné par le FLQ le samedi de la même semaine, terminait sa lettre ainsi: "Je vous embrasse tous, tout ira bien et j'ai hâte que ce soit fini."

Cette lettre fut portée à Mme Laporte à l'hôtel Reine-Elizabeth où elle demeurait durant la crise d'octobre. Une fois qu'elle et les membres de sa famille en eurent pris connaissance, la missive fut immédiatement expédiée à Ottawa pour des expertises.



Un nouveau jeu d'hiver

Pendant qu'un motoneigiste lance sa machine à grande vitesse sur l'étendue de belle neige floconneuse, le second, muni d'un parachute saute et prend l'air alors que le troisième comparse de ce nouveau jeu d'hiver tire sur l'ouverture du "pépin" qui se déploie et soutient l'aventureux sportif. Tout le monde n'est certes pas apte à adopter ce sport nouveau sans se tordre le cou.

Meir Kahane refoulé du territoire belge

BRUXELLES (AFP)— La vedette de la seconde journée de la conférence juive de Bruxelles, et cela bien indépendamment de la volonté des organisateurs de la réunion, a été le rabbin de New York, M. Meir Kahane, traité de perturbateur indésirable par le Congrès. Refoulé par les autorités belges, l'enfant terrible du sionisme mondial prend figure de victime, du moins aux yeux des jeunes qui se réclament de lui.

C'est sans doute la raison pour laquelle un certain nombre de congressistes qui, par ailleurs, rejettent l'activisme excessif du rabbin, regrettent maintenant qu'on lui ait interdit l'accès à la conférence. Quoi qu'on en pense, Kahane représente une tendance de l'opinion juive qui a droit à la parole affirment-ils.

D'autres délégués, au contraire, se félicitent ouvertement dans les couloirs de la conférence de l'expulsion de l'agitateur, disant que le terrorisme relève non de l'idéologie mais de la criminologie, et que les violences de Kahane risquent de discréditer tout le mouvement de solidarité en faveur des Juifs de l'URSS; la discussion reste ouverte.

Le rabbin Khane n'exerce pas de fonctions religieuses, son titre de rabbin traduisant seulement sa formation et son érudition rabbiniques. Agé d'une trentaine d'années, d'un tempérament combatif, M. Kahane a fondé, il y a quelques années à New York, un groupe, la Ligue de défense juive, qui s'est spécialisé dans le harcèlement, voire des attentats contre des diplomates et des organisations soviétiques, cherchant à envenimer les rapports entre l'URSS et les Etats-Unis. Reconnu coupable par un tribunal d'obstruction de l'ordre public, M. Kahane n'a été autorisé à quitter le territoire des Etats-Unis que pour quelques jours seulement.

Passer à l'action

Arrivé à Bruxelles dans la matinée de mercredi en compagnie de deux de ses amis politiques, M. Kahane a fait une brève apparition peu après 11 h. au Palais du Congrès où siège la conférence juive mondiale.

Se voyant refuser l'entrée de celle-ci par le président de séance, le rabbin H. Schachter, le jeune rabbin a improvisé une conférence de presse devant la porte en critiquant vivement les bavardages de la conférence et en exposant les grandes lignes de sa philosophie.

Si l'on veut sauver les Juifs de Russie de l'extermination par le nouveau Staline qui ne tarde pas à venir, il faut passer à l'action, a-t-il dit en substance. Les intérêts vitaux de l'Union soviétique doivent être mis partout en danger. On doit rendre intolérable la vie de tous les représentants soviétiques à l'étranger, arrêter les échanges culturels avec l'URSS, organiser le boycottage économique des produits soviétiques.

M. Kahane n'a pas eu le temps de développer ses idées car des agents en civil de la sécurité belge l'ont entouré et rapidement emmené. Après plusieurs heures d'interrogatoire, il a été refoulé du territoire belge.

Mais à sa place deux de ses compagnons, dont un jeune Juif soviétique, ancien prisonnier des camps de l'URSS pour activité sioniste, ont annoncé leur décision d'organiser un réseau international de groupes activistes s'inspirant de la doctrine de violence de Kahane.

Ainsi les organisateurs de la conférence de Bruxelles, qui représentent l'aile modérée du judaisme mondial, se trouvent brusquement en face du spectre du terrorisme qui a hanté et divisé plus d'une fois les rangs du sionisme depuis sa création.

Pas une priorité criante

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a précisé, mercredi, aux Communes, que le coût des services des forces armées au Québec, durant la crise d'octobre, n'était pas une "priorité criante" et qu'il ne doutait pas d'une entente éventuelle.

M. Trudeau a déclaré, en réponse à une question de M. Roch LaSalle (PC-Joliette), qu'il avait discuté de cette question avec le premier ministre Bourassa, il y a quelques jours, et que l'on avait convenu de sa non-urgence.

Nous essayerons d'en arriver à une entente qui sera à la fois administrativement valable et juste pour le Québec et également conforme à la loi de la défense nationale a ajouté M. Trudeau.

Il y a quelques jours, le premier ministre Bourassa estimait à moins de $300,000 la somme que son gouvernement devra verser au fédéral pour les frais des forces armées qui ont été cantonnées au Québec quelques jours après que des membres du Front de libération du Québec eurent enlevé le diplomate britannique James Cross.

De son côté le ministère de la Défense nationale révélait que les frais des services militaires occasionnés par la crise d'octobre s'élevaient à près de $2 millions.

Coup d'oeil sur Ottawa

Par la Presse Canadienne

Les Communes ont poursuivi mercredi, le débat en deuxième lecture du projet de loi gouvernemental prévoyant l'institution d'une Société canadienne de développement.

Le ministre de la Santé M. John Munro, a déclaré que le gouvernement est en faveur d'aider à la formation d'auxiliaires dentaires en collaboration avec les provinces.

M. Marcel Lambert, député conservateur d'Edmonton-Ouest a tenté sans succès, aux Communes mercredi, d'amener le comité des finances a examiner en détail les récentes mises à pied dans les entreprises au Canada. Il a fait allusion à la mise à pied imminente de 2,750 employés de la société Massey-Ferguson, de même que d'autres annoncées par la société Chemcell Ltd., à Cornwall, Ontario, ainsi qu'à Two Hill en Alberta et à Edmonton.

La motion de M. Lambert n'a pas réussi à réunir le consentement unanime des Communes.

Le gouvernement n'a pas l'intention de rendre éligibles aux fonds fédéraux les institutions correctionnelles provinciales, en vertu du programme d'aide du Canada. Le ministre de la Santé, M. Munro, a dit aux Communes mercredi, cependant, que le programme entier d'aide du Canada est en voie d'être passé en revue en collaboration avec les provinces. Le ministre répondait à une question de M. Perry Ryan, député conservateur de Toronto-Spadina.

En vertu de ce programme, le gouvernement fédéral partage avec les provinces les frais de ces programmes de bien-être social administrés par ces dernières.

La section des employés affectés aux dessins de l'organisme fédéral Information Canada, où planait la menace de mises à pied, aura de nouvelles fonctions. Les employés seront chargés de stimuler l'image du gouvernement fédéral auprès du public, en adoptant les recommandations qu'une société de relations publiques doit faire prochainement. Treize employés devaient être mis à pied ou baissés de grade; deux autres dans le personnel qui compte 20 fonctionnaires ont démissionné.

Le gouvernement a été prié mercredi de sévir contre les chalutiers étrangers qui se livrent à la pêche à la drague au large des côtes de Terre-Neuve, et qui causent des dégâts à l'équipement des pêcheurs terre-neuviens. M. Jack Marshall, député conservateur de Humber - St. George's - St. Barbe, a dit aux Communes que 60 chalutiers étrangers croisaient au large de la côte sud-est de la province. Il a demandé au ministre de la Pêche M. Jack Davis, d'imposer une surveillance de ces navires semblable à celle entreprise l'an dernier sur la côte du Pacifique.

M. Davis a répondu qu'il n'était pas au courant de la situation à Terre-Neuve, mais qu'il instituera une enquête.

Le ministre de la Santé, M. John Munro, s'est vu demander mercredi si oui ou non le gouvernement va reconnaître les contributions versées par les maîtresses de maison et les inclure au programme de la caisse de retraites du Canada. Un telle suggestion avait été faite récexment par le Conseil canadien des femmes, et Mme Grace MacInnis député néo démocrate de Vancouver Kingsway, a demandé à M. Munro ce qu'il entendait faire à ce sujet.

Le ministre a déclaré que plusieurs suggestions sont à l'étude dans le contexte visant à améliorer le régime de retraite du Canada.

Au total, 1,040 bureaux de postes et 77 sous-succursales postales ont été fermés au Canada l'an dernier. C'est ce qui a été révélé mercredi aux Communes. Cependant dans une réponse écrite à M. Richard R. Southam, député conservateur de Qu'Appelle Moose Mountain, le ministre responsable des Postes, M. Jean Pierre Côté, n'a pu dire combien de maîtres de postes étaient en chômage

"Il n'existe ni statistiques ni dossiers pouvant révéler le nombre de maîtres de postes en chômage à la suite de la fermeture de leurs bureaux". Le nombre de leurs bureaux de postes fermés dans chaque province est le suivant: Terre-Neuve 126, Ile du Prince Edouard deux; Nouvelle-Ecosse.149; Nouveau Brunswick 110; Québec 131; Ontario 175; Manitoba 80; Saskatchewan 155; Alberta 70 et Colombie-Britannique 42.

Les Communes ont adopté en deuxième lecture mercredi, un projet de loi du gouvernement visant à combattre la pollution de l'air en instituant des normes nationales et en prévoyant des amendes allant jusqu'à $200,000.

Le projet de loi, envoyé en comité, donnera au gouvernement l'autorisation d'imposer des amendes contre les entreprises reconnues coupables de polluer l'air. La mesure avait déjà été débattue au début du mois, mais avait été retardée au moment de la deuxième lecture par des tergiversations de procédure.

Le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a déclaré n'avoir reçu aucune offre de la part des Etats-Unis relativement à une tentative coopérative de construire un pipe-line de pétrole depuis l'Alaska. M. David Anderson, député libéral d'Esquimalt Saanich avait demandé si les Etats Unis avaient fait une telle offre, telle que signalée lundi par le quotidien Toronto Télégramme.

"S'ils l'ont fait, a dit le ministre aux Communes mercredi, ce n'est certainement pas à moi". Il a ajouté que les Etats-Unis n'avaient pas encore répondu formellement à une lettre écrite qu'il avait écrite suggérant des consultations canado-américaines sur la méthode devant être employée pour le transport du pétrole de l'Alaska vers la côte ouest.

Woolco

VENTE DE TAPIS
DANS
L'ALLEE CENTRALE



FILAMENT CONTINU 100% NYLON

Voyez ces magnifiques tapis à fil continu, fabriqués spécialement contre l'effilochage. Pratiquement inusable, il garde son aspect de neuf longtemps. Offert dans un choix de couleurs: oranger, rouge, or, bleu et vert.

Prix rég. WOOLCO 4.59 vge car.

SPECIAL 3.56 vge car

La vente et la pose du tapis se font par un expert. Il se rendra à votre domicile pour prendre les dimensions qui s'imposent, et la pose du tapis se fera d'une façon rapide, propre et consciencieuse.

PROFITEZ DE NOTRE PLAN "MISE DE COTE"
Un léger dépôt retiendra toute marchandise

LUXUEUSE PELUCHE DEUX TONS,

Imaginez la sensation que vous aurez en enfonçant vos orteils dans un doux tapis de peluche. De plus les couleurs vous raviront. Il est renforci de nylon et monté sur une double jute.

Prix rég. WOOLCO 6.76 vge car.

SPÉCIAL 5.56 vge car.



Couvrez vos planchers avec un de ces fantastiques tapis "Bouche Relief" Monté sur une double jute il est fabriqué 100% nylon. Couvrez le plancher de votre chambre, du salon ou de la salle de jeu à prix modique. Offert en vert et or.

Prix rég. WOOLCO 5.46 vge car.

SPÉCIAL 4.66 verge carrée

Tous ces tapis sont montés sur un dossier secondaire, confectionné de manière à assurer la stabilité des dimensions et à prévenir toute déformation. Ils ont été soumis à de rigoureuses épreuves de décoloration, pour garantir la solidité des coloris. Ils résistent aux taches et sont d'entretien facile ce qu'ils doivent au nylon encore insupassé pour son aspect et sa durabilité.

SOUS-TAPIS PROMENADE
Protection excellente pour les tapis mur à mur.
Prix rég. WOOLCO 1.59 la verge
SPÉCIAL 1.37 la verge

SOUS-TAPIS GALAXIE
Fibre pressée. À l'épreuve des mites. Prolonge la durée de vos tapis.
Prix rég. WOOLCO 1.05 vge carrée
SPÉCIAL .83 la vge carrée

SOUS-TAPIS
Fil de caoutchouc entrecroisé. 27" de largeur
Prix rég. WOOLCO 1.79 la vge linéaire
SPÉCIAL .79 la vge linéaire

370, RUE ST-JACQUES, PLAZA GRANBY



Ils savent s'amuser!

Les membres du club des 50 ans et plus de Granby, ont de nouveau prouvé qu'ils savent s'amuser. En tout cas, ils s'en sont donnnés à coeur joie lors de la soirée du Mardi-Gras qui s'est déroulée au sous-sol de l'église Notre-Dame, et plusieurs couples sont arrivés costumés à cette soirée de danse, ainsi que l'on peut le remarquer. Cette soirée est l'une des nombreuses activités organisées pour les moins jeunes.

(Photo La Voix de l'Est J. Petit)

L'affaire de My Lai

Le lieutenant Calley malmené lors du contre-interrogatoire

FORT BENNING, Georgie, (AFP) — Mené à un train d'enfer, à coups de questions courtes et incisives posées par le procureur, le capitaine Aubrey Daniel, le contre - interrogatoire du lieutenant Calley devant la cour martiale du Fort Benning, en Georgie, n'a pas conduit l'accusé à modifier mercredi son système de défense mais il a par moment ébranlé sensiblement son sang froid.

La reprise du récit des événements qui se produisirent à My Lai le 16 mars 1968 ne fut pas, comme cela avait été le cas la veille, ponctué aussi souvent de la réponse : C'étaient les ordres, mais de nombreux Je ne sais pas ; je n'ai pas vu ; je n'ai aucune idée , comme si l'accusé pris entre les objurgations du capitaine Medina, son commandant de compagnie, et son souci d'aller de l'avant dans sa tâche ne lui avaient pas donné le temps de voir ce qui se passait autour de lui et surtout d'y participer. J'avais déjà été assez retardé. Je faisais mon possible pour sortir de là avant de me faire reprendre une fois de plus, repondit Calley au capitaine Daniel qui lui demandait pourquoi il avait donné l'ordre du massacre près du fossé.

Une grenade à main

Profitant de ce que l'accusé parlait de sa hâte de sortir de My Lai, le procureur lui demanda adroitement : Ne lui avez-vous pas dit (au pilote d'un hélicoptère qui avait témoigné pour l'accusation en décembre) que le meilleur moyen de vous débarrasser des prisonniers serait une grenade à main ?

— Non, je n'ai pas dit cela . . . permettez-moi de revenir sur cette déclaration. Je crois, après tout, que j'ai du dire cela. J'ai dû dire que le meilleur moyen de les évacuer serait d'avoir une grenade. Quand on a des hélicoptères et tout le reste . . . mais je n'avais rien pour évacuer ces gens. Et je pense que j'ai dû dire que la seule chose que j'avais sous la main était des grenades à main.

Quand il fut question par la suite, au cours d'un casse-croute partagé avec le capitaine Medina du décompte des morts, à la question du procureur : Que lui avez-vous dit ? , l'accusé a répondu:

— Je lui ai dit que ce serait à lui de prendre la décision.

— Lui avez-vous dit lesquels de vos hommes avaient participé à la tuerie du fossé?

— Non, ça n'en valait pas la peine.

— Avez-vous dit au capitaine Medina que vous aviez rassemblé ces gens, les aviez poussés dans le fossé et ensuite massacrés?

— Non, je ne lui ai pas dit.

— Lui avez-vous raconté dans quelles circonstances ces gens avaient été tués?

— Non. Pourquoi l'aurais-je fait ? Il m'avait donné lui-même l'ordre de les supprimer.

— Quand ?

— La veille d'abord, puis le même jour. Deux fois.

Le contre - interrogatoire du capitaine Aubrey Daniel s'est terminé en milieu d'après-midi par cette question :

— N'avez-vous jamais reçu des instructions sur la façon de traiter les prisonniers ?

— Si. Ils doivent être traités avec respect. Ils ne doivent pas être humiliés. Ils doivent garder le silence, être maintenus à l'écart et gardés.

Le ton était donné pour les plaidoiries qui commenceront jeudi.

Empreintes digitales sur ruban

OTTAWA (PC)— Les empreintes digitales de plus d'un million de personnes seront enregistrées sur ruban électronique cette année, alors que la Gendarmerie royale du Canada, qui en a commencé la collection il y a 60 ans, abandonnera son système manuel en faveur d'un système automatique de conservation et d'identification.

Au début de 1972, ce système électronique sera transporté dans le Centre des services de la police nationale, près des quartiers généraux de la Gendarmerie, ici. Ce centre aura coûté $5.7 millions.

Cet édifice comprendra aussi les laboratoires sur qui toutes les forces de police au pays comptent, dans leurs recherches à la solution des crimes.

Le directeur de ces laboratoires est l'assistant commissaire Chester Eves, 51 ans, qui détient un doctorat, magna cum laude, en chimie.

Quand une force policière envoie une fiche d'empreintes pour vérification, des commis, utilisant la télévision en circuit fermé, pourront les comparer avec les empreintes en filières.

Classification

Même s'il n'existe pas deux empreintes digitales similaires elles tombent toutefois sous différentes classifications selon le nombre de boucles et de verticilles.

Présentement, un commis doit sortir toute une fiche quand il veut trouver la juste classification. Selon le système automatique, plusieurs commis pourraient utiliser la même classification en même temps.

La Gendarmerie a commencé le système d'empreintes digitales avant le Federal Bureau of Investigation (FBI) et elle possède actuellement les empreintes digitales de plus d'un million de Canadiens et de non-Canadiens.

En 1960, pour accélérer l'identification des suspects, on a introduit la transmission des empreintes par téléphoto.

Ce qui veut dire que les empreintes digitales d'un suspect peuvent être transmises en quelques minutes d'un coin à l'autre du pays, d'aussi loin que Vancouver à Ottawa.

Un brise-lames de $2 millions sera construit en Gaspésie

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral construira un brise-lames de $2 millions à Rivière-au-Renard, en Gaspésie, a annoncé mercredi, à Ottawa, le député de Gaspé aux Communes, M. Alexandre Cyr.

Le projet, dévoilé à la presse par un communiqué, comportera la construction de deux jetées d'une longueur totale de 1,750 pieds, avec une ouverture de 300 pieds pour permettre aux bateaux l'accès aux quais.

La partie de cette structure exposée aux vagues sera protégée par 9,000 blocs artificiels, appelés "Dolos". La construction des brise-lames exigera en plus quelque 260,000 tonnes de pierre.

Selon les devis du ministère fédéral des Travaux publics, qui réalisera le projet, le bassin intérieur aura une superficie de 3,000 pieds sur 1,600 pieds.

Les travaux commenceront au début de l'été et dureront neuf mois.

M. Cyr, député libéral, a exprimé l'avis que la construction de ce brise-lames entraînera l'implantation de nouvelles usines de transformation de poissons à Rivière-au-Renard et il a affirmé que d'autres industries étudient la possibilité d'établir, à cet endroit, une usine de farine concentrée de poisson pour la consommation humaine.

Il s'agit du deuxième projet d'importance annoncé en Gaspésie, par le gouvernement fédéral, depuis le début de l'année.

Les estimés budgétaires du président du Conseil du Trésor, M. Charles Drury déposé aux Communes mercredi dernier, prévoient en outre un montant de $350,000 pour de nouvelles installations portuaires à Mont-Louis.

De plus on croit savoir que le gouvernement annoncerait d'une façon imminente sa contribution à un projet de développement de la Gaspe Copper Mines, à Murdochville.

Des architectes enquêtent sur la prison d'Orsainville

QUEBEC (PC) — Le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, a déposé mercredi à l'Assemblée nationale le rapport d'une enquête effectuée par une firme d'architecte, à la suite de 8 évasions à la nouvelle prison d'Orsainville, en banlieue de Québec.

Selon ce document, le fonctionnement et l'apparence de cet édifice sont conformes en tous points aux normes requises et il ne reste que quelques travaux peu importants à faire en vue de mettre un terme aux évasions.

Par ailleurs, le rapport note que le pénitencier comporte des inventions de qualité qui en font un centre de premier ordre.

Les architectes soulignent aussi que les sécurités statique et dynamique sont largement adéquates et seuls quelques travaux supplémentaires sont nécessaires pour en faire un centre sécuritaire.

"Les investissements nécessités par la réalisation du Centre d'Orsainville sont normaux et le coût unitaire par prisonnier se classe d'emblée parmi les meilleurs standards du système pénitenciaire contemporain", ajoute le document.

Concernant les évasions, les architectes sont d'avis qu'il est normal de concéder une période de rodage car les difficultés d'adaptation sont inévitables.

"Les déménagements d'une prison vétuste à un centre moderne créent nécessairement des difficultés qui peuvent aller jusqu'aux évasions multiples. Une fois la période de rodage terminée, la situation devrait se régulariser", précisent les architectes.

Fermeture des agences de service social du Québec

Le comité provincial de négociation des agences de service social de la province de Québec désire informer la population que leurs services seront temporairement suspendus, étant donné l'impossibilité pour les agences concernées de desservir de façon convenable et satisfaisante leur clientèle et la population en général. Depuis déjà deux mois, des débrayages rotatifs et répétés se produisent de façon impromptue en plus d'un ralentissement dans le rythme normal de travail, du boycottage de l'acceptation des cas, de l'occupation des locaux ou des centrales téléphoniques et de différents autres moyens de pression.

La partie patronale estime que les offres faites aux salariés syndiqués des agences placent ces derniers dans une situation comparable à celle des autres salariés des secteurs publics et para-publics.

La partie patronale demande à la partie syndicale de faire connaître nettement ses positions en regard des offres déposées le 23 février dernier à la table des négociations et se déclare disponible à cet égard. C'est afin d'éviter que se perpétue une situation confuse depuis trop longtemps et préjudiciable à la population que la partie patronale s'est vue dans l'obligation d'adopter de telles mesures, d'autant plus que la convention en voie de négociation doit expirer le 30 juin 1971.

Si la situation devait se prolonger, la direction des agences concernées informera le public des dispositions qu'elle prendra.

DESIREZ-VOUS VENDRE VOTRE MAISON ?

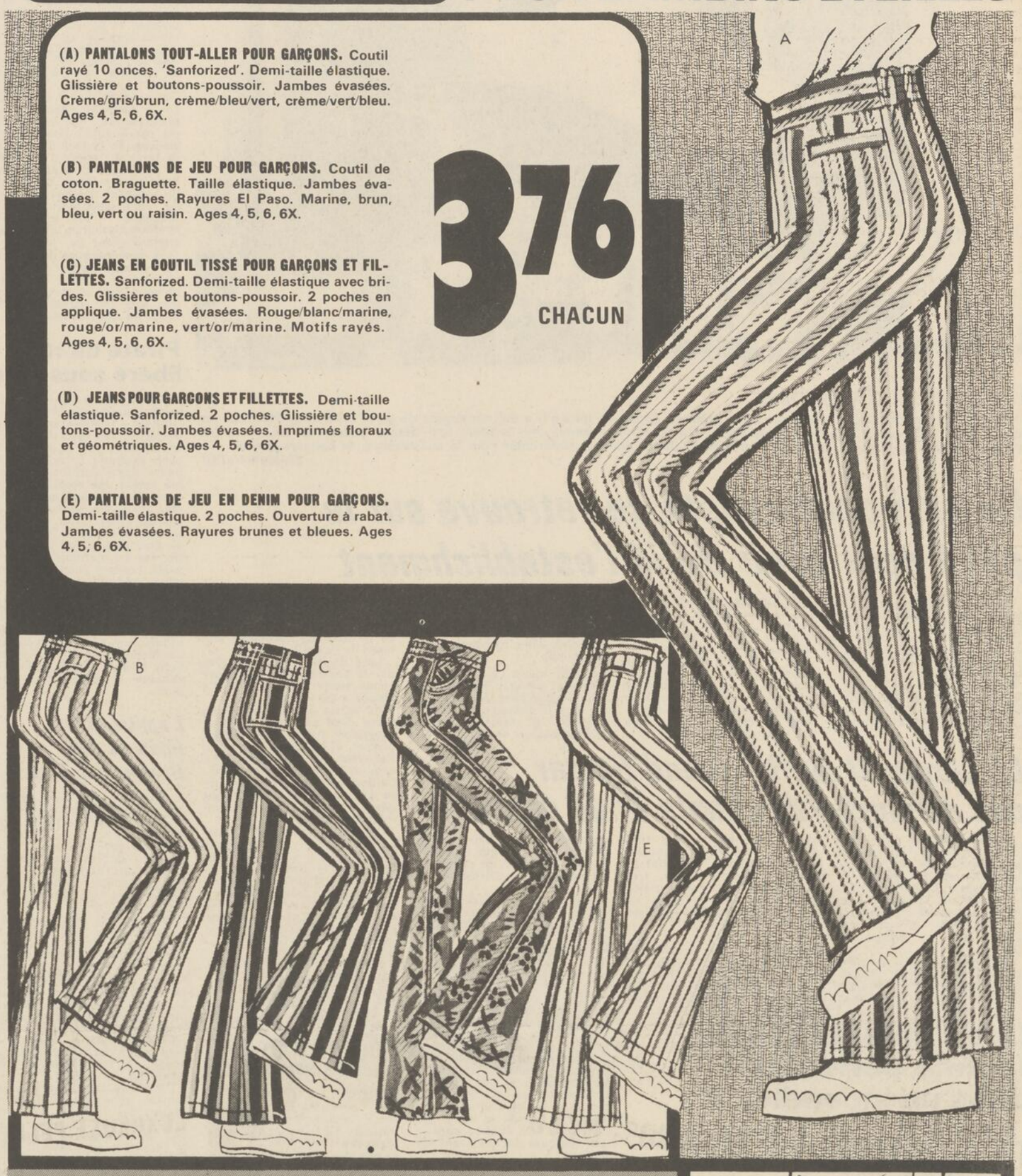
Les ANNONCES CLASSEES dirigent l'acheteur à votre porte.

Woolco

PANTALONS

RAYÉS

POUR BAMBINS ÉVEILLÉS



(A) PANTALONS TOUT-ALLER POUR GARÇONS. Coutil rayé 10 onces. 'Sanforized'. Demi-taille élastique. Glissière et boutons-poussoir. Jambes évasées. Crème/gris/brun, crème/bleu/vert, crème/vert/bleu. Ages 4, 5, 6, 6X.

(B) PANTALONS DE JEU POUR GARÇONS. Coutil de coton. Braguette. Taille élastique. Jambes évasées. 2 poches. Rayures El Paso. Marine, brun, bleu, vert ou raisin. Ages 4, 5, 6, 6X.

(C) JEANS EN COUTIL TISSÉ POUR GARÇONS ET FILLETTES. Sanforized. Demi-taille élastique avec brides. Glissières et boutons-poussoir. 2 poches en applique. Jambes évasées. Rouge/blanc/marine, rouge/or/marine, vert/or/marine. Motifs rayés. Ages 4, 5, 6, 6X.

3.76 CHACUN

(D) JEANS POUR GARCONS ET FILLETTES. Demi-taille élastique. Sanforized. 2 poches. Glissière et boutons-poussoir. Jambes évasées. Imprimés floraux et géométriques. Ages 4, 5, 6, 6X.

(E) PANTALONS DE JEU EN DENIM POUR GARÇONS. Demi-taille élastique. 2 poches. Ouverture à rabat. Jambes évasées. Rayures brunes et bleues. Ages 4, 5, 6, 6X.

PANTALONS POUR GARCONS 100% nylon extensible. Jambe évasée. Lavable à la machine. Bleu, brun, rouille. Rayures horizontales. 4-6x.

4.76 CHACUN

PANTALONS POUR GARÇONS. Rayures verticales dans un choix de couleurs. Jambes évasées. 4-6x

3.43 CHACUN

PANTALONS POUR GARÇONS. Jambes évasées. Velours côtelé ou 100% coton. Genoux doubles. 4-6x

2.00 CHACUN

PANTALONS POUR FILLES ET GARÇONS. Repassage permanent. 2 poches. 77% coton. 23% polyester. Bleu-blanc-rouge. Brun-marine-blanc. Vert-marine-bleu.

2.34 CHACUN

PANTALONS POUR GARCONS ET FILLES. Jambes évasées. Rayés ou unis. 4-6x.

2.34 CHACUN

PANTALONS POUR JEUNES FILLES. 100% fortrel. Jambe évasée. Elastique à la taille. Rose, marine, or, bleu. 4-6x

3.82 CHACUN

PANTALONS POUR JEUNES FILLES. Motifs imprimés. 100% coton. Jambe évasée. Choix de couleurs. 4-6x.

1.68 CHACUN

PANTALONS POUR FILLETTES. Plis permanent. 100% tricot de nylon. Jambes évasées. Marine, rouge. Fabrication canadienne 4 - 6 x.

5.98 CHACUN



PANTALONS EN COUTIL 10 ONCES POUR GARÇONS. Sanforized. 2 poches. Glissière et 2 boutons-poussoir. Jambes évasées. Rayures vertes, bleues ou brunes. Ages 4, 5, 6, 6X.

3.68 CHACUN

370, rue ST-JACQUES

PLAZA GRANBY



Il s'agissait d'y penser

L'aéroport international de Vancouver a été prise au dépourvu lorsqu'il a été nécessaire de garer un Boeing 707 dans un hangar pour y effectuer quelques réparations. Un employé a trouvé une solution fort simple: percer un trou dans les portes et le tour était joué. Alors pourquoi investir des sommes considérables pour la construction de hangars géants?

(Téléphoto PC)

Un anti-conformiste se retrouve sur le pavé pour avoir défié l'establishment

MONTREAL PC — Un anti-conformiste de 66 ans, Bert Rakovsky, qui a voulu défier l'establishment, s'est retrouvé sur le pavé, mardi soir, en compagnie de son épouse infirme, Hedda, âgée de 71 ans.

Pendant quatre mois, il n'avait pas acquitté sa dette hypothécaire. Les huissiers sont donc venus saisir sa maison à Baie d'Urfé.

M. Rakovsky et son épouse, que la maladie de Parkinson cloue au lit depuis 15 ans, se trouvent maintenant chez des amis qui les ont hébergés.

"Je peux soit aller dans la réserve indienne de Caughnawaga, dit-il, soit rester avec ce jeune rabbin que je connais. Mais, j'en veux quand même à cette société factice qui m'a jeté dehors, dans la neige.

"Je suis surtout inquiet pour Hedda".

Il est question de faire admettre Mme Rakowsky dans un hôpital.

Mardi matin, à 10 hrs, un serrurier est arrivé en compagnie d'un policier. Ils ont pénétré dans la maison pour trouver que M. et Mme Rakovsky étaient toujours au lit.

En fin de semaine, M. Rakovsky avait menacé de se barricader à l'intérieur de sa maison ou de tirer sur quiconque tenterait de l'en déloger.

Levé du lit, il s'entendit dire par le policier: "Nous sommes venus sortir vos meubles. La maison a été vendue".

La saisie a été opérée en vertu d'un ordre de la Cour supérieure datant de décembre dernier, et qui précisait que M. Rakovsky, devenu hippie en octobre après son retour de Californie, n'avait pas acquitté sa dette hypothécaire pendant quatre mois. La mensualité représente $220.

Cependant, la maison n'a été vendue qu'il y a quelques jours. Depuis son retour de Californie, M. Rakovsky, ancien directeur d'une compagnie d'assurance, a laissé pousser sa barbe. Il portait, depuis, des sandales en cordages, une bande sur la tête, des pantalons serrés aux jambes et une blouse.

"Depuis, j'ai décidé de défier cette société factice. Il y a tellement de gens malhonnêtes dans ce monde, surtout dans les hautes sphères".

Le carnaval de Rio prend fin par une débauche de chants et de danses

RIO DE JANEIRO AFP — Les Brésiliens ont fêté mardi par une débauche de chants et de danses la dernière journée de leur carnaval. L'hystérie collective a atteint son plus haut degré au cours des différentes manifestations qui se sont succédé sur un rythme de samba.

Après s'être reposés quelques heures, les fanatiques du carnaval s'étaient réveillés dans une ville qui avait l'aspect d'un champ de bataille. Les rues étaient jonchées de papiers multicolores et de confetti lancés la veille. Mais, très rapidement, une foule bariolée envahissait les quartiers de Rio, criant sa joie et chantant des refrains joyeux.

Sans distinction de race ou de classes soicales, indiens et blancs, pierrots et colombines, marquises et rois, se cotoyaient pour fêter ensemble cette gigantesque fête paienne. La chaleur tropicale qui régnait à Rio ne diminuait en rien l'enthousiasme des participants.

L'après-midi a été marqué par le défilé des danseurs, qui se déplaçaient au rythme d'une musique très lente, puis par celui des huit grandes sociétés qui ont présenté leurs chars très applaudis par la foule.

Dans la soirée, les Brésiliens se sont à nouveau retrouvés dans les clubs de danse. Les plus courus étaient le Sirio Libanes et le Monte Libano, qui avaient organisé des concours de déguisements de luxe. Un homme de 67 ans, vraisemblablement très ému de participer à un tel concours pour la première fois de sa vie, a été victime d'une attaque cardiaque quelques instants avant son passage.

Mais tout a un fin, même le carnaval de Rio. Dès aujourd'hui les Brésiliens se trouveront à nouveau confrontés à la réalité journalière, et commenceront à économiser pour pouvoir s'offrir, l'année prochaine, un nouveau déguisement et oublier encore la vie de tous les jours.

Deux enfants et une femme périssent dans un incendie

TRURO, N.-E. PC — Une femme et deux enfants sont morts mercredi dans un incendie qui a détruit une maison dans la région de Salmon River, à l'extrémité est de la ville de Truro, en Nouvelle-Ecosse.

Les victimes sont: Mme Margaret Elizabeth MacCallum, 26 ans; sa fille, Wanda, 6 ans, et Verna Marie McCabe, 5 ans, fille de M. Clyde McCabe.

M. McCabe et quatre de ses enfants, dont l'âge varie entre 4 et 11 ans, ont échappé aux flammes.

Selon M. Carl MacKenzie, directeur du servicc des incendies à Salmon River, M. McCabe lui aurait raconté que Mme MacCallum avait quitté la maison saine et sauve, mais qu'elle y était revenue dans l'espoir de sauver les deux enfants manquants.

Une boule orange dans le ciel de la France

PARIS AFP -- Une mystérieuse boule orange, évoluant d'est en ouest à une soixantaine de milles d'altitude, a traversé le ciel, mardi soir, dans le sud de la France. Le phénomène a également été visible en Espagne du nord.

Les milliers de témoins qui ont vu le phénomène ont généralement décrit une forte lueur qui irradiait le ciel sur son passage et se déplaçait à une vitesse régulière en zigzagant.

Quant aux spécialistes, ils sont le plus souvent perplexes et réduits aux hypothèses. Selon M. Frenbach, de l'observatoire et St-Michel de Provence, il pourrait s'agir des gaz luminescents d'une fusée, éclairés par le soleil. Pour les spécialistes de la tour de contrôle de Lyon, il s'agirait d'un météore possédant un prolongement lumineux en forme de comète. En revanche, les météorologues de Nice supposent que l'objet lumineux est une sonde spatiale au sodium qui aurait explosé avant de tomber.

Les météorologues de Barcelone, estiment quant à eux que le phénomène aurait pu être provoqué par un nuage de type très rare sur lequel se reflétaient les rayons solaires.

Pirate du rail libéré sous peu

LONDRES AFP — Sept ans après l'attaque du train postal Glascow - Londres, un premier pirate du rail sera libéré prochainement sur parole après avoir accompli la moitié de sa peine. Roger Cordrey, qui avait été arrêté une semaine seulement après le hold-up, du siècle, avait été condamné à 20 ans de prison. Pour avoir coopéré avec la justice et indiqué où était cachée une petite partie des 2.5 millions de livres volés, Cordrey avait vu sa sentence réduite à 14 ans en appel.

Il est peu probable que les autres pirates du rail bénéficient rapidement de la même indulgence. La plupart ont été condamnés à 30 ans de prison. Seul Ronald Biggs, qui s'est échappé de prison, court toujours.

L'amitié et les finances des Beatles à la baisse

LONDRES AFP — L'amitié qui unissait naguère les Beatles a fléchi en même temps que leurs finances.

Depuis quatre jours, John Lennon, George Harrison et Ringo Starr se battent devant les tribunaux contre Paul MacCarthey qui réclame la dissolution de l'association formée par les Beatles en 1967 et la liquidation de la compagnie Apple Corps, créée par eux en 1968.

Paul met en cause Allen Klein, l'administrateur américain choisi par John Lennon après la mort de Brian Epstein, l'imprésario qui le découvrit et lança le groupe.

John a rétorqué mardi que Paul ambitionnait cette place pour son beau-père et son beau-frère.

Devant le juge David Hirst, souriant sous sa perruque, les avocats des deux parties lisent des dépositions hautes en couleur sur les querelles qui opposaient les Beatles jusque sous le feu des projecteurs alors qu'ils étaient en train de tourner.

Il y a deux ans encore, de telles révélations auraient bouleversé des millions de fans. Aujourd'hui, elles n'évoquent que des sourires nostalgiques. John, Paul, George et Ringo continuent à accumuler les succès de vente mais ils ne sont plus les garçons "dans le vent".

Aznavour n'est pas toujours sentimental

MILAN AFP -- Mécontent d'être poursuivi par les "paparazzi" reporters photographes italiens, Charles Aznavour a malmené l'un d'eux en plein centre de Milan, mardi, alors qu'il se promenait en compagnie d'un ami.

Dans un élan de colère, le chanteur a tenté d'arracher l'appareil du photographe Carlo Lorenzini, 26 ans, qui a été légèrement blessé à un doigt. Des passants sont intervenus pour séparer les deux antagonistes.

Agitation sociale en Colombie

BOGOTA AFP — Devant la montée de l'agitation sociale en Colombie - occupation de 315 exploitations agricoles, mouvement des professeurs de l'école primaire, manifestation ouvrière prévue pour le 8 mars prochain - le président de la république, M. Misael Pastrana, a convoqué mardi soir un conseil extraordinaire des ministres pour étudier l'adoption de mesures propres à faire respecter l'ordre public.

Dans un communiqué officiel, le ministre de l'Intérieur, M. Abelardo Forero, a dénoncé comme des facteurs d'agitation les mouvements qui secouent certaines classes de la société. Ce sentiment d'insécurité avait amené le conseil de sécurité, composé d'officiers supérieurs de l'armée, à se réunir avant la convocation du conseil des ministres.

De son côté le ministre de l'Agriculture a demandé aux paysans qui avaient occupé des terrains privés de se retirer, alors que l'Association de Usuarios, responsable de ces occupations, demande au gouvernement de déclarer d'utilité publique les terrains occupés.

Enfin, le gouvernement a menacé de supprimer la personnalité juridique aux ouvriers qui manifesteraient le 8 mars prochain à l'appel de l'Union des travailleurs de Colombie UTC. Cette manifestation est une protestation contre le coût de la vie.

Nouvelles brèves

Les globules rouges concentrés proviennent du sang total donné à la Croix Rouge par les donneurs volontaires. Ces cellules constituent un traitement efficace de l'anémie.

• • •

La Croix-Rouge devra recueillir, au cours de 1971, près d'un million de dons de sang pour répondre aux besoins des hôpitaux canadiens.

• • •

Votre sang est fait de globules rouges et de globules blancs, de plaquettes et de plasma. Chacun de ces éléments joue un rôle important dans la médecine moderne. Votre don de sang dans une collecte de la Croix-Rouge peut servir dans sa forme totale ou dans une combinaison de ses éléments.

3 DERNIERS JOURS



Pour profiter de nos spéciaux de notre vente de janvier et février. Ne manquez pas cette chance...

RÉDUCTIONS DE 20% à 50%

Laflamme FOURRURE

328, Principale GRANBY Tél: 378-8484

VISON NOIR

Canadien, mâle. Travaillé à l'horizontale, uni ou garni de vison blanc ou de renard norvégien.

Valeur régulière jusqu'à $850. *EN SPÉCIAL:* $595.

VISON PASTEL

Canadien, naturel, travaillé à peaux descendues de style nouveau avec bande au bas. Offre exceptionnelle.

Valeur rég: jusqu'à $1,095 *EN SPÉCIAL:* $795.

VISON LUXUEUX

"Teinte Pastel", vison de très belle qualité, travaillé à peaux descendues, style droit ou ceintré à la taille.

Valeur rég. $1,295 *EN SPÉCIAL:* $975.

VISON HORIZONTAL

Naturel, couleurs: Perle, Brown Cross, Irish Blue. Un seul bas prix.

EN SPÉCIAL: $595.

MANTEAU en CASTOR

Choix de styles droit ou ceintré à la taille.

EN SPÉCIAL À PARTIR DE: $450.

Les marchands de fourrure de Montréal ont déjà annoncé une hausse de 30% à 40%. Laflamme maintient ses bas prix pour 3 jours encore... Profitez-en.



SPÉCIAL VEDETTE WOOLCO

PANTALONS DE TRAVAIL EN KORATRON

A PRIX EXCEPTIONNELLEMENT BAS

Un manufacturier canadien de renom écoule sa marchandise de pantalons en Koratron. Confection en mélange de fortrel et de coton. Fini Koratron qui vous permet de les porter après lavage et séchage. Ils ne nécessitent jamais de repassage et restent propres plus longtemps. Olive ou charbon. Tailles 30 à 44.

5.88 CHACUN

370, rue St-Jacques Plaza Granby